

Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
HEC Liège

Pérennité financière d'un tiers-lieu en tension : étude de Quatre Quarts à Court-Saint-Étienne

Annexes

Auteur : Nicolas Wertz
Promoteur : Sybille Mertens
Lecteur : Michel Boving
Maitre de stage : Xavier Marichal
Année académique 2024-2025
Master de spécialisation en économie sociale

Annexe 1 : Carte stratégique de Quatre Quarts

Au niveau de la carte vous retrouvez, comme dans toute carte stratégique pour une entreprise de l'économie sociale, un volet social qui se trouve à droite (colonne C à N) et un volet économique qui se trouve à gauche (colonne P à Z).

Sur les lignes 2 à 3 vous trouverez les domaines de résultats et sur la ligne 6 les cibles sociales et économiques selon que vous êtes dans le volet social ou économique. Sur les lignes 7 à 15 se trouvent les activités et les propositions de valeurs correspondantes chacune à la cible et au domaine de résultats.

Enfin, sur les lignes 16 à 32, se retrouvent les procédés qui sont rangés en trois catégories : les procédés de type RH, de type Locaux et de type Service Interne.

Les textes en gras italique précédés d'une étoile sont les éléments qui doivent être encore développés (qui ne sont pas à l'heure actuelle présent à Quatre Quarts).

Les textes en gras italique et en rouge précédés d'une étoile sont les éléments qui seront supprimés indépendamment de leur volonté.

Volet social													Volet économique											
Domaine	Alimentation				Besoins socio-culturels			Synergie de coûts et de revenus à des opérateurs de l'économie sociale		Thématique multiple : analyse critique, initiatives démocratiques et collectives, exercice des droits et coconstruction participative *Education permanente		Autres besoins	Recettes propres			Subsides			Bénévoles	Dons				
	Alimentation de qualité inclusive	Insertion professionnelle dans le secteur HoReCa	Inclusion sociale par l'alimentation	Soutenir l'agriculture durable	de base de la population de Court-Saint-Etienne	additionnels (Réorientation, développement et bien être des personnes)	Animation de la commune de Court-Saint-Etienne	Lieu	les opérateurs	Activités	Participation citoyenne	Extrascolaire	Service	Service	Services & biens	Service	Insertion	"tiers lieux" *en disparition	Education permanente *Subside potentiel	Patrimoine *Subside potentiel		Philanthropie	Particuliers	
						* A développer																		
Cible	Clients de Court-Saint-Etienne avec peu de moyens	Stagiaire Socio-professionnel	Clients de Court-Saint-Etienne avec moins de moyens et en marge	Agricovert	Clients de Court-Saint-Etienne avec bcp ou peu de moyens	Personnes en besoin de réorientation professionnelle / en burn out.	citoyens de Court-Saint-Etienne, associations, etc.	Association à finalité sociale	ASBL, indépendants, citoyens de Court-Saint-Etienne, Coopérateurs et usagers de Quatre Quarts	Public citoyen de Court-Saint-Etienne ayant moins de moyens et en marge	Public citoyen de Court-Saint-Etienne ayant moins de moyens et en marge	Enfants / Adolescents / Adultes de Court-Saint-Etienne	Clients de Court-Saint-Etienne avec peu de moyens	ASBL, indépendants, citoyens, Coopérateurs et usagers de Quatre Quarts (Court-Saint-Etienne)	Clients avec bcp de moyens, de Court-Saint-Etienne et / ou prenant le train à Court-Saint-Etienne	Ecoles, Universités, porteurs de projets	CPAS Court-Saint-Etienne, Art. 60	Région Wallonie	Fédération Wallonie Bruxelles	Région Wallonie	Bénévoles	Cera	Coopérateurs et usagers de Quatre Quarts	
Activité 1	Cantine	Offres de restauration de qualité et à petit prix	Formation professionnelle encadrée aux métiers HOReCA et accompagnée sur le terrain	Achats de produits bio et durables (circuit court) pour établir une offre de restauration avec location d'un magasin dans les mêmes locaux. Pas d'énergie supplémentaire pour la livraison que celle pour le magasin									Offres de restauration de qualité et à petit prix		Offre de restauration de qualité, bio et durable dans un cadre agréable		Encadrement professionnel sur le terrain				Services et aide au restaurant par groupe de deux (1 en cuisine ; 1 au bar)			
Activité 2	TALAPATAT (cantine sociale)		Formation professionnelle encadrée aux métiers HOReCA et accompagnée sur le terrain	Restaurant social qualitatif mais service minimum (Plat unique à 5 €, de qualité avec possibilité d'avoir un bon de gratuité via les maisons médicales)	Achats de produits bio et durables (circuit court) pour établir une offre de restauration avec location d'un magasin dans les mêmes locaux. Pas d'énergie supplémentaire pour la livraison que celle pour le magasin								Offres de restauration de qualité et à petit prix		Offre de restauration de qualité et à petit prix		événement Talapatat : Plat unique à 5 €, de qualité avec possibilité d'avoir un bon de gratuité via les maisons médicales				Bénévoles font la cuisine autrement en lien avec d'autres et avec les chefs en support (Attention actuellement déménagé au restaurant)			
Activité 3	Tisser c'est un métier / son chemin				Activités de groupe, ouvertes à tous et à petit prix avec pour but d'ouvrir l'esprit à d'autres possibilités	*Table de conversation *Formation de développement personnel								Location de salle à petit prix (100€h à 200€h) dans une ambiance sympy avec possibilité de se restaurer et de boire un verre.	*Table de conversation *Formation de développement personnel			Coordination et animation du tiers lieu			Participation des bénévoles dans la création et l'organisation d'activités			
Activité 4	Culturons nous				Cinéma au chapeau, concerts au chapeau, et diverses activités gratuites ou au chapeau dont des Festivals et des marchés des artisans	*cours de Yoga *cours / atelier de cuisine 60€/p							Cinéma au chapeau, concerts au chapeau, et diverses activités gratuites ou au chapeau dont des Festivals et des marchés des artisans	Location de salle à petit prix (100€h à 200€h) dans une ambiance sympy avec possibilité de se restaurer et de boire un verre.	Cinéma au chapeau, concerts au chapeau, et diverses activités gratuites ou au chapeau dont des Festivals et des marchés des artisans			Coordination et animation du tiers lieu		* Réalisation d'activités en lien avec le patrimoine (ici la gare)	Participation des bénévoles dans la création et l'organisation d'activités	Activités culturelles à moindre prix *Proposition de don de 3 € mois ou 35 € /an pour offre culturelle		
Activité 5	Animation et gestion de qual' livre, organisation de festivals, marché et participation à la vie associative de Court-Saint-Etienne						Organisation de festivals, Marché des artisans, location d'espaces à des associations de Court-Saint-Etienne							Location de stands à des artisans lors du marché des artisans							Participation des bénévoles dans la création et l'organisation d'activités			
Activité 6	Librairie engagée															Point de vente supplémentaire sans effort particulier car employée de la librairie fait partie de Quatre Quarts et habite tout près (15 % de marge pour Quatre Quarts, 25 % de marge pour le libraire)					Participation des bénévoles dans la création et l'organisation d'activités			
Activité 7	Gestion tiers lieu							Hébergement d'activités à finalité sociale avec un sens commun, des synergies de coût par des services partagés (cantine, communication commune, valeurs du lieu)	Création d'activités et d'événements communs dont "gare en tée"	*mise en évidence des éléments qu'apporte Quatre Quarts aux locataires			Sous-location de parties de la gare de CSE à des associations ou des coopératives proches des valeurs de Quatre Quarts 250€ la cantine - 100€ cuisine 5 à 6 fois par an	Partage d'expérience avec l'école du Christ-Roi * généralisation de celui-ci vers d'autres écoles, l'UCL et des porteurs de projets			Partage d'expérience avec l'école du Christ-Roi * généralisation de celui-ci vers d'autres écoles, l'UCL et des porteurs de projets			* Réalisation d'activités en lien avec le patrimoine (ici la gare)	Gestion de la vie associative dans des groupes de travail pour cogérer Quatre Quarts	* projet permettant d'obtenir un don du CERA		
Activité 8	Intervention									*formation des bénévoles..... Les freins les droits émancipation Atelier de cuisine éducation permanente *Comment faire des cookies avec ses enfants	Bénévolet encadré avec des tâches libres et à la hauteur de l'engagement de chacun selon son envie permettant de créer des liens sociaux							*formation des bénévoles..... Les freins les droits émancipation Atelier de cuisine éducation permanente *Comment faire des cookies avec ses enfants			Bénévolet encadré avec des tâches libres et à la hauteur de l'engagement de chacun selon son envie permettant de créer des liens sociaux			
Activité 9	*Animation de stages											*Stage de journée pour les ados sur les thématiques du bien-être et de la cuisine avec repas inclus *Stage d'une demi-journée pour les jeunes enfants avec repas inclus		* Stage de journée pour adultes et ados sur les thématiques du bien-être et de la cuisine avec repas inclus * Stage d'une demi-journée pour les jeunes enfants avec repas inclus							* rôle des bénévoles encore à définir			
Procédé de base	RH	Coordinatrices et coordinateur	Coordinatrices et coordinateur	Coordinatrices et coordinateur	Coordinatrices et coordinateur	Coordinatrices et coordinateur	Coordinatrices et coordinateur	Coordinatrices et coordinateur	Coordinatrices et coordinateur	Coordinatrices et coordinateur	Coordinatrices et coordinateur	Coordinatrices et coordinateur	Coordinatrices et coordinateur	Coordinatrices et coordinateur	Coordinatrices et coordinateur	Coordinatrices et coordinateur	Coordinatrices et coordinateur	Coordinatrices et coordinateur	Coordinatrices et coordinateur	Coordinatrices et coordinateur	Coordinatrices et coordinateur	Coordinatrices et coordinateur	Coordinatrices et coordinateur	
	Responsables cuisine professionnels	Responsables cuisine professionnels	Responsables cuisine professionnels	Responsables cuisine professionnels	Bénévoles	Bénévoles * Bénévoles assurant pour le compte de l'ASBL des activités payantes	Bénévoles	*Article 60 logistique		Responsables de cuisine professionnels	Responsables de cuisine professionnels	Responsable de cuisine professionnels	Responsables de cuisine professionnels	* Custot indépendant (ancien employé) pour réaliser la fonction traiteur	Responsables de cuisine professionnels	Bénévoles CA et autres	Responsable cuisine professionnels	Contact avec la SNCB	Responsables cuisine professionnels		Responsables cuisine professionnels	Bénévoles CA et autres	Bénévoles	
	Responsables bar professionnels	Responsables bar professionnels	Responsables bar professionnels	Partenaire Agricovert	Partenaire avec une offre gratuite	*Partenaire avec une offre payante			Bénévoles	Bénévoles	Bénévoles	Bénévoles	Contrat SNCB permettant de sous-locations si la finalité n'est pas le profit	Bénévoles * Bénévoles assurant pour le compte de l'ASBL des activités payantes	Responsable Bar	Bénévoles	Bénévoles	Bénévoles	Bénévoles * Bénévoles assurant pour le compte de l'ASBL des activités payantes	Bénévoles CA et autres	Bénévoles	Bénévoles		
	Personnel en insertion ART.60 Horeca Etudiants / appoints	Personnel en insertion ART.60 Horeca Etudiants / appoints	Personnel en insertion ART.60 Horeca Etudiants / appoints	Personnel en insertion ART.60 Horeca Etudiants / appoints		* Partenaire avec une offre gratuite mais que l'on fait payer			Responsables bar professionnels	Responsables bar professionnels	Responsables bar professionnels	Responsables bar professionnels	Personnel en insertion ART.60	Personnel en insertion ART.60	Personnel en insertion ART.60	Personnel en insertion ART.60 Horeca *Article 60 logistique			Responsables bar professionnels					
	Bénévoles		Bénévoles											*Partenaire avec une offre payante ou gratuite mais que l'on fait payer										
Locaux	Lieux en utilisation propre Cuisine professionnelle	Lieux en utilisation propre Cuisine professionnelle	Lieux en utilisation propre Cuisine professionnelle	Lieux en utilisation propre Cuisine professionnelle	Lieux en utilisation propre Cuisine professionnelle	Lieux en utilisation propre Cuisine professionnelle	Lieux en utilisation propre Cantine	Bar	Lieux réservés (Parties privatives louées à chaque occupant à l'année) Cantine			Lieux en utilisation propre Cuisine professionnelle	Cuisine professionnelle	Espaces accueillants avec du charme	Cuisine professionnelle	Espaces accueillants avec du charme	Lieux en utilisation propre Cuisine professionnelle	Cantine Cuisine professionnelle		Lieux en utilisation propre Cuisine professionnelle				
	Salle restaurant	Salle restaurant	Salle restaurant		Salles de diverses grandeurs à disposition des citoyens, des ASBL oeuvrant dans le domaine	Salles de diverses grandeurs à disposition des citoyens, des ASBL oeuvrant dans le domaine	Salles de diverses grandeurs à disposition des citoyens, des ASBL oeuvrant dans le domaine			Salles de diverses grandeurs à disposition des citoyens, des ASBL oeuvrant dans le domaine	Salles de diverses grandeurs à disposition des citoyens, des ASBL oeuvrant dans le domaine	Salles de diverses grandeurs à disposition des citoyens, des ASBL oeuvrant dans le domaine	Bar	Bar	Bar	Salles de diverses grandeurs à disposition des citoyens, des ASBL oeuvrant dans le domaine	Bar	Lieu de stockage	Salles de diverses grandeurs à disposition des citoyens, des ASBL oeuvrant dans le domaine	Salles de diverses grandeurs à disposition des citoyens, des ASBL oeuvrant dans le domaine	Occupation de l'ancienne gare de Court-Saint-Etienne	Bar	Salles de diverses grandeurs à disposition des citoyens, des ASBL oeuvrant dans le domaine	Panneau d'affichage
	Lieu de stockage	Lieu de stockage	Lieu de stockage	Lieu de stockage	Bar	Bar	Bar																	
	Bar	Bar	Bar																					
Services				Transport de circuit court effectué par Agricovert	Programation et logistique	Logistique gérée par la librairie	Logistique gérée par la librairie de "la page d'après"		Communication (coordinateur)	Animation de qual libre par une coordinatrice			Transport effectué par Agricovert		Logistique gérée par la librairie	Logistique gérée par la librairie de "la page d'après"		Gestion de qual libre		Accueil			Newsletter Facebook	
				Fourniture alimentaire par agricovert en circuit court																			Appel à donateur	

Annexe 2 : Documents internes de Quatre Quarts

Annexe 2.1 : AP-Tiers-Lieux-Ruraux-VADEMECUM

Ceci est le Vademecum de l'appel à projet pour le subside « tiers-lieux ruraux »



Appel à projets destiné à l'amélioration des services dans les territoires ruraux via le déploiement de tiers-lieux et le renforcement des maisons multiservices

Appel à projets « Tiers-Lieux Ruraux »

Vadémécum

<https://agriculture.wallonie.be/tierslieuxruraux>:

Deadline d'introduction des candidatures : 25 octobre 2022 (Les délibérations communales éventuellement nécessaires au dossier de candidature peuvent parvenir jusqu'au 1^{er} novembre 2022)

A. Contexte

Depuis de nombreuses années l'offre de services en zone rurale s'est amenuisée et les territoires ruraux ont développé un sentiment de délaissement, voire d'abandon au regard de l'annonce de fermeture de différents services publics de proximité, tels que les agences bancaires ou les guichets de gare.

Or, les besoins en service de proximité restent nombreux en ruralité : services administratifs, services bancaires, mobilité, soins de santé, crèches, espaces de coworking, formation, culture, etc. Et l'accès à ces services bénéficie à l'ensemble de la population : les jeunes, les travailleurs, les personnes en recherche d'emploi, les aînés, ...

Par ailleurs, avec la crise COVID, nos manières de travailler et de consommer ont été fortement voire durablement impactées et l'ensemble des besoins en services de proximité s'est révélé être encore plus prégnant, suscitant des initiatives de solidarité en faveur de toutes les tranches de population habitant nos campagnes.

Plus que jamais, il convient de renverser la tendance et d'assurer à la ruralité un développement durable au bénéfice de l'ensemble de sa population. Le contexte actuel y est favorable. La crise est venue renforcer les revendications légitimes d'un meilleur équilibre dans les relations entre villes et campagnes, de renforcer les liens entre ceux qui vivent des territoires ruraux et ceux qui y vivent. Il s'agit d'imaginer un nouveau modèle valorisant les atouts des territoires ruraux qui se basent sur le dynamisme de ses habitants, un modèle courtes distances, plus local. Il s'agit de multiplier et/ou de renforcer des lieux de centralité attractifs et pourvoyeurs de services en zone rurale. Il s'agit de créer de nouvelles opportunités de développement de l'économie résidentielle dans les campagnes et dans les petites villes wallonnes.

Afin que cette ambition soit économiquement soutenable **la Wallonie fait le choix de relocaliser des services en zone rurale via le déploiement de tiers-lieux et le renforcement des maisons multiservices qui s'inscrivent dans le cadre conceptuel du tiers-lieu.**

C'est dans ce contexte que le présent appel à projets mobilise les fonds de deux projets du Plan de Relance de la Wallonie (Axe 3 : Amplifier le développement économique - Investir dans les territoires locaux) au bénéfice de la création et du maintien de services et d'activités de proximité dans les territoires ruraux.

B. Objectifs de l'appel à projets « Tiers-lieux ruraux »

L'objectif principal de cet appel à projets est d'améliorer l'offre de services en zones rurales.

Par nature le tiers-lieu est un dispositif multiservices. En soutenant la création et le renforcement de tiers-lieux ruraux, la Wallonie entend proposer une réponse souple et modulable afin de répondre au mieux aux besoins des populations rurales : besoins de services de proximité, de services adaptés, de nouvelles dynamiques et de nouveaux usages. La Région considère que ces lieux contribuent à renforcer l'attractivité et la vitalité des villages et des petites villes et qu'ils favorisent la résilience des territoires.

Le tiers-lieu wallon est un lieu de services nécessairement hybride qui encourage le partenariat afin d'assurer sa pérennité et afin de réussir l'inclusivité et la diversification de son offre de services. Grâce au mélange des fonctions et au croisement des publics qui le fréquente, le tiers-lieu wallon recrée du lien social dans les territoires. C'est un lieu accessible à tous, tant en termes d'ouverture à tout public, qu'en termes d'implantation du point de vue de la mobilité. A ce titre, l'offre de services comprend également des possibilités de combinaison de différents modes de déplacements et d'utilisation d'alternatives à la voiture individuelle afin de devenir également un point multimodal (mobipôle). Enfin, il s'agit d'un lieu ouvert à l'innovation sociale qui répond à des besoins concrets des populations susceptibles de le fréquenter.

Le tiers-lieu wallon soutenu par le présent appel à projets étant par essence pluriel, il ne s'agit pas de financer des espaces « monofonctionnels ». Le tiers-lieu wallon n'est ni un centre d'affaires, ni une bibliothèque, ni une maison des associations, ni un café citoyen, ni une maison des jeunes ou des aînés, ni un centre sportif, ni un espace de coworking, ni une maison médicale, ni un atelier partagé, ni un point poste, ni un espace test agricole, ni un commerce, ni un repair café, ... mais il peut être tout ça à la fois !

C. Le concept du tiers-lieu

De l'urbanisme transitoire des friches urbaines aux territoires ruraux en transition, des plateformes d'activités économiques aux lieux d'innovation sociale, le paysage des tiers-lieux est aujourd'hui extrêmement diversifié.

Mais de quoi parle-t-on au juste quand on évoque ce « troisième lieu » qu'un sociologue américain, Ray Oldenburg, a défini dans les années 80 pour le différencier du domicile et du travail ?

Avant tout d'un lieu dédié à la vie sociale d'une communauté, propice aux rencontres et aux échanges informels. C'est en cela que dans le contexte de digitalisation de la société avec pour conséquence la transformation des formes d'entrepreneuriat et des interactions entre les individus, le concept de tiers-lieu s'est d'abord vu approprié par les nouveaux lieux de travail que sont les espaces de coworking ou les fablabs, et particulièrement en France, alors même que les anglo-saxons préfèrent la notion de *shared place*.

Mais ces deux formes très connues de nouveaux lieux de travail n'épuisent pas le concept de tiers-lieu, qui petit à petit a permis de qualifier des projets de plus en plus nombreux d'espaces-ressources pour les territoires dont la principale constante est qu'ils sont basés sur le partage et l'hybridation des fonctions et qu'ils répondent à des besoins locaux.

Ainsi le tiers-lieu offre aux citoyens, aux associations, aux entrepreneurs, aux télétravailleurs, et plus généralement à tous les acteurs locaux et à l'ensemble de la population un lieu de services, de rencontres, un environnement de travail adapté, un lieu de culture, de formation, des événements, des temps d'échanges... autant d'activités qui répondent à leurs besoins. Il permet de tisser des liens entre habitants et entre réseaux d'acteurs pour rendre le territoire plus solidaire, plus inclusif, pour faire naître de nouvelles idées et de nouveaux projets. Sous toutes leurs formes, les tiers-lieux sont des outils pour régénérer les territoires, relocaliser l'activité et renforcer la cohésion sociale.

En pariant sur l'intelligence collective et la mutualisation des ressources, le tiers-lieu cherche également à être économiquement soutenable et il est un formidable levier d'innovation et d'expérimentation, particulièrement sur les territoires ruraux victimes de désengagement des services de proximité.

D. Bénéficiaires

Les projets peuvent être portés par une structure unique, ci-après dénommée "le porteur" mais ils doivent obligatoirement être mis-en-œuvre en partenariat.

Le porteur est l'organisation responsable de la soumission au présent appel à projets. Son siège social ou son siège d'exploitation doit être établi en Wallonie.

Le porteur peut être :

- ✓ **Une personne morale de droit public** telle qu'une commune, une intercommunale, un CPAS ;
- ✓ **Une personne morale de droit privé :**
 - A but non lucratif telle qu'une association ;
 - A but lucratif pour autant qu'elle soit issue de l'économie sociale ou reconnue comme coopérative agréée comme telle et membre du Conseil national de la Coopération, de l'Entrepreneuriat social et de l'entreprise Agricole ;

D'autres personnes morales peuvent être partenaires du projet et bénéficier indirectement du soutien octroyé par cet appel.

E. Condition d'éligibilité : Localisation en territoire rural

Le projet de tiers-lieu soutenu est obligatoirement localisé en Wallonie sur une commune dont le degré de ruralité est au moins égal ou supérieur à 60 % (ce qui correspond aux communes qualifiées de rurales et semi-rurales). La liste des communes correspondant à ce critère est annexée en fin de document.

https://agriculture.wallonie.be/documents/88905/102407/Indicateur_2021_PCRUR_v2021.pdf/0ba6732f-5e2e-4a82-9673-01a9fe7ea31f

F. Dix critères de sélection :

Le formulaire de candidature détaille les informations à fournir relativement à chacun des critères de sélection présentés ci-dessous.

1. Multifonctionnalité

L'offre de services du tiers-lieu doit obligatoirement être multifonctionnelle.

Cette offre doit être adaptée aux besoins des habitants du territoire d'implantation dans leur diversité. La définition de l'offre de services doit faire l'objet d'une analyse argumentée (éléments de diagnostic, vérification de l'adéquation de l'offre au besoin, méthodologie de définition du projet, ...).

Pour démontrer que le projet répond à un besoin non-rencontré, le porteur fera un inventaire des concurrences ainsi que des complémentarités et des synergies avec les autres projets éventuellement déjà présents sur le même bassin de vie.

2. Ancrage territorial et dynamique collective

Le projet est nécessairement issu :

- D'un processus participatif (un PCDR, un projet LEADER mené par un GAL, un projet de Parc Naturel, ...),
- D'une démarche ascendante (c'est à dire une démarche qui part des acteurs de terrain, initiée au niveau local),
- D'une dynamique collective.

Le caractère collaboratif de la démarche engagée pour élaborer le projet doit être démontré.

Les liens avec les pouvoirs publics sont souhaitables et les partenariats ou actions communes avec le tissu associatif local ou des entreprises du territoire sont nécessaires. L'offre de services du tiers-lieu mobilise donc obligatoirement des partenaires locaux.

L'implication de chaque partenaire dans le projet devra être décrite et la gouvernance du tiers-lieu sera également détaillée.

3. Accessibilité du projet et offre en matière d'intermodalité

Le tiers-lieu soutenu doit être accessible à tous. Une attention particulière sera apportée à la mobilité (desserte transport en commun, parking vélos sécurisés, bornes de recharge, offre de voitures ou de micromobilité partagées (cyclopartage...), accès PMR, atelier de réparation vélo, ...). L'implantation doit favoriser l'intermodalité.

Le projet peut également être réfléchi en termes de démobilité. En ce sens il favorisera l'accès à des espaces de travail partagés (coworking) afin de diminuer les déplacements domicile-travail des actifs du territoire et de relocaliser leur activité. A cette fin une attention particulière sera apportée à la connectivité (accès internet HD/THD) du site d'implantation.

4. Viabilité et potentiel de développement du projet

La viabilité économique du projet devra être démontrée car le tiers-lieu doit avoir la capacité de pérenniser son offre de services :

- Soit parce qu'une attention particulière aura été apportée à son modèle économique (activités génératrices de recettes),
- Soit parce que des financements complémentaires ou la qualité du partenariat permettent au minimum d'équilibrer le projet à long terme.

La mutualisation des moyens et des ressources est encouragée pour favoriser la soutenabilité des projets.

5. Lieu de vie

Le caractère multifonctionnel de l'offre telle qu'elle est souhaitée et la mutualisation des moyens et ressources mis à son service permettent d'envisager les projets soutenus comme des "lieux de vie". Être un lieu de vie signifie qu'il s'agit aussi d'être attentif à l'accessibilité du tiers-lieu au niveau de son amplitude horaire. En ce sens une réflexion devra être menée à propos :

- De l'utilisation du lieu en soirée et le weekend
- D'une éventuelle autonomie d'accès pour certaines fonctions
- De l'accueil et de l'animation du lieu
- Des fonctions qui permettent de renforcer ce caractère "lieu de vie"

Une attention particulière sera apportée à la qualité des aménagements et des équipements, notamment si du coworking est proposé (cfr. référentiel DigitalWallonia : <https://www.cowallonia.be/notre-conception-du-coworking/>).

6. Maturité du projet

Le projet soutenu doit nécessairement être mature, c'est à dire qu'il dispose d'antécédents et existe déjà sous la forme d'une maison de village, maison rurale, maison multiservices ou autre lieu de service existant qu'il convient de faire évoluer pour rencontrer de nouveaux besoins.

Si le tiers-lieu ne dispose pas de ces antécédents, le porteur devra obligatoirement démontrer que le projet a au moins déjà fait l'objet d'une première ébauche et à tout le moins a déjà fait l'objet d'une phase d'identification des besoins :

- Via un processus participatif
- Via une démarche ascendante
- Via le travail d'un collectif citoyen
- Via un projet associatif
- Etc.

7. Caractère évolutif du projet

Si le projet doit avoir un potentiel de développement pour être viable, il convient également qu'il ait un caractère évolutif, c'est à dire qu'il puisse évoluer dans le temps :

- Afin de pouvoir répondre à l'émergence de nouveaux besoins locaux,
- Afin de répondre à une situation de crise,
- Pour tester de nouveaux services et usages,
- Etc.

En ce sens le tiers-lieu est un lieu d'expérimentation et d'innovation, notamment sociale, et ceci tant dans les services qu'il peut rendre que dans ses modalités d'animation et son mode de fonctionnement. L'aménagement du lieu lui-même peut contribuer au caractère évolutif du projet : modularité des espaces, reconfigurations possibles, usages non figés, etc.

8. Contribution au développement territorial

Le projet doit contribuer au développement économique, social et/ou culturel du territoire, à sa dynamique de transition ou de résilience. Il doit prendre en compte des dimensions telles l'innovation sociale, l'économie circulaire, le développement durable, la transition écologique, le changement climatique, l'économie sociale et solidaire, etc.

Il pourra également prendre en compte des dimensions particulières en fonction du contexte territorial : inclusion numérique, mobilité, insertion, formation, valorisation des métiers manuels, etc.

9. Faisabilité et autorisations requises

Au-delà des conditions de viabilité économique du projet qui doivent être démontrées, le porteur doit également justifier de la faisabilité du projet du point de vue juridique et administratif :

- Respect des permis,
- Agréments et autorisations nécessaires,
- Conditions de mise en œuvre afférentes aux différentes dimensions de l'offre de services.

10. Innovation

Tout autre caractéristique du projet particulièrement convaincante qui ne serait reprise dans les 9 critères de sélection définis ci-dessus.

G. Éléments budgétaires

Le budget consacré par la Wallonie au présent appel à projets s'élève à 12 millions d'euros.

Le budget alloué par projet sera plafonné à 680.000 €. Dans la mesure où la Wallonie souhaite financer des projets structurants, les dossiers pour lequel le budget demandé est inférieur à un ordre de grandeur de 75.000 € ne sont pas recevables.

De manière générale :

- La subvention ne pourra être octroyée que pour des dépenses réelles réalisées dans le seul but d'atteindre l'objectif final du projet de tiers-lieu et à partir de la date de notification de la subvention ;
- Les dépenses devront être exécutées par le porteur identifié dans le dossier de candidature ou par un partenaire identifié dans ce même dossier ; les dépenses étant centralisées auprès du porteur, destinataire de la subvention ;
- Les dépenses devront être réalisées pendant une durée limitée suivant la notification de la subvention, soit maximum 36 mois après la notification de la subvention ;
- L'objectif du présent appel est d'améliorer l'offre de services dans les zones rurales, sa vocation première n'est pas de financer de l'infrastructure. Cependant, lorsque le porteur de projet est une personne morale de droit public, cette dépense pourra s'avérer éligible s'il démontre que :
 - Cette infrastructure est nécessaire à la bonne réalisation du projet ;
 - Cette infrastructure est une condition sine qua non pour proposer une réponse à un besoin non-couvert ;

Les dépenses éligibles et leurs taux et plafonnement de subventionnement sont les suivants :

		Porteur de projet : Personne morale de droit	
		Privé	Public
	Dépenses éligibles		
1	Les frais de personnel directement liés à l'offre de services du tiers-lieu (sur base de la fiche de paie (salaire net), de la définition précise de la mission réalisée et du temps consacré au projet, ou d'une facture de sous-traitance accompagnée d'une convention décrivant la tâche à réaliser. Les prestations peuvent être réalisées par du personnel externe ou interne.	90%	90%
2	Les frais de consultance	90%	90%
	Les frais de sous-traitance directement liés à l'offre de services du tiers-lieu et respectant les exigences du vadémécum. Un descriptif détaillé des tâches effectuées par le sous-traitant et son statut doit être joint à la facture.		
	Les frais d'administration, d'animation et de promotion du tiers-lieu.		
3	Les petits investissements en matériel nécessaire à la bonne réalisation du projet (mobilier et équipement) ou petite rénovation.	80%	80%
4	Les infrastructures		80%
	Plafonnement global de la subvention sollicitée	500.000 €	500.000 € Si le projet prévoit le financement d'infrastructure (dépense éligible n°4), le plafond est porté à 680.000 €

Toutes autres dépenses non mentionnées ci-dessus (tels que par exemple, les loyers ou la TVA récupérable) ne sont pas éligibles.

Les dépenses et recettes devront être :

- Auditables,
- Evaluées suivant les règles d'évaluation normales de l'organisme qui expose les frais,
- Calculées afin d'être le plus efficace et économique possible,
- Présentées dans le plan budgétaire du projet.

Sont exclues des dépenses éligibles toutes dépenses qui pourraient faire l'objet d'un financement déjà existant aux niveaux régional, fédéral ou européen. Cependant, l'aide octroyée pourra être combinée avec d'autres aides régionales, fédérales ou européennes pour autant qu'il n'y ait pas de double subventionnement. Il conviendra de s'assurer qu'elles ne couvrent pas des mêmes postes et que ceux-ci soient précisément identifiés.

H. Procédure de sélection des projets

Les projets seront évalués par un jury sur base des critères décrits ci-dessus et tels que repris dans le formulaire de candidature.

Le Jury évalue les candidatures selon les critères pondérés comme suit :

	<i>Critères de sélection</i>	<i>Pondération</i>
1	Multifonctionnalités	20
2	Ancrage territorial et dynamique collective	20
3	Accessibilité du projet et offre en matière d'intermodalité	20
4	Viabilité et potentiel de développement du projet	15
5	Lieu de vie	15
6	Maturité du projet	20
7	Caractère évolutif du projet	5
8	Contribution au développement territorial	5
9	Faisabilité	5
10	Innovation	5
	TOTAL	130

I. Procédure de dépôt des projets

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le mardi 25 octobre 2022 à minuit (le cas échéant, si le dossier le nécessite, la délibération communale peut parvenir en complément d'un dossier envoyé dans les temps jusqu'au 1^{er} novembre 2022).

- **Pour les Pouvoirs Locaux :**

- En version numérique via la plateforme régionale des Pouvoirs Locaux.
<https://guichet.pouvoirslocaux.wallonie.be/>
- Un accusé de réception sera envoyé au porteur dans les trente jours de la date limite de dépôt des dossiers pour l'informer de la complétude du dossier.

- **Pour les autres structures n'ayant pas accès au portail des Pouvoirs locaux :**

- En version numérique (Formulaire en format Word et Attestation en format Pdf) à l'adresse mail suivante : appelaprojets.ddr@spw.wallonie.be
- Un accusé de réception sera envoyé au porteur dans les trente jours de la date limite de dépôt des dossiers pour l'informer de la complétude du dossier.

Ils comprennent obligatoirement les trois documents suivants disponibles sur <https://agriculture.wallonie.be/tierslieuxruraux>:

- le formulaire de candidature
- L'attestation de candidature
- Le budget prévisionnel

Attention, l'envoi doit inclure l'attestation de candidature dûment signée, soit en version signée « classiquement » et scannée, soit en version signée de manière électronique authentifiée.

La sélection des projets sera réalisée pour fin 2022 au plus tard.

J. Engagements du bénéficiaire

Il est rappelé que :

- Le porteur et ses partenaires ne peuvent pas être en difficulté et doivent présenter une bonne situation financière. Ils n'ont pas de dettes fiscales ni sociales vis-à-vis de l'ONSS. :
- La subvention devra être utilisée aux fins pour lesquelles elle est accordée ;
- Le bénéficiaire de la subvention devra justifier de l'emploi des sommes reçues ;
Le bénéficiaire est tenu de rembourser sans délai le montant de la subvention lorsqu'il :

- Ne respecte pas les conditions d’octroi de la subvention ;
- N’utilise pas la subvention aux fins pour lesquelles elle est accordée ;
- Met obstacle au contrôle de l’instance subsidiaire.
- Lorsque le bénéficiaire reste en défaut de fournir les justifications, il est tenu de rembourser à concurrence de la partie non justifiée.
- Le soutien devra respecter la réglementation sur les aides d’Etats.
Dès lors qu’une activité économique est envisagée, il y aura lieu de démontrer dans le dossier de candidature que l’impact de celle-ci demeure local, qu’elle ne serait pas réalisée sans le soutien sollicité et que celui-ci n’engendre pas de distorsion de concurrence. Dans ce cadre, le porteur de projet sera tenu de joindre une attestation relative aux aides des minimis en cas de sélection du projet par le jury. Une note explicative sera transmise aux candidats avec, vu les montants de l’appel à projets, un focus particulier sur les mécanismes des minimis. Au besoin, une séance d’information par visio-conférence sera organisée à destination des candidats.
- Le porteur et ses partenaires s’engagent à participer activement aux réunions et activités de mise en réseau des tiers-lieux ruraux qui seront organisées par la Wallonie et qui auront notamment pour objet de partager des bonnes pratiques, d’accompagner et d’aider les acteurs locaux dans leur montée en compétences.

K. Contact

Les candidats peuvent faire part de leurs questions (techniques ou administratives) jusqu’au 15 septembre 2022 par mail à l’adresse suivante : appelaprojets.ddr@spw.wallonie.be.

Les réponses aux questions d’ordre général pourront faire l’objet d’une “foire aux questions” qui sera communiquée par mail à l’ensemble des candidats s’étant fait connaître.

L. Annexes

- Formulaire de candidature
- Attestation de candidature
- Modèle de budget prévisionnel

M. Liste des communes éligibles

1	Aiseau-Presles	47	Chimay	93	Gembloux	139	Lobbès	185	Sainte-Ode
2	Amay	48	Chiny	94	Genappe	140	Lontzen	186	Saint-Ghislain
3	Amblève	49	Ciney	95	Gerpennes	141	Malmedy	187	Saint-Hubert
4	Andenne	50	Clavier	96	Gesves	142	Manhay	188	Saint-Léger
5	Anhée	51	Comblain-au-Pont	97	Gouvy	143	Marche-en-Famenne	189	Saint-Vith
6	Anthisnes	52	Comines-Warnton	98	Grez-Doiceau	144	Marchin	190	Seneffe
7	Antoing	53	Court-Saint-Étienne	99	Habay	145	Martelange	191	Silly
8	Arlon	54	Couvin	100	Hamoir	146	Meix-devant-Virton	192	Sivry-Rance
9	Assesse	55	Crisnée	101	Hamois	147	Merbes-le-Château	193	Soignies
10	Ath	56	Dalhem	102	Ham-sur-Heure-Nalinnes	148	Messancy	194	Sombreffe
11	Attert	57	Daverdisse	103	Hannut	149	Mettet	195	Somme-Leuze
12	Aubange	58	Dinant	104	Hastière	150	Modave	196	Soumagne
13	Aubel	59	Dison	105	Havelange	151	Momignies	197	Spa
14	Awans	60	Doische	106	Hélécine	152	Mont-de-l'Enclus	198	Sprimont
15	Aywaille	61	Donceel	107	Hensies	153	Mont-Saint-Guibert	199	Stavelot
16	Baelen	62	Dour	108	Herbeumont	154	Musson	200	Stoumont
17	Bassenge	63	Durbuy	109	Héron	155	Nandrin	201	Tellin
18	Bastogne	64	Écaussinnes	110	Herve	156	Nassogne	202	Tenneville
19	Beaumont	65	Éghezée	111	Honnelles	157	Neufchâteau	203	Theux
20	Beauraing	66	Ellezelles	112	Hotton	158	Neupré	204	Thimister-Clermont
21	Beauvechain	67	Enghien	113	Houffalize	159	Nivelles	205	Thuin
22	Belœil	68	Engis	114	Houyet	160	Ohey	206	Tinlot
23	Berloz	69	Érezée	115	Huy	161	Olne	207	Tintigny
24	Bernissart	70	Erquelinnes	116	Incourt	162	Onhay	208	Tournai
25	Bertogne	71	Esneux	117	Iltre	163	Oreye	209	Trois-Ponts
26	Bertrix	72	Estaimpuis	118	Jalhay	164	Orp-Jauche	210	Trooz
27	Bièvre	73	Estinnes	119	Jemeppe-sur-Sambre	165	Ouffet	211	Tubize
28	Binche	74	Étalle	120	Jodoigne	166	Paliseul	212	Vaux-sur-Sûre
29	Blegny	75	Eupen	121	Juprelle	167	Pecq	213	Verlaine
30	Bouillon	76	Faimes	122	Jurbise	168	Pepinster	214	Verviers
31	Braine-l'Alleud	77	Fauvillers	123	La Bruyère	169	Péruwelz	215	Vielsalm
32	Braine-le-Château	78	Fernelmont	124	La Calamine	170	Perwez	216	Villers-la-Ville
33	Braine-Le-Comte	79	Ferrières	125	La Hulpe	171	Philippeville	217	Villers-le-Bouillet
34	Braives	80	Fexhe-le-Haut-Clocher	126	La Louvière	172	Plombières	218	Viroinval
35	Bruglette	81	Fleurus	127	La Roche-en-Ardenne	173	Pont-à-Celles	219	Virton
36	Brunehaut	82	Flobecq	128	Le Rœulx	174	Profondeville	220	Visé
37	Bullange	83	Floreffe	129	Léglise	175	Quévy	221	Vresse-sur-Semois
38	Burdinne	84	Florennes	130	Lens	176	Quiévrain	222	Waimes
39	Burg-Reuland	85	Florenville	131	Les Bons Villers	177	Raeren	223	Walcourt
40	Butgenbach	86	Fontaine-l'Évêque	132	Lessines	178	Ramillies	224	Walhain
41	Celles	87	Fosses-la-Ville	133	Leuze-en-Hainaut	179	Rebecq	225	Wanze
42	Cerfontaine	88	Frameries	134	Libin	180	Remicourt	226	Waremmes
43	Chapelle-lez-Herlaimont	89	Frasnes-lez-Anvaing	135	Libramont-Chevigny	181	Rendeux	227	Wasseiges
44	Chastre	90	Froidchapelle	136	Lierneux	182	Rochefort	228	Welkenraedt
45	Chaumont-Gistoux	91	Gedinne	137	Limbours	183	Rouvroy	229	Wellin
46	Chièvres	92	Geer	138	Lincent	184	Rumes	230	Yvoir

Annexe 2.2 : AP-Tiers-Lieux-Ruraux-Candidature Quatre Quarts Citoyens

Ceci est le formulaire de candidature de Quatre Quarts faisant réponse à l'appel à projet « tiers-lieux ruraux ».



Appel à projets destiné à l'amélioration des services dans les territoires ruraux via le déploiement de tiers-lieux et le renforcement des maisons multiservices

Appel à projets « Tiers-Lieux Ruraux »

Formulaire de candidature

Renforcement de la dynamique sociale au sein du tiers-lieu Quatre Quarts

Résumé du projet

Description succincte (pitch) du projet et de ses objectifs (en 15 lignes maximum)

Quatre Quarts est un tiers-lieu établi dans l'ancienne gare de Court-Saint-Etienne depuis juin 2015. En 7 ans d'activité, porté par une coopérative avec agrément social, le lieu a mis en place une multitude d'activités, allant d'une cantine à des ateliers citoyens, d'événements culturels à des marchés artisanaux, tout en s'appuyant sur un réseau de partenaires (associations et acteurs du territoire, CPAS, citoyen·nes) de plus en plus large.

Divers besoins émergent de manière concomitante avec l'extension du projet à l'entièreté du bâtiment de l'ancienne gare. Ces besoins ont trait à une **diversification plus sociale des activités** afin de nouer des liens avec un public différent de celui fréquentant le lieu actuellement. C'est pourquoi l'asbl Quatre Quarts Citoyens, créée en 2021 pour porter cette vocation sociale, entend **créer de nouveaux services** tout en **élargissant les plages d'ouverture**. Il s'agit notamment 1. d'ouvrir l'espace cantine à des moments supplémentaire sous forme d'un "resto social", 2. de proposer un espace "Réparothèque" pour entretenir et générer des savoirs, 3. d'organiser des activités pour permettre à chacun·e de réfléchir à son parcours professionnel, et 4. d'animer une offre culturelle adaptée, visant notamment des personnes plus jeunes ainsi que des publics plus précarisés.

Montant global de l'aide sollicitée :	493 000 €
Sous-total sollicité en investissement immobilier :	0 €
Sous-total sollicité en équipement mobilier :	0 €
Sous-total sollicité en fonctionnement :	30 000 €

Informations générales

a) Personne de contact

Personne de référence pour le présent formulaire de candidature :

NOM :	Marichal
PRÉNOM :	Xavier
ORGANISATION :	Quatre Quarts Citoyens asbl
FONCTION :	Administrateur
EMAIL :	xavier-coord@quatrequarts.coop
TEL. FIXE :	010 613 813
TEL. PORTABLE :	0486 472 331

b) Porteur de projet/Bénéficiaire de la subvention

Coordonnées de la structure porteuse du projet :

DÉNOMINATION SOCIALE :	Quatre Quarts Citoyens asbl
STRUCTURE JURIDIQUE :	ASBL
NUMÉRO BCE :	0769.452.795
ADRESSE :	Rue Emile Henricot 61 à 1490 Court-Saint-Etienne
REPRÉSENTANT LÉGAL :	Xavier Marichal
EMAIL DE CONTACT :	xavier-coord@quatrequarts.coop
TEL. :	0486 472 331
NUMÉRO DE COMPTE (IBAN) :	BE10 5230 8134 6804

Régime Tva : NON ASSUJETTI

c) Nom et localisation du tiers-lieu

NOM DU PROJET :	Diversification sociale de Quatre Quarts
COMMUNE D'IMPLANTATION :	Court-Saint-Etienne
ADRESSE PRÉCISE DU TIERS-LIEU :	Rue Emile Henricot 61 à 1490 Court-Saint-Étienne (ancienne gare de Court-Saint-Étienne)

Maîtrise foncière :

Le porteur est-il propriétaire du tiers-lieu ?

Non, le bâtiment est propriété de la SNCB.

Quel est le lien entre le porteur et le tiers-lieu (location, mise à disposition, emphytéose, durée, convention, ...) ?

Par suite d'un appel d'offres en 2020, la coopérative Quatre Quarts SC a obtenu de la SNCB une **concession** « à impact social, sociétal ou environnemental ». Celle-ci a une durée de 8 ans, du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2029, et est contractualisée dans la convention # 905716 établie par la division « Commercial & Contract » de la SNCB, que nous pouvons vous transmettre sur simple demande.

A l'horizon 2029, nous escomptons renouveler une telle concession, à moins que la SNCB soit disposée à vendre le bâtiment, ce qu'un groupe d'utilisateurs envisagerait alors d'acheter via l'établissement d'une coopérative immobilière. La discussion sur cet aspect a déjà eu lieu en 2020 avec la SNCB, mais qui avait décidé de ne pas encore vendre de suite.

d) Partenaires

Liste *par ordre alphabétique* des partenaires associés au projet (leurs rôles respectifs seront décrits plus loin dans le formulaire). Pour tous ces partenaires (à l'exception du CEFA pour des questions administratives), vous trouverez une lettre de soutien en annexe.

NOM DU PARTENAIRE : **Agricovert**
STRUCTURE JURIDIQUE : Coopérative à finalité sociale
OBJET SOCIAL : Promouvoir la souveraineté alimentaire comme le droit des citoyens et des producteurs à définir eux-mêmes leurs systèmes agricoles et alimentaires. Il s'agit aussi de revaloriser le métier d'agriculteur et de permettre la création d'emplois et d'exploitations écologiques, résilientes à taille humaine. La coopérative poursuit aussi des actions d'insertion et de réinsertion sociale par le travail d'un public éloigné du marché de l'emploi dans la même vision de promouvoir une société où chacun peut trouver sa place.

ADRESSE : Chaussée de Wavre 37, 5030 Gembloux
SITE WEB : www.agricouvert.be
EMAIL DE CONTACT : agricouvert@gmail.com

NOM DU PARTENAIRE : **Centre culturel du Brabant wallon asbl**
STRUCTURE JURIDIQUE : asbl
OBJET SOCIAL : L'association a pour but, en dehors de tout esprit de lucre, de promouvoir le développement culturel de la région du Brabant wallon. Elle garantit la participation de toutes les tendances philosophiques et politiques de l'environnement socioculturel.

ADRESSE : Rue Belotte 3, 1490 Court-Saint-Étienne
SITE WEB : www.ccbw.be
EMAIL DE CONTACT : m.breny@ccbw.be

NOM DU PARTENAIRE : **CEFA Court-Saint-Etienne**
STRUCTURE JURIDIQUE : Enseignement secondaire en alternance, dépendant du Collège Technique Saint-Jean Wavre
OBJET SOCIAL : Un enseignement "mi-temps école, mi-temps travail" pour obtenir les certificats d'études et de qualification de l'enseignement professionnel (y compris CESS).

ADRESSE : Rue Belotte 7, 1490 Court-Saint-Étienne
SITE WEB : www.cefase.be
EMAIL DE CONTACT : chef-atelier.cefase@ctsjuw.be

NOM DU PARTENAIRE : Cocorico and co
STRUCTURE JURIDIQUE : asbl
OBJET SOCIAL : Nous accompagnons les chercheurs d'emploi et les travailleurs à trouver leur place dans le monde du travail, chacun à sa façon. Ateliers collectifs, Cosearching, outplacement sont nos activités principales.
ADRESSE : Avenue Jean et Pierre Carsoel, 111 à 1180 Uccle
SITE WEB : cocorico-searching.be
EMAIL DE CONTACT : julie@cocorico-searching.be

NOM DU PARTENAIRE : Crédal ASBL
STRUCTURE JURIDIQUE : asbl
OBJET SOCIAL : Crédal construit une société inclusive et durable, où l'argent est mis au service du bien commun. Crédal accompagne et finance des projets à impact social et environnemental. Crédal propose de l'animation économique sur l'économie sociale, des formations à l'entrepreneuriat coopératif et associatif (agrément ACES), un service d'accompagnement à l'autocréation d'emploi (agrément SAACE), du crédit et micro-crédit.
-
ADRESSE : Rue du Bosquet 15A, Mont Saint Guibert 1435
SITE WEB : www.credal.be
EMAIL DE CONTACT : accompagnement@credal.be

NOM DU PARTENAIRE : Déclic en Perspectives
STRUCTURE JURIDIQUE : asbl
OBJET SOCIAL : Déclic en Perspectives facilite des espaces collectifs de rencontres et d'échanges qui permettent aux personnes qui y participent de se sentir entourées et soutenues afin de stimuler leur capacité d'agir pour créer des projets collectifs, engagés et inscrits dans les principes de l'économie sociale, en vue d'un changement de société.
ADRESSE : Rue Coenraets 72, 1060 Saint-Gilles
SITE WEB : declic-en-perspectives.be
EMAIL DE CONTACT : emeline@declictour.be

NOM DU PARTENAIRE : Equipes populaires Brabant wallon
STRUCTURE JURIDIQUE : asbl
OBJET SOCIAL : L'association a pour but l'éducation permanente des adultes en milieux populaires. Elle a pour objet le développement et l'accompagnement de projets citoyens qui veulent penser de manière critique la société dans laquelle ils vivent pour plus de solidarité, de justice sociale et de démocratie.
ADRESSE : 14, rue de Canonnières-1400 Nivelles

SITE WEB : www.equipespopulaires.be/brabant-wallon/
EMAIL DE CONTACT : ledant@equipespopulaires.be

NOM DU PARTENAIRE : **Le Pas du Jour**
STRUCTURE JURIDIQUE : asbl
OBJET SOCIAL : Le Pas du Jour asbl est un atelier de formation en cuisine à l'attention de jeunes adultes présentant un handicap mental léger.
ADRESSE : avenue des Déportés 79/3, 1300 Wavre
SITE WEB : /
EMAIL DE CONTACT : info@lepasdujour.be

NOM DU PARTENAIRE : **L'Exception ASBL**, service d'accompagnement pour personnes en situation de handicap
STRUCTURE JURIDIQUE : asbl
OBJET SOCIAL : « L'accompagnement consiste, dans le respect de la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées, des principes énoncés à l'article 264 du Code décretaire et aux articles 547 à 551, à favoriser la participation active et personnalisée des usagers à la réalisation de leur projet de vie et le développement de leur citoyenneté dans leur milieu de vie »
ADRESSE : Boulevard des Archers 58 1400 Nivelles
SITE WEB : www.exceptionasbl.com
EMAIL DE CONTACT : isabelle.glineur@exceptionasbl.be

NOM DU PARTENAIRE : **La Chaloupe AMO**
STRUCTURE JURIDIQUE : asbl
OBJET SOCIAL : La Chaloupe est un service d'aide à la jeunesse actif à OLLN, Court-saint-Étienne, Mont-st-guibert et Villers-la-Ville qui agit avec audace pour aider les jeunes et leur entourage, en particulier les plus vulnérables, à s'épanouir et à participer à la construction d'un monde plus juste. Elle les accompagne dans leurs "milles lieux de vie" à travers des actions de prévention et d'éducation.
ADRESSE : Rue du Monument 1 1340 OLLN
SITE WEB : www.lachaloupe.info
EMAIL DE CONTACT : jonathanmeyers.lachaloupe@gmail.com

NOM DU PARTENAIRE : **La cordée**, service d'accompagnement pour personnes en situation de handicap
STRUCTURE JURIDIQUE : asbl

OBJET SOCIAL : Le service d'accompagnement « La Cordée » a pour finalité de permettre à la personne adulte en situation de handicap, qui le souhaite, de mener à bien ses projets de vie, tout en consolidant son autonomie déjà acquise ou en la renforçant au mieux, et ce, en vue d'améliorer sa qualité de vie et son implication citoyenne.

ADRESSE : Boulevard des Archers , 62 1400 Nivelles

SITE WEB : /

EMAIL DE CONTACT : iglineur@lacordeeasbl.be

NOM DU PARTENAIRE : **Les Ateliers Rawète**

STRUCTURE JURIDIQUE : asbl

OBJET SOCIAL : L'association a pour but désintéressé la promotion et la sensibilisation, l'accompagnement et la formation dans les domaines de l'économie circulaire et du réemploi, de l'éco-conception, l'éco-consommation et le surcyclage (upcycling). L'encouragement de pratiques collectives et individuelles d'apprentissages techniques et artistiques (...).

ADRESSE : Rue de Franquénies 77, 1341 Cérroux-Mousty

SITE WEB : www.rawete.be

EMAIL DE CONTACT : ateliersrawete@gmail.com

NOM DU PARTENAIRE : **Lire et Ecrire Brabant Wallon**

STRUCTURE JURIDIQUE : asbl

OBJET SOCIAL : Se rendant compte de la persistance de l'illettrisme malgré l'instruction obligatoire en Belgique, les mouvements ouvriers chrétiens et socialistes ont décidé, en 1983, de créer Lire et Écrire. Aujourd'hui, Lire et Écrire est structurée en régionales réparties sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces régionales sont coordonnées aux niveaux de la Région wallonne, de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En 1988, plusieurs associations et mouvements d'éducation permanente décident d'unir leurs efforts pour lutter contre l'analphabétisme et créent l'ASBL Lire et Écrire Brabant wallon. Elle est alors reconnue comme organisme d'insertion socio-professionnelle (en référence au décret de la Région Wallonne du 17 juillet 1987).

ADRESSE : boulevard des Archers 21 - 1400 Nivelles

SITE WEB : lire-et-ecrire.be/brabantwallon

EMAIL DE CONTACT : brabant.wallon@lire-et-ecrire.be

NOM DU PARTENAIRE : **Maison Médicale de la Thyle**

STRUCTURE JURIDIQUE : asbl

OBJET SOCIAL :	Soins de santé primaires accessibles à tous
ADRESSE :	Rue Emile Henricot 7, 1490 Court-Saint-Etienne
SITE WEB :	www.mmthyle.be
EMAIL DE CONTACT :	gestion@mmthyle.be
NOM DU PARTENAIRE :	Maison médicale Espace Santé
STRUCTURE JURIDIQUE :	asbl
OBJET SOCIAL :	Le secteur de la santé : soins de première ligne, globaux, intégrés et continus touchant à la fois le curatif, le préventif, la promotion de la santé et l'éducation permanente.
ADRESSE :	Avenue des combattants 47/2-49, 1340 Ottignies
SITE WEB :	www.mmottignies.be
EMAIL DE CONTACT :	espacesante@mmottignies.be
NOM DU PARTENAIRE :	Quatre quarts SC
STRUCTURE JURIDIQUE :	Société coopérative (avec agrément social)
OBJET SOCIAL :	Structure initiale qui a fondé le tiers-lieu "Quatre Quarts", la coopérative gère une partie du lieu (dont la cuisine et la cantine), en partenariat avec l'asbl Quatre quarts Citoyens, avec un objet social explicite de création de liens.
ADRESSE :	Rue Emile Henricot 61x, 1490 Court-Saint-Etienne
SITE WEB :	quatrequarts.coop
EMAIL DE CONTACT :	info@quatrequarts.coop
NOM DU PARTENAIRE :	Repair Café de Transition-en-Court
STRUCTURE JURIDIQUE :	association de fait
OBJET SOCIAL :	Repair Café citoyen se tenant une fois par mois
ADRESSE :	/
SITE WEB :	https://www.facebook.com/TransitionEnCourt/
EMAIL DE CONTACT :	repair.cafe.cse@gmail.com
NOM DU PARTENAIRE :	Repair Together
STRUCTURE JURIDIQUE :	asbl
OBJET SOCIAL :	Développement et maintien du réseau des Repair Cafés (Wallonie-Bruxelles)
ADRESSE :	Rue d'Edimbourg, 26 1050 Bruxelles
SITE WEB :	repairtogether.be
EMAIL DE CONTACT :	info@repairtogether.be

D'autres partenaires sont pressentis pour le projet et ont déjà été contactés. Ils sont mentionnés au gré des activités dans les pages qui suivent.

Présentation du projet

Contexte

Quatre Quarts est un tiers-lieu établi (sous forme d'une coopérative avec agrément entreprise sociale) depuis 2015 dans l'ancienne gare de Court-Saint-Étienne, avec pour objectif de redynamiser le centre-ville et de réaménager cet espace en lieu citoyen.

Avec l'aide de plusieurs coopérateurs, nous avons réinvesti la gare en veillant à mettre en valeur sa richesse architecturale et patrimoniale et de le transformer en lieu de vie et d'échange ouvert à tou·tes.

Depuis, outre l'ouverture cinq jours semaine d'une cantine et d'un bar ouvert à tout public, de nombreuses activités y ont vu le jour : atelier vélo, cours de dessin, cours de cuisine, tables de conversation, conférences, rencontres littéraires, concerts, Repair café, brocante, etc. D'autres évènements ou activités s'y déroulent de manière ponctuelle et ont amené de nombreux partenariats avec des institutions ou associations locales.



Tributaire pendant des années d'un bail précaire annuel qui ne permettait pas d'envisager sereinement des développements à long terme, la situation s'est enfin améliorée : depuis le 1^{er} avril 2021, Quatre Quarts a obtenu une concession de 8 ans auprès de la SNCB pour occuper l'ensemble des locaux de la gare (> 750 m², là où jusque-là le projet en occupait 250) et les rendre disponibles à des activités complémentaires, tant internes qu'externes.

Cette « extension » du projet lui donne un nouvel élan, avec le souhait de faire rayonner encore plus le projet, d'y accueillir encore plus d'activités et d'y poursuivre sa vocation sociale. Au fur et à mesure de la rénovation des espaces, sont ainsi accueillis autour de Quatre Quarts d'autres projets qui renforcent la nature de tiers-lieu de ce grand bâtiment de la gare :

- La coopérative Agricovert avec l'ouverture d'un magasin de producteurs locaux (principalement maraîchage et produits d'épicerie) ;
- Deform-Up, une start-up environnementale soutenue par la Fondation pour les Générations Futures qui effectue de l'upcycling (surcyclage) du verre ;

- Rawète, une asbl qui propose des ateliers partagés en textile et menuiserie ;
- Une artisane, Charline, avec son atelier de garnissage (rénovation de fauteuils) ;
- Rock'n'Brol Baby, une activité qui propose aux futurs parents des listes de naissance de seconde main, avec sélection qualitative et sélection en ligne ;
- L'ASBL Folia Officinalis qui propose un espace de documentation sur les plantes (cuisine, naturopathie...) avec de nombreux ateliers et le projet de créer une petite herboristerie de transformation de plantes locales (plantes médicinales, infusion, tisanes...).

De plus, Quatre Quarts ouvrira un petit espace de coworking (6 ou 7 places) dès le début de 2023.

Pour renforcer les aspects culturels et sociaux, une partie des espaces - notamment ceux directement attenants à la cantine - ont été conservés en gestion propre par la coopérative afin de pouvoir y dynamiser des activités non commerciales au sein du tiers-lieu. C'est pour cela que la gestion de ces salles a été confiée dès juin 2021 à une structure créée à cet effet : **Quatre Quarts Citoyens ASBL**. Le premier travail de l'asbl a été de redynamiser la vie culturelle du lieu, qui avait été fortement mise à mal par la crise COVID. Concerts, pièces de théâtre, stand-up, débats ont ainsi été accueillis dans les pièces, en même temps que plein d'ateliers et d'activités allant du cours de dessin ou de yoga à du tricot ou de la création de teinture-mère. Il est toutefois ressenti que le lieu pourrait rendre encore plus de services à une population plus diversifiée.

Projet

Telle est donc bien la raison d'être du présent projet: rendre encore plus de service à la population alentour, au travers d'une diversification qui vise explicitement différentes strates sociales, en diversifiant fortement la proposition actuelle.

À visée sociale forte, et donc explicitement non-commerciale, le projet est porté par l'ASBL Quatre Quarts Citoyens. Il est aligné avec les fondements de l'appel à projet vise à offrir un cadre « souple et modulable afin de répondre au mieux aux besoins des populations rurales : (...) des services de proximité, des services adaptés, de nouvelles dynamiques et de nouveaux usages ».

Nous entendons effectivement offrir « aux citoyens, aux associations, aux entrepreneurs, aux télétravailleurs, et plus généralement à tous les acteurs locaux et à l'ensemble de la population un lieu de services, de rencontres, un environnement de travail adapté, un lieu de culture, de formation, des événements, des temps d'échanges... » pour répondre encore plus aux besoins locaux de « tisser des liens entre habitants et entre réseaux d'acteurs pour rendre le territoire plus solidaire, plus inclusif, pour faire naître de nouvelles idées et de nouveaux projets. »

A ces égards, le projet de l'asbl est de mettre sur pied quatre nouveaux types d'activité au sein du lieu, qui répondent à des besoins exprimés par des publics variés.

La Gargotte

Inspiré de « restos sociaux » tels que ceux ouverts à Braine-l'Alleud, ou plus récemment à La Serre à Ixelles, l'idée est de créer du lien autour de la préparation et du service de plats

durables et sains. Et de servir ceux-là dans la cantine, d'abord un puis deux midis par semaine, avec une approche de prix libres ou de prix modiques.

Les Ateliers "Répare-Tout"

Un espace de « Réparothèque » pour entretenir et générer des savoirs autour de la réparation des matériaux et la prolongation de la durée de vie des objets, avec des permanences d'accueil et une multitude d'ateliers pour que chacun-e puisse apprendre et progresser en réparation.

Tisser c'est un métier

Entouré de nombreux acteurs actifs dans l'accompagnement, destiné à des personnes ayant des parcours professionnels variés, allant du chômage au souhait de changer de métier ou de se lancer dans une nouvelle activité, le principe est d'alterner des conférences de présentation et des ateliers collectifs sur ce sujet pour permettre à chacun-e de réfléchir à son parcours professionnel, de se rendre compte des possibilités et de choisir de peut-être entreprendre une démarche plus personnelle par la suite.

Culturons-nous

Le souhait de ce volet est de mettre sur pied une offre culturelle élargie pour co organiser et accueillir des ateliers, spectacles, animations plus diversifiés, s'adressant à un public plus large et visant notamment des personnes plus jeunes ainsi que des publics plus précarisés.

Partenariats

Ces 4 volets seront développés avec un très grand nombre de partenaires qui apportent l'ensemble des compétences et énergies nécessaires à l'ensemble. Tous ces partenaires sont éminemment locaux, et un certain nombre ont déjà des liens, souvent ponctuels, avec le tiers-lieu. Même si dans la suite du présent document nous insistons principalement sur les contributions spécifiques (de tel partenaire à telle nouvelle activité), la plupart des partenaires ont des intérêts pour plusieurs activités et il est pressenti que la dynamique de partenariat que le présent projet permettra d'enclencher débouchera très certainement sur encore plus d'idées et de nouvelles activités, qui rendront encore d'autres services à la population alentours.

Comme vous le constaterez à la lecture du document, nous n'avons cependant pas formellement sollicité de partenariat avec les autorités communales locales. A la fois pour des raisons d'indépendance d'un projet mené par et pour les citoyen·nes, mais aussi pour des raisons de délais dans la formalisation des documents. Cela ne nous empêche pas d'avoir déjà aujourd'hui diverses collaborations récurrentes avec la commune, et en particulier son CPAS (notamment avec l'accueil de personnes en article 60), qui seront bien entendu invités à prendre la part qu'ils souhaitent dans les nouvelles activités déployées.

Réponses aux dix critères de sélection

1. Multifonctionnalité

■ Identification des besoins

Description des besoins auxquels le projet répond déjà (dans sa forme actuelle)

Dans sa forme actuelle, le tiers-lieu Quatre Quarts répond principalement au besoin de nombreux·ses citoyen·nes d'avoir un lieu où puissent s'exprimer leur créativité, leurs idées, leurs envies. La proposition initiale a évolué au cours du temps, mais les quatre axes (quarts) se sont maintenus tout en s'ajustant aux besoins exprimés par les visiteurs du lieu. En filigrane derrière toutes les activités, Quatre Quarts se veut un acteur de l'économie sociale, créateur de liens sociaux. Nous avons à cœur de nous insérer dans le tissu associatif stéphanois, en renforçant les initiatives locales. Au travers de toutes les activités présentées ci-dessous, nous veillons à toujours mettre en avant la convivialité et à encourager les liens intergénérationnels et multiculturels.

Quart Cantine



La coopérative affiche une carte de restauration (cf. menu actuel sur <http://quatrequarts.coop/au-menu/>) proposant des produits principalement locaux et de saison, et veillant à être au maximum bio. L'objectif est de rapprocher les clients des producteurs, de leur permettre de mettre un « visage » et une histoire derrière les produits qu'ils consomment. Dans le même esprit, les boissons proviennent toutes de producteurs locaux et artisanaux, qu'il s'agisse des jus, softs ou des bières. Seule « exception », les vins viennent d'un peu plus loin.

Si ce quart est également celui qui permet à la coopérative de maintenir son équilibre financier, sa raison d'être principale est bien de créer du lien et des rencontres, que ce soit autour d'un repas, d'un café ou d'un verre d'eau gratuit. L'espace cantine se veut en permanence ouvert à tou·tes, télétravailleur d'un jour ou visiteur de passage attendant son train. Hormis une « professionnalisation » progressive de ce quart via l'engagement de 4 salarié·es (ce qui fait également partie de la vision sociale en créant des emplois stables et de qualité), ce quart n'a pas tellement changé au cours du temps (exception du menu qui varie régulièrement 😊). Néanmoins, malgré un facteur de marge volontairement bas (nous n'appliquons qu'un facteur de 2.67 là où dans le reste de l'Horeca il est habituellement situé entre 3 et 3.5), certains usagers du lieu n'hésitent pas à nous solliciter pour inclure dans la carte des propositions de repas avec des prix encore plus bas.

Quart Ateliers



Diverses activités sont organisées, pour tout public, en lien avec la finalité du lieu. Le lieu est à disposition des citoyen·nes ou des associations locales, pour un atelier, une rencontre, une réunion, afin de faire partager un talent. Le but de ces activités est de renforcer les structures existantes et de favoriser la rencontre et l'échange.

Cet aspect « ouvert » permet de rencontrer le besoin de nombreuses associations locales et de citoyen·nes, de bénéficier de locaux dans

lesquels organiser des évènements, réunions, présentations, stages, cours... Avec plus de 300 activités par an, le lieu semble remplir adéquatement ce besoin, et c'est ce que l'asbl Quatre Quarts Citoyens entend renforcer pour répondre à des besoins plus diversifiés.

Nous veillons, et avons pour projet de renforcer cet aspect, à proposer une large variété d'activités culturelles, allant du spectacle à la musique, de débats philosophiques à des ateliers et cours.

Quart Librairie



Un espace est dédié aux ouvrages alternatifs, en accord avec nos valeurs socio-environnementales. Au fur et à mesure du temps l'offre a été adaptée au retour des visiteurs du lieu. Ce quart va d'ailleurs se renommer *Lectures*. N'y sont plus vendus livres de poche, BDs, romans, livres pour enfant, Mooks... dont le choix n'était jamais assez large, mais exclusivement toute une série de magazines « alternatifs » et difficiles à trouver ailleurs. Ces magazines peuvent être achetés ou consultés sur place. En parallèle, un groupe de coopérateur·rices propose régulièrement des livres à la lecture, en mode « bibliothèque » ainsi que des romans graphiques à lire sur place et autour desquels une discussion est organisée toutes les six semaines.

Quart Artisanat



Jusqu'à la crise COVID, un espace était consacré à la présentation et à la vente des œuvres de créateurs locaux (système de dépôt-vente). L'objectif était de créer des liens entre les habitant·es et les artistes, de promouvoir le travail local et de permettre à chaque artisan·e de venir présenter son travail. Constatant le nombre limité d'artisan·es qu'il était possible d'accueillir en permanence, la malheureuse « disparition » de certains objets, le concept a été remanié post-COVID, et aujourd'hui l'objectif est d'accueillir un maximum d'artisan·es lors de « marchés d'artisans locaux » ouverts à tou·tes et permettant de créer une belle émulation du public de par le rassemblement en un lieu et moment unique d'une multitude de techniques et objets différents. Deux marchés sont organisés en 2022, et l'objectif est de parvenir à terme à un marché par trimestre.

Le 5^e quart : Coworking

Suite à des demandes récurrentes fortes, particulièrement dans la foulée de la crise COVID et du changement des modes de travail, une large enquête a été menée en mai-juin 2021 pour étudier l'ampleur du besoin d'un espace de coworking. Pendant quatre semaines, nous avons interrogé plusieurs centaines de personnes via des questionnaires papiers sur place, et électronique sur les réseaux sociaux et via notre newsletter. Le résultat a été très clair, avec plus de 80 marques d'intérêt très précises et prêtes à s'engager financièrement pour un tel espace. C'est pourquoi un des derniers espaces à réhabiliter du bâtiment sera bientôt prêt pour pouvoir accueillir 6 places de travail flexible en janvier 2023 au plus tard.

Description des nouveaux besoins auxquels le projet veut répondre

De manière générale, le projet entend répondre à un besoin de plus de mixité sociale, avec l'ouverture de toute une série d'activités à des publics plus diversifiés que ceux fréquentant actuellement le lieu. La démarche se base sur les commentaires les plus récurrents qui sont reçus par l'équipe permanente du lieu, ainsi que des analyses avec divers partenaires.

Ces besoins sont :

- Accès à une alimentation de qualité à des prix encore plus démocratiques, pour un public qui a envie de découvrir le menu ou de passer des moments de convivialité, mais avec un budget limité ;
- Un espace permettant aux personnes porteuses d'handicap de valoriser leurs compétences et capacités. Un lieu leur offrant la possibilité de tisser du lien et de se rendre utile ;
- Augmenter les propositions culturelles afin qu'elles soient plus diversifiées puisqu'il n'y a pas dans la commune de centre culturel local ni de maison de jeunes avec local permanent, avec en particulier des demandes régulièrement exprimées pour :
 - o Une amplification des activités pour les jeunes de 15 à 25 ans, comprenant des activités autoportées à travers desquelles ils peuvent exprimer leur créativité ;
 - o Des propositions supplémentaires à destination des familles ;
 - o Une demande accrue de stages pour les plus jeunes suite à la modification du calendrier scolaire (blocs de 2 semaines de congés) ;
 - o Une volonté de discussions et de débats en plus, dans un esprit d'éducation permanente et continue.
- Un besoin grandissant d'accès à la réparation, exprimé tant par le nombre de personnes dont le Repair café mensuel n'a pas le temps de prendre les objets en charge, que par les nombreux visiteurs qui poussent la porte des Ateliers Rawète (installés dans le bâtiment) à la recherche d'une solution rapide de réparation tant en textile que sur des objets autres.
- Dans la foulée de la crise COVID, un certain malaise professionnel semble s'étendre à un nombre encore plus grand de personnes. Au chômage, licenciées, au bord ou en burn-out, rêvant de changer de boulot, réfléchissant à lancer une autre activité... Quatre Quarts accueille énormément de personnes avec de tels questionnements, notamment un grand nombre qui souhaite devenir bénévoles quelques heures par mois afin de redonner du sens à ce qu'ils ou elles font. Des discussions avec ces personnes, il ressort que beaucoup ne savent pas par où commencer leurs réflexions pour rebondir... alors que des associations et des propositions existent en ce sens.

Quelle est la complémentarité avec l'offre actuelle éventuellement déjà existante ?

La complémentarité est complète car il s'agit d'abord et avant tout de renforcer l'esprit d'un lieu qui se veut propice à créer du lien et des rencontres, à donner du sens et permettre à chacun de s'épanouir dans un esprit d'échange de savoirs et de coopération.

Toutes les nouvelles activités ont donc été conçues avec l'idée qu'elles s'intègrent au mieux avec l'existant. Le dénominateur commun derrière tous les besoins exprimés, et donc les réponses imaginées, est un facteur social fort. Il s'agit, de manière transverse et complémentaire, de rajouter à l'éventail de ce que propose Quatre Quarts une collection d'activités qui viennent se greffer autour des quarts *Cantine* et *Ateliers* pour mettre sur pied autant de nouvelles propositions avec une vocation d'inclusion sociale affirmée.

D'un point de vue de la structuration administrative, la coopérative Quatre Quarts SC coordonne l'activité commerciale qui permet au lieu d'exister et de se pérenniser, cantine et futur coworking en premier lieu. Au vu de la vocation sociale clairement souhaitée par le présent projet, il est donc plus cohérent que celui-ci soit porté par l'asbl Quatre Quarts Citoyens, qui a pour vocation de renforcer la vie du lieu tout en ayant « pour but désintéressé de créer des espaces d'expression, de réflexion, de rencontre, d'échange, de dialogue, de débat et d'action autour des enjeux de notre époque - psychosociaux, éthiques, écologiques, économiques, sociaux et démocratiques - afin d'œuvrer à la construction d'une société juste, solidaire, écologique, conviviale et démocratique » (extrait des statuts). Ainsi, sont combinées au sein d'un même lieu des visions coopérantes et de solidarité qui se renforcent pour créer un lieu ouvert à tous les tiers, un tiers-lieu ouvert sur le monde et la complexité des interactions qui le régissent.

Description de la méthode utilisée pour identifier les nouveaux besoins

Comme évoqué plus haut, la méthode a principalement consisté en un dialogue de terrain. Ont été pris en considération d'une part les avis et commentaires reçus quotidiennement des personnes qui visitent, occupent, animent le lieu ; et d'autre part plusieurs rencontres avec d'autres associations locales, qu'elles soient déjà partenaires ou non. A été particulièrement mis en avant un souhait de continuer à renforcer les liens, en utilisant au maximum les espaces du tiers-lieu. De nombreuses associations ont mis en avant les points d'intérêt ou de blocage d'autres populations que celles fréquentant actuellement le plus le lieu.

De cela, un groupe de coopérateur·rices a réfléchi à des propositions qui se fondent naturellement dans la dynamique existante du lieu tout en répondant au mieux aux différents besoins exprimés. Il en est ressorti le projet en 4 volets qui est proposé ici.

■ Nouvelle offre de services

Description détaillée de la nouvelle offre de services

Pour chacun des 4 volets, nous présentons chaque fois l'offre établie, tant du point de vue de l'intention et des publics concernés que de la manière très concrète dont elle se déclinera, les partenaires impliqués, et déclinons ensuite les différents points de veille demandés au dossier.

De manière générale, l'objectif est foncièrement de renforcer le côté déjà multifonctionnel de l'offre actuelle, raison pour laquelle le projet n'entend pas développer une activité unique, au risque qu'elle devienne dominante, mais bien mettre sur pied quatre nouvelles fonctions qui viennent étoffer la palette des « services » du lieu.

La Gargotte

Intention

Inspiré de « restos sociaux » tels que ceux ouverts à Braine-l'Alleud, ou plus récemment à La Serre à Ixelles, l'idée est de créer du lien autour de la préparation et du service de plats durables et sains. Et de servir ceux-là dans la cantine, d'abord un puis deux midis par semaine, avec une approche de prix libres ou de prix modiques.

Publics concernés

Trois publics sont adressés simultanément, avec l'intention explicite de créer du lien au sein de chaque groupe, mais aussi entre eux :

1. A l'heure où les crises s'enchaînent et la pression s'accroît sur les finances des ménages, le premier public cible est celui très large de l'ensemble de la population qui souhaite s'octroyer un moment de détente et de convivialité autour d'un bon repas sans dépenser trop.
2. Un deuxième public est celui qui est intrigué ou intéressé par d'autres manières de cuisiner, et des liens qui se tissent en pratiquant cette activité ensemble.
3. Le 3^{ème} public est celui des personnes porteuses d'handicap désireuses de mettre leurs compétences et capacités au profit d'un projet social. Elles auront, via une convention de volontariat, la possibilité de réaliser le service à table de La Gargote.

Déroulé concret

L'objectif à terme est d'utiliser la salle Cantine du lieu le temps de deux ou trois repas par semaine avec une offre différente, cuisinée en commun. Et ce à des moments où justement le service cantine « de base » n'est pas ouvert. Dans un premier temps (cf. le phasage prévu dans le calendrier), *La Gargotte* se focalisera sur les lundis midis, avec l'idée de s'étendre progressivement.

Un lundi-type se déroulera dès lors comme suit, sous la houlette d'un-e chef-fe de cuisine rétribué grâce au projet :

- Dès le matin, les invendus locaux sont collectés auprès des partenaires, et complétés par les achats nécessaires de matières premières réalisés par le ou la chef-fe ;
- Dès 10h, les bénévoles qui se sont inscrits pour cuisiner ensemble, rejoints par un-e ou deux étudiant-es du CEFA voisins, prennent possession de la cuisine et décident avec la chef-fe de ce qui va être préparé ;
- Dès 12h, des personnes porteuses d'handicap préparent l'organisation du service. Elles seront soit passées au préalable en formation au « Pas du jour » ou au « Petit Chemin », soit accompagnées d'un référent faisant le lien entre le volontaire, le personnel de la *Gargotte* et le public, et ce le temps d'être suffisamment autonomes que pour réaliser les tâches demandées ;
- Service de 12h30 à 14h30 ;
- Vaisselle, rangement, nettoyage et fermeture à 17h.

Si l'objectif est de pouvoir à terme assurer des services de 45 couverts, la première phase démarrera de manière plus réaliste sur 20 à 25 plats. Les leçons seront tirées de la « montée en puissance » progressive, et sur cette base l'extension à plusieurs jours/services sera étudiée. Le souhait du projet serait également d'ouvrir une telle activité à un deuxième moment: le mardi soir et/ou le dimanche afin de toucher un public nettement différent (week-end au lieu de semaine). Et il serait même possible de combiner ce jour-là un brunch avec un repas léger du dimanche soir (frites à base de pommes de terre invendues ?) avant la projection d'un film familial (lien avec *Culturons-nous*). Cette vision s'affinera au fur et à mesure des avancées du projet.

Partenaires

Les nombreux partenaires regroupés autour de ce volet s'articulent en trois groupes :

- Ceux qui permettent de rendre *La Gargotte* (encore plus) vertueuse en valorisant d'abord des invendus alimentaires avant qu'ils périssent. Contribuent notamment à cet aspect la coopérative *Agricovert* qui regroupe producteurs et consommateurs de produits locaux (dont maraîchage), l'*Aide Alimentaire* locale de Court-Saint-Étienne, ainsi que de nombreux commerces alimentaires alentours qui seront sollicités au fur et à mesure.
- Ceux qui apportent les savoirs nécessaires à la bonne réalisation de l'activité : d'une part le *CEFA* (école d'enseignement secondaire en alternance) dont les étudiant·es (qui le souhaitent, et des personnes différentes chaque semaine) de 4e à la 7e année seront invités à prendre part à la préparation en cuisine avec toutes les connaissances acquises pendant leur formation antérieure (ces heures étant reconnues dans leur cursus de formation pratique). Et d'autre part le *Pas du Jour* (asbl consistant en un atelier de formation en cuisine à l'attention de jeunes adultes présentant un handicap mental léger) chez qui les personnes soumises à handicap auront pu se former au service en salle afin d'acquérir les compétences utiles pour que cela se déroule au mieux.
- Ces personnes viendront d'horizons divers, mais notamment de différentes maisons et institutions d'accueil qui leur sont dédiées et qui les aident à prendre de l'autonomie, dont L'Exception, La Cordée et Le Coup de Pouce qui ont déjà tous trois des relations avec Quatre Quarts. Ces services ont de nombreuses années d'expérience dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap dans le cadre de projets d'activités citoyennes. Ils seront présents durant le temps d'adaptation nécessaire à ce que l'activité devienne pérenne pour la personne en situation de handicap et donc que la personne soit suffisamment autonome pour réaliser l'activité sans leur soutien. Les jeunes qui fréquentent La Chaloupe pourraient également choisir de s'investir dans l'activité.

Caractère multifonctionnel

Ce volet vient donc renforcer la fonction « cantine » du lieu, mais avec une perspective et une vision d'inclusion différentes, volontairement mise en avant dans l'activité. Ce faisant, en « attirant » des publics différents, l'activité de *La Gargotte* permettra de renforcer les autres aspects fonctionnels du lieu car venir sur place permettra à ces publics de découvrir tout ce qui s'y fait d'autre et d'ainsi bénéficier d'autres fonctions d'intérêt pour les un·es ou pour les autres.

Adéquation aux besoins identifiés

Ce volet permet de rencontrer deux besoins exprimés très fortement : l'accès à prix démocratique à un lieu convivial où il fait bon manger, se poser, discuter, et la possibilité pour des personnes avec des profils différents, donc les personnes en situation d'handicap, de sortir de chez elles, de tisser du lien et de s'insérer dans des activités qui font sens pour elles.

Adéquation aux objectifs de l'appel à projets

Ce volet soutient donc pleinement l'objectif d'améliorer l'offre de services dans une zone rurale, renforçant le caractère hybride de ce qu'est Quatre Quarts en élargissant, en partenariat, les fonctions du quart Cantine avec encore plus d'inclusivité et de croisement des publics qui fréquentent le lieu, créant ainsi du lien social sur le territoire.

Lien avec les politiques sectorielles fédérales, régionales ou communautaires

Cet axe se veut aligné avec la déclaration de Politique Régionale Wallonne de 2019 (volet Agriculture et alimentation), qui déclarait: "L'alimentation joue un rôle crucial dans la vie des citoyens. Elle implique des liens transversaux avec les enjeux de la santé, de l'agriculture, de l'emploi, de l'environnement et du climat qui constituent des défis dans la Wallonie."

Elle rentre également en résonance avec des actions menées par Direction de l'Action sociale du SPW dans le cadre de ses missions d'insertion, avec notamment [un soutien aux épiceries et restaurants sociaux](#). Il est envisagé de contacter ses services lorsque le projet aura fini sa phase pilote (cf. calendrier, étapes 1 à 3), pour analyser si notre modèle au départ d'un tiers-lieu peut correspondre à leur prescrit.

Les Ateliers "Répare-Tout"

Intention

Un espace de « Réparothèque » pour entretenir et générer des savoirs autour de la réparation des matériaux et la prolongation de la durée de vie des objets, avec des permanences d'accueil et une multitude d'ateliers pour que chacun·e puisse apprendre et progresser en réparation.

Avec toujours en filigrane un objectif de lien social : l'intention est d'aider chacun·e à s'autonomiser en termes de réparation, de partage de connaissances, de lutte contre l'obsolescence programmée, de « réparer plutôt que de racheter », de (re)création d'objets avec des matériaux qu'on pensait inutilisables.

Publics concernés

A l'heure où des concepts-clés de l'économie circulaire, tels que la réparation et le surcyclage, commencent à percoler dans le grand public, celui-ci se retrouve souvent démuni au moment de passer à la pratique. Ainsi, le *Repair café* qui a lieu une fois par mois au sein de Quatre Quarts doit régulièrement refuser des demandes de réparation, étant limité tant par ses horaires que par la disponibilité de réparateurs bénévoles, et les *Ateliers Rawète* – qui ont installé dans le bâtiment leurs ateliers partagés de menuiserie et couture – sont régulièrement sollicités pour des travaux de réparation qui ne sont pas de leur ressort. Un public sans cesse croissant, et certainement encore renforcé dans sa démarche par une série d'augmentations des coûts de la vie, est donc à la recherche de moyens de réparer divers vêtements et objets.

Déroulé concret

Afin de rencontrer le plus grand nombre et d'organiser au mieux la réparation efficace de tout ce qui peut l'être, le principe est d'organiser à la fois des permanences « réparation » au sein des *Ateliers Rawète* et d'aménager un espace du bâtiment en grande salle pour des séances de réparation collectives.

Pour les permanences, celles-ci seront organisées de manière à permettre à des populations différentes de trouver un créneau horaire qui leur conviennent. Ainsi, elles s'établiront :

- Toute la journée du mardi, jour de marché communal sur la place à 200 m, de 9h30 à 15h30 ;

- Le mercredi en nocturne, de 17h à 21h ;
- Le samedi matin, de 10h à 13h.

Ces permanences n'auront pas pour fonction spécifique de directement réparer, sauf si cela s'avère faisable en fonction de la panne et du temps disponible, mais plutôt d'orienter et de rediriger vers les bons ateliers (organisés en interne, cf. ci-dessous, ou en externe dans le réseau de partenaires de la réparation comme *Restor* pour les machines à laver). L'objectif est d'aider chacun·e à identifier une solution de réparation pour son problème, et idéalement de bénéficier d'un objet réparé dans le mois.

Elles donnent également accès à une matériauthèque, facilitant l'achat à petit prix de matériel de récupération (tissu, bois, visserie,...) et également accès à un catalogue de petits outils à emprunter, ainsi qu'une aide à réserver d'éventuels objets à usage sporadique dans le catalogue en ligne d'*Usitoo* (avec livraison sur place au Quatre Quarts).

Pendant ces mêmes plages horaires, seront organisés et animés tout au long de l'année une série de « moments », présentations et ateliers autour de la réparation :

- Sous forme de thématiques et de techniques, telles que travail du bois, couture, bases de réparation du petit électro, informatique, bijoux...
- Sous forme d'ateliers plus ciblés, visant à collectivement (apprendre à) réparer des objets d'un même type.
 - Par exemple, un atelier de « réparation de grille-pain » où tous les participant·es viennent avec leur grille-pain à réparer, chacun·e tentant de réparer le sien ainsi que ceux de ses voisin·es sous la houlette d'un·e animateur·rice qui a le savoir nécessaire pour conduire les différentes opérations.
 - Exemples d'autres ateliers similaires : « changement d'une roue de vélo », « coudre une pièce de genou à un jeans », « aiguiser mes outils de jardin », « changer l'écran fissuré de mon smartphone »... Les thèmes seront adaptés en fonction des demandes explicites ainsi que des statistiques des problèmes les plus récurrents telles que *Repair Together* les collecte au travers du réseau des *Repair cafés*.

Sont également bienvenues à l'atelier des personnes qui n'ont pas de tel objet à réparer directement mais sont curieuses d'apprendre et d'aider. Des modèles complémentaires seront fournis via le réseau de partenaires (*Restor – ressourcerie de la Dyle, La donnerie "Donne et ris" du Coup de Pouce*). L'esprit de ces ateliers est effectivement : « Tu as un objet à réparer, viens avec ! Tu n'as pas d'objet ? Viens apprendre à réparer et aider les autres. »

Partenaires

Le partenaire principal de ce volet sera l'asbl des *Ateliers Rawète* qui coordonnera les permanences et l'organisation du calendrier des ateliers.

Pour la conduite de ces ateliers, nous puiserons dans l'immense réseau de bénévoles des *Repair cafés* et de *Repair Together*, qui organisera d'ailleurs en propre une série de formations telles que ce réseau est en train de les structurer à travers toute la Wallonie, mais également dans le savoir-faire d'une série d'associations locales ou avoisinantes : l'*atelier vélos "Au Passage"*, *Le Vestiaire* (boutique de seconde main soutenue par le CPAS), certains

jeunes en formation au CEFA... et inclurons aussi les réparateurs professionnels de la région en leur proposant d'ainsi mettre en avant leur savoir-faire et leurs compétences. Des jeunes de *La Chaloupe* sont également les bienvenus pour aider à l'encadrement des ateliers ainsi qu'à l'accueil des personnes.

D'autres partenaires seront plus périphériques, mais viendront compléter l'offre pour donner tant accès à du matériel nécessaire que des secondes vies à un grand nombre d'objets. La coopérative *Usitoo* renforcera son offre de location d'objets auprès de Quatre Quarts tandis que *La Donnerie du Coup de Pouce* et *Restor-ressourcerie de la Dyle* trouveront chez *Les Ateliers "Répare-Tout"* un partenaire à même de réparer pour eux des petits objets dont ils n'ont pas le temps de s'occuper en direct (les donneries et ressourceries sont souvent contraintes de jeter un grand nombre d'objets reçus en trop mauvais état), et/ou recevoir des objets réparés car il n'est pas prévu à ce stade de revendre des objets remis en état (la même chose sera proposée au *Vestiaire* si des vêtements réparés ou surcyclés venaient à rester). De même, un partenariat avec la plateforme *Kapout.be* (créée à Court-Saint-Etienne) servira également de caisse de résonance pour informer le public de l'existence des ateliers et comme source d'approvisionnement en pièces détachées ou objets à réparer.

Caractère multifonctionnel

Consistant en un véritable 6^e *quart* pour le lieu après le coworking, cette activité de « réparaothèque » entend véritablement rajouter une fonction sociétale de plus au lieu, en développant un pôle de savoir collectif autour de la réparation et de la prolongation de la durée de vie des objets et matières.

Adéquation aux besoins identifiés

Ce volet permet d'offrir une première solution à un besoin de réparation exprimé de manière récurrente auprès de divers partenaires.

Adéquation aux objectifs de l'appel à projets

Tout en renforçant aussi l'hybridation du lieu et le croisement des publics, ce volet entend être fortement ancré dans le territoire en y créant à la fois du lien social (raison pour laquelle les ateliers de réparation sont organisés de manière collective) mais aussi de la résilience, en dotant le territoire de compétences utiles et nécessaires par rapport au défi d'un monde de transition bas-carbone où les savoir-faire de l'économie circulaire permettront de résoudre certains aspects.

Lien avec les politiques sectorielles fédérales, régionales ou communautaires

Ce axe aussi est aligné avec la Déclaration de Politique Régionale Wallonne 2019, cette fois sur le volet "économie circulaire et régénératrice" : "La Wallonie fera en sorte que l'ensemble de ses activités économiques s'inscrivent dans une approche d'économie circulaire (production bas carbone, zéro déchet, économie de la fonctionnalité, circuits courts, économie de la réparation, sortie de l'obsolescence programmée, assainissement des friches industrielles, réduction planifiée de l'usage des plastiques, design responsable). Elle encouragera également un autre rapport à la consommation, sans réduire la qualité de vie."

En parallèle, de plus en plus de politiques et actions prennent place pour soutenir l'économie circulaire, à tous les niveaux de pouvoir, de l'Europe au régional. Lesline ste la cohérence

avec ces diverses politiques seront garantis notamment grâce à des partenaires tels que Repair Together, Restor ou Usitoo qui suivent de près les actions de [Circular Wallonia](#), notamment via le réseau RES-SOURCES dont ils sont membres, et certains sont également facilitateurs pour le Green Deal wallon "[Achats circulaires](#)".

Tisser c'est un métier

Intention

Entouré de nombreux acteurs actifs dans l'accompagnement, destiné à des personnes aux parcours professionnels variés, allant du chômage au souhait de changer de métier ou de se lancer dans une nouvelle activité, le principe est d'alterner des conférences de présentation et des ateliers collectifs sur ce sujet pour permettre à chacun-e de réfléchir à son parcours professionnel, de se rendre compte des possibilités et de choisir de peut-être entreprendre une démarche plus personnelle par la suite.

Publics concernés

Si la santé mentale et la nécessité d'accompagnement ont été fortement mises en avant pendant et après la crise COVID, d'autres indicateurs soulignent un problème plus structurel au sein de la société et en particulier des parcours de vie professionnels : aujourd'hui, on compte en Belgique 500 000 personnes en arrêt maladie de longue durée, soit plus que le nombre de chômeurs comme l'ont rapporté divers journaux, [dont l'Écho](#). Si certains sont bloqués dans leur parcours - privé également - par des difficultés d'accès à l'information dans un monde dont la vitesse de numérisation s'est également accélérée suite au COVID, d'autres sont à la recherche de pistes ou de soutien pour rebondir après la perte d'un emploi, en changer, créer leur propre activité...

Déroulé concret

Le social, c'est d'abord une affaire de liens. Lorsqu'il s'agit de chercher ou définir sa place dans la société, cela ne se fait pas seul. Et si nous parlons de place, c'est que celle-ci peut prendre des formes variées : travail, activité, bénévolat, etc. En réunissant des partenaires professionnels de l'aide à l'intégration (depuis l'alphabétisation jusqu'à la création de son propre emploi), nous avons identifié une série de propositions que le tiers-lieu pouvait mettre en place, au travers de présentations et d'ateliers collectifs, pour rencontrer une partie des besoins exprimés ci-avant :

- Aide sociale : aider à une meilleure connaissance du réseau social local. Exemple : Qu'est-ce qu'une Maison médicale ? Quelles sont les Maisons Médicales de la région ? En quoi peuvent-elles aider et accompagner les personnes en réorientation ou en quête de sens ?
- Lutte contre la fracture numérique : aider des personnes démunies face à l'accélération du numérique dans toutes les strates de la société, que ce soit par exemple pour gérer ses données médicales ([site masante.belgique.be](#)) ou trouver un emploi via les annonces du Forem. Cela passera par des ateliers dédiés, mais aussi par la présentation de ce qu'est un Espace Public Numérique (EPN) et de ceux existant alentour.
- Aide à l'intégration : ateliers destinés aux personnes qui questionnent, souhaitent redéfinir leur projet professionnel ou sont en recherche de collaboration pour la mise en œuvre d'un projet professionnel ou semi-professionnel, voire d'une activité au sens large.

- Mettre en lien les partenaires qui partagent des finalités communes (e.a. sortir de l'isolement social) par des rencontres organisées. Permettre à ces partenaires d'évaluer ensemble leurs actions et en particulier celles qu'ils auront menées au Quatre Quarts.
- Créer des liens : favoriser les rencontres sur des thématiques spécifiques en vue d'augmenter la solidarité entre les publics qui fréquentent le tiers-lieu. Par exemple des moments « projet cherche associé » ou des échanges de compétences, en demandant à chacun-e ce qu'il ou elle peut expliquer à d'autres et ce sur quoi une explication serait souhaitée.

Concrètement, nous proposons d'organiser deux moments chaque mois, en veillant à l'alternance des propositions selon différents critères :

- Afin de pouvoir rentrer dans la vie de chacun-e, une alternance entre séance en après-midi et en soirée ;
- Une rotation entre trois types de moments :
 - o Des ateliers collectifs sur des thématiques ciblées, visant à adresser des problématiques spécifiques rencontrées par les un-es ou les autres, sur base des retours reçus et de l'expérience des partenaires. Par exemple, sur base de ce qui se fait déjà ailleurs : « comprendre la gestion de mes données médicales sur le portail masante.be », ou « indépendant et déclaration d'impôt ».
 - o Des sessions de présentation du réseau de partenaires (voir ci-dessous) avec à chaque fois un regard croisé (du fait de la présence à la présentation de 3 partenaires) sur une thématique ciblée. C'est l'occasion à la fois d'un débat sur un enjeu spécifique (par exemple « les données numériques » pour reprendre l'exemple ci-avant), et d'une mise en avant des spécificités de chaque partenaire et des parcours ou outils qu'il propose.
 - o Des sessions d'introduction à des outils ou parcours spécifiques proposés par tel ou tel partenaire, présenté sous forme de « conférence ouverte » afin que le public puisse venir écouter sans se sentir ni obligé d'adhérer à l'éventuelle suite de la démarche, ni jugé sur le fait de sa présence. En effet, plusieurs expériences récentes chez Quatre Quarts ont mis en évidence la facilité qu'offre un tiers-lieu pour entreprendre des démarches nouvelles sans se sentir jugé ou « diminué » : les séances « se retrouver » organisées par le CPAS permettent de rencontrer un public qui aurait sans doute difficile de franchir spontanément la porte d'un CPAS ; des psychologues de première ligne organisent avec la maison médicale des ateliers de psychodrame qui permettent au public de se poser des questions sur son éventuel besoin de soutien psychologique sans devoir franchir la porte d'un hôpital en se disant « je suis malade ».

Bien entendu, les propositions seront bien plus variées que les quelques exemples ci-dessus en s'appuyant sur l'ensemble des expériences et compétences de tous les partenaires. Ce volet sera coordonné par l'asbl Quatre Quarts Citoyens qui organisera et planifiera tout cela en veillant à communiquer autour et à répondre aux questions de toute personne intéressée quant aux différences entre les propositions ci-dessus.

Partenaires

Ils sont nombreux car de nombreuses propositions existent déjà, et l'objectif n'est nullement de réinventer la roue mais bien de mettre en contact et d'aider chacun·e à s'orienter au gré de ses besoins propres.

Feront ainsi partie des partenaires, l'asbl *Lire et Écrire Brabant wallon*, l'*Espace Public Numérique* d'Ottignies, la *maison médicale Espace Santé* à Ottignies ainsi que la *maison médicale de la Thyle* à Court-Saint-Étienne, *Crédal* de Louvain-la-Neuve, l'association *Déclic en Perspectives*, l'asbl *Cocorico Searching*.

Les délais liés à l'appel à projets n'ont pas permis de collecter les réponses formelles de tout le monde, mais des premiers contacts positifs sont également déjà pris avec *Azimuth*, *Job'In Nivelles*, *Creajob*. Et, chaque partenaire ayant son propre réseau, la liste des autres associations à également contacter lors de l'établissement du calendrier ne cesse de s'allonger.

Caractère multifonctionnel

Il s'agit ici principalement de diversifier le quart *Ateliers* (pris au sens large) de Quatre Quarts en lui apportant une dimension volontairement plus sociale et un axe de soutien aux parcours de vie, quels qu'ils soient. Ce faisant, on ajoute une fonction de « soutien professionnel », intéressant à rajouter à côté du quart *Coworking* pour renforcer le fait qu'un tiers-lieu n'est pas qu'un lieu de détente et de plaisir, mais aussi un endroit où s'épanouir, y compris dans la dimension « activité professionnelle ».

Adéquation aux besoins identifiés

Comme exprimé ci-dessus, nous ressentons le besoin, exprimé parfois de manière explicite mais plus souvent indirecte, d'aider un public sans cesse plus large à s'orienter. Le témoignage le plus direct étant assurément le grand nombre de personnes en arrêt maladie ou en burn-out qui souhaitent s'investir bénévolement chez Quatre Quarts pour « trouver du sens ». Afin de répondre à ce besoin de sens, il nous a semblé que l'offre la plus adéquate était de permettre à chacun·e de « trouver chaussure à son pied » en réunissant un grand nombre de partenaires pour mieux faire connaître, mais de manière concrète et via des rencontres – pas des prospectus et des flyers – ce qu'ils proposent.

Adéquation aux objectifs de l'appel à projets

Il s'agit ici principalement de renforcer la vitalité du territoire, fait de petites villes entourées de nombreux villages et hameaux, en permettant à ses habitant·es de se sentir bien dans leur peau et de trouver des solutions pour résoudre les difficultés, passagères ou structurelles, qui les bloquent dans leur parcours.

Lien avec les politiques sectorielles fédérales, régionales ou communautaires

De manière générale, cet axe s'inscrit dans le cadre de la Déclaration de Politique Régionale Wallonne 2019 sur son volet Emploi : “Le Gouvernement soutiendra les initiatives qui favorisent le développement de l'esprit d'entreprendre chez les jeunes et les demandeurs d'emploi (sociétés marchandes et non marchandes, indépendants, artisans, commerçants, entreprises coopératives et à finalité sociale, etc.).”

Mais la plupart des sous-thèmes sur lesquels les partenaires apportent des compétences et un accompagnement trouvent de nombreux échos dans diverses actions régionales. Difficile d'être exhaustif sans vous ré-écrire une note complète d'analyse, pointons donc trois exemples parmi d'autres.

Lutte contre la fracture numérique

A la demande de la Fondation Roi Baudouin, une équipe de chercheurs de l'UCLouvain et de la VUB ont actualisé leur « [Baromètre de l'inclusion numérique](#) ». A côté des chiffres qui démontrent une augmentation du pourcentage de personnes ayant de faibles compétences numériques, des pistes sont avancées : d'après Caroline George de la Fondation, [citée par le journal Le Soir](#), « le plus urgent, pour réduire la fracture de la société, c'est de maintenir et de développer des services toujours disponibles hors ligne. »

Cela rejoint d'ailleurs des constats posés par la DPR wallonne de 2019: "La fracture numérique est un obstacle majeur dans l'insertion professionnelle. En 2017, quelque 9,7% de la population n'avaient encore jamais utilisé un ordinateur et 9,8% n'avaient jamais utilisé Internet. Il faut bien entendu se réjouir de ce que cette proportion tende à diminuer : en 2006, 34% des Belges n'avaient jamais utilisé internet; en 2012, le pourcentage s'élevait à 15 %. Néanmoins, un effort supplémentaire doit être réalisé pour les demandeurs d'emploi dont le bilan indique des lacunes à ce niveau. (...) Renforcer l'accessibilité des espaces publics numériques (EPN) notamment à destination des personnes porteuses de handicap. Charger les espaces publics numériques (EPN) de créer un programme commun d'acquisition de compétences minimales spécifiquement destiné aux publics fragilisés par la fracture numérique."

Travail : Recherche de sens et notion de « santé commune »

Dans Le Soir du 29 septembre 2022, Pascal Martin interrogeait l'économiste « alternatif » Thomas Coutrot qui publie l'ouvrage "[Redonner du sens au travail, une aspiration révolutionnaire](#)", coécrit avec Coralie Perez. Ce livre aborde la crise de sens que les travailleurs vivent dans l'ère post-confinement, conduisant certains d'entre eux à venir grossir les rangs de la « grande démission ». Thomas Coutrot y déclare notamment : « L'impossibilité de s'épanouir dans son travail a été (autrefois ou jusqu'à présent) compensée d'une certaine façon par l'épanouissement produit par la consommation. Et c'est pourquoi il est si important de redonner du sens au travail et de redonner la possibilité aux gens de s'épanouir et d'être acteurs dans leur vie, dans leur travail. Il y a vraiment une nécessité non seulement pour la santé mentale et la santé humaine, mais aussi pour la planète et la santé des écosystèmes. »

Cette observation fait écho à la notion de « santé commune » développée par Olivier Hamant (biologiste de l'Université de Lyon), cité par Marius Gilbert (Le Soir du 10 octobre 2022), soit une autre manière de présenter une vision intégrative de la santé, qui fait reposer la santé des individus sur le socle de la santé des sociétés qui lui-même repose sur le socle encore plus large de la santé des écosystèmes. Et Marius Gilbert d'ajouter que cette notion de « santé commune » résonne à la fois avec ce que nous avons appris de la pandémie et avec les enjeux contemporains de la transition.

Là aussi , le lien est clair avec la Déclaration de Politique Régionale Wallonne 2019 (Lutte transversale contre la pauvreté et pour la réduction des inégalités) : “renforcer l'accès à la santé et aux soins de santé, en soutenant notamment le développement de maisons médicales agréées (associations de santé intégrée) et des pratiques multidisciplinaires de première ligne.”

La crise énergétique provoque un ralentissement de l'économie

Dernier élément que nous citerons ici, avec une (nouvelle) crise qui risque d'avoir des effets majeurs pour de nombreux citoyen·nes. Ainsi, dans [Le Soir du 17 octobre 2022](#), Philippe Defeyt prédit : « C'est la fin de l'embellie : d'ici la fin de l'année, le chômage repartira à la hausse à Bruxelles et en Wallonie et il stagnera en Flandre ». Une situation qui sera le reflet du ralentissement de l'économie, la crise énergétique conduisant les entreprises à ne plus engager, à se passer des intérimaires puis des CDD, avant d'éventuellement licencier.

Culturons-nous

Intention

Le souhait de ce volet est de mettre sur pied une offre culturelle élargie pour coorganiser et accueillir des ateliers, spectacles, animations plus diversifiés, s'adressant à un public plus large et visant notamment des personnes plus jeunes ainsi que des publics plus précarisés.

Publics concernés

Court-Saint-Étienne ne dispose pas d'un centre culturel local puisque le CCBW est un centre culturel régional. Le CCBW s'est donné pour mission d'intensifier son action dans les communes sans centre culturel reconnu, afin de contribuer à l'exercice des droits culturels à travers tout son territoire.

Ayant fait le choix d'avoir une salle de résidence pour les artistes et non une salle de diffusion, le CCBW travaille en coopération avec une diversité d'acteurs socioculturels du Brabant wallon. Ses activités se font de fait souvent en délocalisation.

Dans ce contexte, le Quatre Quarts entend prendre sa part en intensifiant l'offre culturelle de la commune (en sus de l'axe « *Tisser, c'est un métier* »).

Et cela à la fois dans un but explicite de « décroïsonner » le Quatre Quarts, fort fréquenté par un public d'habitues qui recouvre une certaine homogénéité (même dans les activités autoorganisées par des citoyen·nes, la variation des publics n'est plus aussi forte qu'elle l'a été aux débuts de Quatre Quarts), et de répondre à une série de besoins exprimés par des publics différents. Ainsi, nous revient par les publics qui fréquentent le Quatre Quarts :

- Une volonté d'avoir des activités supplémentaires à destination des jeunes de 15 à 25 ans, incluant des activités autoportées à travers desquelles ils peuvent s'exprimer, que ce soit entre eux ou de manière ouverte via des événements qu'ils organiseraient et qui seraient publics ;
- Le souhait des familles, en particulier avec de jeunes enfants, d'avoir accès à une plus grande offre de propositions culturelles, qu'il s'agisse de théâtre ou d'autres formes d'expression ;

- Une demande accrue de stages pour les plus jeunes en période de vacances, suite au nouveau calendrier scolaire qui oblige les familles à s'adapter ;
- Un intérêt d'une partie de la population pour des débats dans l'esprit de l'éducation permanente qui abordent d'autres thèmes et sujets que ceux proposés actuellement.

Ces besoins sont justement exprimés par des publics qui fréquentent moins fréquemment, ou plus timidement le lieu, et qui ont justement pris la peine de faire part de ce qui rendrait le lieu encore plus "porteur de sens" à leurs yeux, qu'il s'agisse de jeunes de moins de 25 ans, de jeunes parents ou d'un public moins "bobo" qu'une partie du public actuel et qui souhaite pouvoir aborder des sujets de société.

Déroulé concret

Ainsi, il est rêvé d'accueillir des personnes aux profils sociologiques et aux âges plus diversifiés, et de les inciter à investir également le lieu en y organisant leurs propres activités, avec toujours un accompagnement organisationnel de Quatre Quarts Citoyens.

Il s'agit donc de continuer d'investir dans l'organisation de la programmation, avec ce que cela requiert de communication mais aussi d'accueil et d'explications à toutes les parties prenantes. Mais surtout de s'appuyer de manière plus explicite sur des partenaires, pour sortir de ce qui pourrait devenir un vase clos.

Plus spécifiquement, au regard de la « grille de programmation », trois grandes actions sont envisagées :

- Dégager des possibilités lors des moments les plus prisés pour que des salles soient disponibles à des propositions culturelles « différentes ». On songe en particulier ici aux jeudis et vendredis soirs ainsi qu'à la journée du samedi. Avec l'idée que ces créneaux soient mis à disposition des besoins collectés par des partenaires (scène slam, débat d'éducation permanente...).
- Enrichir les propositions aux autres moments (du mardi au jeudi) avec un encadrement pour aider à créer des ateliers et propositions récurrents (hebdomadaire, bimensuelle ou mensuelle selon l'activité), idéalement autoportés par des acteurs diversifiés, auxquels des publics différents peuvent progressivement se fidéliser.
- Établir des propositions spécifiques pour les vacances scolaires, notamment en lien avec le nouveau calendrier scolaire qui va modifier la vie de nombreuses familles.

Il ne s'agit donc pas tant ici de créer par nous-mêmes que de veiller explicitement à s'ouvrir plus aux autres et à leur laisser volontairement de la place pour investir le tiers-lieu. Ce sera en particulier le cas sur les stages enfants, pour lesquels l'asbl Quatre Quarts Citoyens n'est pas habilitée tandis que plusieurs partenaires le sont. De même, dans un souci d'accessibilité financière à la culture, une large partie de ces activités sera proposée via la pratique du "prix conscient".

Partenaires

Pour ce faire, trois premiers partenaires principaux sont partants :

- Le CCBW souhaite travailler en collaboration avec le Quatre Quarts pour mener une pluralité d'activités qui font sens au regard de ses missions et de celles d'un Tiers-lieu (expression des citoyen·nes via ateliers slam, exercice de la culture par, pour et avec tous

via des stages et/ou ateliers encadrés amenés à être autoportés, l'accès à la culture via la programmation de spectacles tout public, etc.)

- *La Chaloupe* envisage de pouvoir y présenter des conférences, d'organiser des événements culturels et sociaux menés par les jeunes de Court et de faciliter l'accès à ce lieu pour les jeunes de nos projets via diverses collaborations.
- Les *Équipes Populaires du Brabant wallon* se proposent d'animer une panoplie d'ateliers (ateliers d'écriture, histoires digitales...) mais aussi de façon ponctuelle d'animer des débats sur des thèmes sociétaux pour permettre une plus grande participation citoyenne.

Par ailleurs, en complément des autres actions de partenariat dans le cadre de *La Gargotte*, *L'Exception*, *La Cordée* et *Le Coup de Pouce* envisagent aussi de proposer à leurs bénéficiaires d'organiser certaines activités chez Quatre Quarts.

Caractère multifonctionnel

Ici aussi, il s'agit principalement de diversifier le quart *Ateliers* (pris au sens large) en veillant à l'ouvrir à des publics différents. Ce faisant, en veillant à recevoir des publics différents exprimant des besoins différents, les fonctions du lieu s'élargissent aussi.

Adéquation aux besoins identifiés

La multiplicité des besoins exprimés ne permet sans doute pas une adéquation à 100%, mais le principe est de s'ouvrir pour justement mieux montrer à tous les possibilités du lieu et ainsi faciliter l'émergence d'activités répondant à plus de besoins. Nous sommes confiants dans cette capacité des personnes à autoporter leurs besoins à partir du moment où le lieu a initié de premiers exemples. On le voit clairement depuis la reprise post-COVID : il a « suffi » que le lieu réorganise une série de concerts pour que plein d'artistes, bien plus diversifiés dans leurs styles, viennent se présenter spontanément ; il a « suffi » qu'on aille chercher un premier cours de yoga pour que de la sophrologie et du taï-chi pour enfants se présentent spontanément, etc. L'objectif est donc d'ouvrir de nouvelles pistes de manière régulière avec les partenaires pour ensuite être ouvert et disponible à ce que cela suscite.

Adéquation aux objectifs de l'appel à projets

Ce 4^e axe vise principalement à renforcer un service culturel (au sens large) de proximité en veillant à le rendre adapté à des publics différents et à faciliter l'émergence de nouvelles dynamiques et de nouveaux usages du lieu.

Lien avec les politiques sectorielles fédérales, régionales ou communautaires

Pour mettre à nouveau en évidence le lien avec les politiques sectorielles, voici un extrait de la Déclaration de politique de la Fédération Wallonie Bruxelles (2019-2024) à propos de "Culture et démocratie" à propos desquelles il est explicitement indiqué souhaiter :

- "Valoriser les spécificités de l'action associative critique et active ainsi que renforcer l'éducation permanente dans son rôle capital en matière de participation citoyenne et de démocratie culturelle", et
- "Renforcer l'accès à la culture pour tous notamment à travers l'accessibilité financière des activités culturelles (avec un accent sur les publics scolaires), l'accessibilité en transports en commun, l'accessibilité physique des bâtiments, l'accessibilité renforcée pour les personnes déficientes sensorielles, en veillant à ce que chacune et chacun

puisse franchir la porte des lieux culturels et participer activement aux pratiques culturelles, artistiques et créatives.”

■ Concurrences et complémentarités

Lorsqu’on réalise la matrice AFOM¹ du lieu, il est régulièrement constaté que la notion de concurrence ne s’y retrouve pas, du moins pas spontanément.

Cela est dû tant à l’esprit du lieu, qui ne se considère comme concurrent de personne mais surtout à la multitude déjà présente (et qu’on entend renforcer) d’activités qui fait qu’il n’y a pas de concurrent direct même si bien entendu sur chaque quart ou volet il existe des propositions alternatives, sans toutefois qu’il s’agisse d’une concurrence frontale :

- Quart *Cantine* : il existe bien entendu d’autres lieux Horeca où aller manger ou boire un verre, chacun avec sa spécificité propre (à proximité immédiate de Quatre Quarts sont présents un café et une brasserie, plus loin des pizzerias, friterie, restaurant syrien...) qui font qu’une partie du public en fréquente assurément plusieurs. Par contre, Quatre Quarts est assurément le seul où il soit possible de s’asseoir, discuter ou se réchauffer, sans consommer rien d’autre qu’une carafe gratuite d’eau du robinet.
- Quart *Librairie-Lectures* : cet aspect a évolué, non par concurrence avec des papeteries et librairies avoisinantes qui ont toujours proposé bien plus de choix, mais plutôt pour un focus unique sur des magazines qu’ils ne commercialisent pas et sur une dynamique de lectures gratuites et d’échange autour de la lecture. A cet égard, et c’est une piste envisagée lorsque son déménagement sera terminé, des synergies pourraient plutôt être établies avec la bibliothèque publique de la commune.
- Quart *Artisanat* : nulle concurrence là ni avec les artisan-es ni avec les boutiques où i-elles vendent leurs produits puisque justement l’objectif de la nouvelle mouture est de les faire découvrir par le public qui pourra ensuite choisir de leur rester fidèle.
- Quart *Ateliers* : avec le foisonnement d’activités, on pourrait croire à une concurrence tous azimuts, tant avec les associations organisant des activités parascolaires qu’avec d’autres lieux culturels (Le Monty à Genappe, le Pôle culturel à Ottignies). Mais les premiers sont régulièrement demandeurs des salles de Quatre Quarts pour des activités particulières, et nous avons un espace d’accueil où nous diffusons leurs affiches et flyers avec leurs activités, y compris en dehors du lieu. De même avec les événements-phares du Monty, avec qui nous organisons des activités en commun (comme la MobiFiesta qui relie les deux lieux chaque année à l’occasion de la semaine de la mobilité).
- Quart *Coworking* : le concurrent le plus proche est au CEI à Louvain-la-Neuve et si nous lançons cette activité c’est justement suite à des demandes récurrentes pour un tel espace plus proche du centre de Court-Saint-Étienne et avec un esprit sensiblement différent (un coworking plus dans l’esprit informel et convivial du Phare du Canal à Molenbeek, et pas dans un esprit exclusif ‘business high-tech’).

Ainsi, la diversification des activités du lieu casse la dynamique concurrentielle classique pour plutôt parvenir dans la vaste majorité des cas à la transformer en synergies. Et c’est

¹ Analyse des Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces. Plus connue sous l’acronyme SWOT en anglais.

dans ce même esprit, comme le reflète d'ailleurs le grand nombre de partenaires associés, que nous entendons développer les 4 volets du présent projet. Sachant que :

- *La Gargotte* entend attirer un public dont un grand nombre de lieux Horeca traditionnels ne veulent justement pas ;
- *Les Ateliers "Répare-Tout"* n'entend nullement se substituer à l'offre de réparation qui commence à émerger un peu partout (typiquement en informatique et smartphones, y compris à Court-Saint-Étienne, car il s'agit là d'objets chers pour lesquels une offre de réparation payante trouve un équilibre économique) ni à celle déjà présente dans l'économie sociale (comme *Restor*), mais au contraire prendre une approche d'éducation permanente en œuvrant à l'autoréparation et à la constitution de savoirs partagés et collectifs, sans empiéter nullement sur les « parts de marché » des acteurs en place ;
- *Tisser c'est un métier* entend justement mettre en évidence les partenaires et leurs propositions, plus ou moins commerciales ou sociales selon les cas ;
- *Culturons-nous* rejoint la dynamique des ateliers expliquée ci-avant et souhaite justement permettre l'émergence d'activités qui ne trouvent pas forcément leur place ailleurs.

2. Ancrage territorial et dynamique collective

■ **Dynamique collective**

Description des initiatives locales existantes qui sous-tendent le projet

Nous n'allons pas nous étendre longuement sur les initiatives existantes, puisque Quatre Quarts même existe déjà, en ayant fédéré depuis 7 ans un grand nombre d'autres associations et initiatives citoyennes autour du tiers-lieu. L'ensemble de ces acteurs sous-tendent collectivement le projet dont l'ambition est de "donner un coup d'accélérateur" à la dynamique sociale du lieu.

Description du caractère collaboratif du projet et de la dynamique collective dont il est issu

Comme en atteste le grand nombre de partenaires repris ci-dessous, le projet se veut éminemment collaboratif, ayant pour visée d'également resserrer les liens entre diverses associations et institutions locales en même temps que l'extension des services pour les visiteur·euses du tiers-lieu.

Le projet en tant que tel, et ces 4 axes d'activités qui constituent autant de nouveaux services, a émergé au travers d'une dynamique collective:

- Dans un premier temps, se sont réunis divers utilisateurs du lieu, avec des profils divers et variés dans leur "usage", et deux sessions de brainstorming ont pris place pour faire émerger des premières idées, tout en identifiant des partenaires potentiels pour les concrétiser. Un groupe de travail dédié a alors été mis sur pied avec des personnes à même de porter la proposition jusqu'à finalisation du document de réponse.
- Ces partenaires ont alors été contactés individuellement pour leur expliquer le contexte, la première idée de projet, et recueillir tant leur intérêt que leurs idées complémentaires ou différentes. Sur base de leur ressenti des besoins, de par les

publics différents qu'ils côtoient, la cartographie initiale "besoins-réponses" a pu être affinée.

- Une première note de synthèse a été établie et une grande réunion en ligne avec tous les partenaires disponibles a permis de terminer de clarifier les intentions globales et du projet et l'émergence des 4 axes.
- Suite à une écriture préliminaire du contenu de chacun des axes, 4 réunions en présentiel ont chaque fois réunis les partenaires principaux de chacun de ces axes pour affiner la proposition et rentrer dans le détail concret de la nouvelle activité proposée et de qui était à même de porter quel aspect.
- S'en est alors suivi la rédaction proprement dite, sous forme d'un document partagé afin de faciliter la collaboration et l'intelligence collective jusqu'au bout du processus. Vous avez le résultat sous vos yeux.

La méthode a donc depuis le début été collective et collaborative, et c'est ainsi qu'il est prévu de la poursuivre, avec non seulement une réunion de lancement collective dans l'hypothèse où le projet est retenu, mais aussi des points de synchronisation régulier et des outils de communication permettant un suivi régulier et collectif des avancées du projet sans pour autant être sur-chronophage pour chacun·e.

■ Partenariat

Nous reprenons ici la description, axe par axe des partenaires en mettant d'abord l'emphasis sur les principaux co-porteurs de l'axe. Pour ceux-ci, **vous trouverez chaque fois en annexe un courrier officiel de participation au projet**. Nous listons également une série de partenaires avec lesquels le temps imparti n'a pas permis d'aller aussi loin, mais qui ont déjà été contactés et dont il est plus que probable qu'ils participeront au projet.

Description du rôle et de la valeur ajoutée de chaque partenaire dans le projet

La Gargotte

Les partenaires principaux s'organisent autour de l'apport de quatre valeurs ajoutées différentes, toutes nécessaires à l'implémentation de l'axe:

- l'apport des espaces cuisine et cantine tout d'abord, que la *coopérative Quatre Quarts* s'engage (cf. courrier) à mettre à disposition de l'asbl et du projet;
- l'apport de compétences pour encadrer le tout et soutenir la personne de l'asbl qui sera en charge de cela, avec principalement du savoir-faire de gestion de cuisine et de salle apporté par la *coopérative Quatre Quarts*, le *CEFA* et l'association *Le Pas du Jour*.
- le savoir-faire d'inclusion de personnes soumises à handicap et de gestion de groupes comportant de telles personnes, apportés par *L'Exception*
- la récolte d'invendus pour à la fois valoriser ceux-ci avant qu'ils deviennent des déchets alimentaires et diminuer les coûts, avec notamment un partenariat privilégié avec la coopérative *Agricovert*.

En sus, d'autres partenaires ont été contactés et viendront se joindre au projet, que ce soient

- des citoyen·nes fréquentant le tiers-lieu et qui aimeraient s'impliquer bénévolement dans une telle activité;
- *Le Petit Chemin*, restaurant créé à Nivelles par l'asbl *L'école dans la vie*, qui offre des formations équivalentes à celles du *Pas du Jour*;

- La *Cordée* et Le *Coup de Pouce*, qui offrent le même type de services que *l'Exception*.

Les Ateliers "Répare-Tout"

Dans un premier-temps, les partenariats se sont focalisés autour des deux compétences essentielles au démarrage de l'activité :

- assurer une permanence aux heures d'ouverture, avec compétence d'accueil mais aussi une connaissance transverse des différents aspects et types de réparation. Cela sera assumé par l'asbl des *Ateliers Rawète* qui regroupe ces deux valeurs ajoutées.
- des compétences en réparation, type par type, permettant d'organiser les différents ateliers thématiques, et qui seront apportées tant localement par les nombreux bénévoles du *Repair'Café* existant organisé par *Transition-en-Court*, que par la structure plus large de *Repair Together*.

A côté de cela, contacts sont pris avec de nombreux autres acteurs alentour qui permettront d'étoffer l'activité et de lui donner des dimensions supplémentaires:

- avec des compétences spécifique sur certains types d'objets à réparer, comme l'atelier vélos "Au Passage", ou Le Vestiaire (boutique de seconde main soutenue par le CPAS) qui possède un réseau de bénévoles en couture et "upcycling" de vêtements, ainsi que dans une certaine mesure des jeunes en formation au CEFA dans les cursus "électricité" et "métal", et qui ont des compétences utiles pour certains types d'objets à réparer.
- Nous avons aussi commencé à contacter les réparateurs professionnels de la région pour mettre en avant leur savoir-faire et leurs compétences
- En termes d'approvisionnement d'objets à réparer pour celles et ceux qui veulent apprendre à réparer sans forcément disposer d'un objet cassé, les contacts sont pris avec la *Donnerie du Coup de Pouce*, *Restor-ressourcerie de la Dyle*, et la plateforme *Kapout.be*.

Tisser c'est un métier

Visant à mettre en avant auprès d'un public large tout une série d'acteurs qui sont là pour aider chacun-e à rebondir dans son parcours de vie, privée ou professionnelle, à surmonter des difficultés particulières, c'est l'axe qui regroupera à terme le plus grand nombre de partenaires puisque l'objectif est de permettre à ceux-ci de se présenter et de se faire connaître, avec des ateliers "introductifs" tenus au Quatre Quarts.

A l'heure actuelle, ont déjà formellement marqué leur accord de partenariat (cf. courriers) *Cocorico Searching*, *Crédal*, *Déclic en Perspectives*, *Espace Santé - Maison médicale d'Ottignies*, *Lire et Écrire* et la *Maison médicale de la Thyle*.

Des contacts sont déjà pris avec de nombreux autres acteurs offrant chacun des réponses différentes à des situations différentes (*Azimuth*, *Creajob*, *Job'In Nivelles*, *Tout un village*) et de nombreux autres partenaires sont en cours d'identification sur cet axe.

Culturons-nous

Dans ce 4ème axe, le principe a été de regrouper d'abord des partenaires principaux actifs sur les thématiques, et surtout touchant les publics visés. C'est ainsi que le partenariat est établi avec *La Chaloupe* pour ce qui concerne des activités à destination des moins de 25 ans,

avec les *Equipes populaires du Brabant wallon* pour un public moins “bobo, qu’ils soit précarisé ou non, et qui souhaite discuter de diverses thématiques sociétales, et avec le CCBW pour une diversification culturelle étendue, avec une attention particulière aux jeunes enfants et aux familles.

Avec ces partenaires, l’objectif est de “montrer d’autres possibles” via une variété d’activités nouvelles chez Quatre Quarts, pour être ensuite ouvert à des partenariats avec tout acteur, individuel, groupe, associatif ou institutionnel chez qui cela aura suscité l’envie de faire des choses au sein du tiers-lieu.

Si le porteur n’est pas une personne morale de droit public, quels sont les liens entre le projet et les pouvoirs publics ?

Quatre Quarts Citoyens est effectivement une association sans but lucratif (asbl) de droit privé. Elle n’entretient aucun lien formel, et le projet non plus, avec un quelconque pouvoir public spécifique, tout en ayant de bonnes relations avec notamment les acteurs publics locaux (commune, CPAS avec notamment de nombreux contrats en article 60, des mises à disposition de diverses salles de Quatre Quarts et même de la cuisine pour différents ateliers...).

■ **Gouvernance**

Description du modèle de gouvernance du tiers-lieu et de l’organisation du partenariat, processus de prise de décisions stratégiques et opérationnelles, niveau d’implication des utilisateurs dans la gouvernance

Notre mode de gouvernance s’inscrit dans la lignée de ce qui est proposé en sociocratie. Il s’agit donc d’une gouvernance partagée qui se base sur plusieurs organes décisionnels, et dont l’ambition est de favoriser la participation de tous les coopérateurs, bénévoles et utilisateurs à la vie démocratique de la coopérative.

Quatre Quarts est ainsi géré par deux entités différentes: la coopérative (Quatre quarts SC) et l’asbl (Quatre Quarts Citoyens). Chacun de ces organes dispose de son AG et de son CA propre. Mais au quotidien, la gouvernance est entièrement partagée,

- de groupes de travail constitués par un mélange de salariés, de coopérateurs et de bénévoles sur différents thèmes (dont la gouvernance du lieu, mais aussi la communication, la programmation culturelle...);
- d’un comité de pilotage composé de toute personne qui souhaite prendre part parmi les coopérateurs, les bénévoles, les autres occupants du bâtiment ou toute personne qui souhaite s’impliquer. Ce comité se réunit de manière régulière toutes les 6 semaines et aborde l’ensemble des enjeux de la coopérative tout en validant ou proposant d’améliorer les propositions qui émanent des différents groupes de travail.

Certains points de suivi importants et avec une forte implication (notamment légale) sont délégués aux CAs, qui veillent néanmoins à impliquer tout le monde du mieux possible. Ainsi par exemple, même si c’est le CA qui signe in fine les contrats d’engagement de personnes, la procédure interne prévoit que la sélection, les interviews et les recommandations d’embauche au CA soient réalisés par un groupe de personnes issues de différentes facettes

de la coopérative. Et celles-ci sont nommées lors d'une élection sans candidat au cours d'un comité de pilotage.

Au niveau du présent projet, il est prévu d'accueillir tous les partenaires qui le souhaitent au sein de ces différents groupes de travail et comité de pilotage. Toutefois, conscients que les partenaires n'auront pas forcément le temps de cette implication forte au sein du tiers-lieu, il appartiendra à la personne en charge de la coordination du projet au sein de Quatre Quarts Citoyens asbl de faire le relais transparent et exhaustif entre les partenaires et ces organes, et d'organiser des réunions dédiées avec les partenaires d'où peuvent émaner des demandes, questions ou propositions à relayer dans les autres organes. C'est déjà ainsi que nous fonctionnons avec les autres occupants du bâtiment, qui ne savent pas forcément se libérer chaque fois que le comité se réunit (souvent en soirée pour être ouvert à tous).

Critères de suivi et d'évaluation du projet

Le critère principal, qui sera décliné pour chacun des 4 axes, sera celui du public attiré par les nouvelles activités proposées. De manière d'abord quantitative (combien de personnes seront présentes à chaque occurrence d'une activité) mais également qualitative en termes de public visé, pour s'assurer qu'elles rencontrent bien les objectifs souhaités de diversification du tiers-lieu.

Combiné à ce critère principal, qui revient à s'assurer que le projet réussit bien à attirer de nouveaux utilisateurs·rices dans le tiers-lieu, toute une série d'autres critères, plus classiques de toute gestion de projet, seront établis et suivis. Notamment en termes de:

- nombre d'activités organisées dans chaque axe;
- esprit dans lequel elles se déroulent, qualité de la collaboration entre partenaires;
- respect des budgets alloués;

ainsi qu'une évaluation ciblée par les utilisateurs sous forme de discussion ou de questionnaire plus formalisé.

S'agissant d'innovation sociale (cf. point 10), nous appliquons les mêmes modes agiles de gestion que pour des projets d'innovation technique. En synthèse:

- Notre plus haute priorité est de satisfaire l'utilisateur en lui proposant des activités qui lui offrent un grand degré de "satisfaction";
- Le changement est donc accueilli de manière favorable, qu'il s'agisse de variations dans les besoins exprimés initialement, ou dans la manière dont nous tentons de les rencontrer. Il est donc veillé à évaluer ce qui se passe en continu et à amender très rapidement ce qui peut l'être, évitant ainsi de s'enliser pendant des mois dans une approche jugée non pertinente.
- Cela sous-entend de s'appuyer sur une communication régulière et cohérente plutôt que sur des points programmés à l'avance. Les utilisateurs et l'équipe de partenaires doivent dialoguer de manière quasi permanente afin de travailler ensemble tout au long du projet et de constamment améliorer celui-ci.

3. Accessibilité du projet et offre en matière d'intermodalité

Accessibilité du site en termes d'implantation

Sis dans un ancien “bâtiment voyageurs” de la SNCB, la gare (i.e. l'arrêt de trains de passagers) est toujours opérationnelle, et on ne peut plus proche. Par ailleurs, un arrêt des TEC se situe juste devant le bâtiment sur la ligne qui relie le centre de Court-Saint-Etienne à différents hameaux alentour. Et l'arrêt des TEC sur l'importante ligne de bus reliant Ottignies à Nivelles est situé à 450 mètres.

Le lieu ne dispose d'aucun espace extérieur (hormis le mètre de trottoirs qui borde tout le bâtiment) lui permettant de véritables aménagements de multimodalité, même si 15 anneaux pour sécuriser des vélos ont été placés en façade.

Par contre, située en plein cœur de Court-Saint-Etienne, le lieu va bénéficier des aménagements envisagés par la commune, dont certains ont d'ailleurs été affinés avec la participation de Quatre Quarts. Ainsi, des voitures partagées (dont certaines électriques) devraient prochainement arriver à proximité. Un large abri à vélo (financé par le plan Pivacy de la Région wallonne) devrait prochainement s'installer sur la pelouse entre Quatre Quarts et l'école de la Gare (école communale fondamentale).

Description des aménagements en faveur de l'accessibilité et la mobilité

S'agissant d'un ancien bâtiment voyageur de gare, construit le plus possible à niveau avec les quais, le bâtiment est rehaussé par rapport à la voirie (qui est elle constituée de pavés à l'ancienne). Nous avons réalisé cet été 2022 de nouveaux aménagements pour faciliter l'entrée de personnes en chaise roulante, avec des rampes d'accès jusqu'au nouveau de l'entrée.

Dès que les finances le permettent, il est prévu de supprimer deux “gain techniques” de passage qui créent des “marches” à enjamber pour se rendre à la toilette, et dans la foulée de réaliser une seconde toilette avec une entrée large pour faciliter l'accès à toute personne à mobilité réduite. Ceci dit, malgré ces quelques inconvénients actuels, le lieu est déjà fréquenté régulièrement par des personnes avec différentes situations de mobilité, et les personnes en charge du lieu à divers moments n'hésitent jamais à aider ces personnes à se déplacer.

Qualité du débit internet (HD/THD)

Disposant d'un commutateur Proximus juste en face du bâtiment, notre accès Internet HD affiche des performances proches de celles d'un THD. Afin de s'assurer que les co-workers disposent du débit dont ils ou elles ont besoin sans pénaliser pour autant les autres utilisateurs du lieu, il est prévu de dédier à cet espace une connectique dédiée, avec un Wifi séparé.

4. Viabilité et potentiel de développement

Nerf de la guerre, même pour un projet à vocation sociale, l'équilibre financier est important à trouver le plus vite possible. Hors, si les dépenses sont toujours bien identifiées et certaines, les recettes sont souvent plus difficiles à identifier et à tangibiliser. C'est pourquoi, outre les premières pistes évoquées ci-dessous, nous avons prévu une tâche complète du projet sur cet aspect (cf. phase 5 dans le calendrier à la fin du document) car nous sommes

bien conscients de ce qu'il faudra du temps pour tout mettre en place et décrocher l'autonomie du projet. Mais, comme expliqué dans les facteurs-clés de succès ci-dessous, c'était déjà le cas il y a 7 ans lorsque la coopérative a démarré. Et même si ce ne fut pas un long fleuve tranquille, travail, conviction et acharnement ont permis de mettre le tout à l'équilibre, tout en renforçant le suivi de gestion. Avec une approche plus sociale au sein de l'asbl, l'objectif est de nouveau le même cette fois-ci: mettre le modèle des activités à l'équilibre en rendant réelles diverses sources de revenus.

Perspectives financières du projet au-delà du terme du subsidy sollicité

Les perspectives financières se déclinent en deux pôles: des moyens de monétisation que nous avons déjà expérimentés par le passé et que nous allons re-déployer dans le cadre du présent projet, et des nouveaux moyens.

Commençons par ceux qui ont déjà fait leurs preuves chez Quatre quarts:

Contribution en temps bénévoles

La cantine de la coopérative Quatre Quarts fonctionne déjà aujourd'hui avec en partie de larges contributions bénévoles, et nous entendons bien pérenniser ce modèle au sein de l'asbl en l'étendant à d'autres formes d'activités. Même si notre objectif reste bien entendu de créer de l'emploi, le bénévolat reste une manière de tenir le projet en équilibre jusqu'à ce que les recettes soient suffisamment larges, et c'est ce que nous ferons au sein de l'asbl.

Dons pour organisation des activités

Pour traverser des années parfois difficiles, la coopérative a eu plusieurs fois recours à des dons ponctuels et puis à une cotisation annuelle de soutien. Depuis début 2022, ce mécanisme a été transféré sur l'asbl. Et les dons de l'année ont permis notamment de finaliser certains travaux et d'assumer les charges énergétiques des salles mises à disposition gracieusement de toute une série d'activités citoyennes. Il est prévu de pérenniser cette démarche de manière annuelle, en montrant explicitement aux donateurs tout ce que leur soutien permet de réaliser.

Cafés et repas suspendus

Avant la crise COVID, des cafés et soupes "suspendus" (c'est-à-dire offerts pour que quelqu'un d'autre puisse en bénéficier gratuitement) avaient été proposés chez Quatre Quarts, et avaient rencontré un véritable succès. Outre la crise, la raison de leur arrêt est que nous ne trouvions pas suffisamment de bénéficiaires osant demander de les recevoir. Avec l'asbl et les diverses activités, cela reprend tout son sens, et des repas suspendus seront également proposés pour soutenir *La Gargotte* et celles et ceux qui souhaitent y manger gratuitement en particulier, mais aussi l'ensemble des activités sociales de l'asbl. Les montants qu'il est ainsi possible de récolter sont étonnants, de nombreuses personnes n'hésitant pas à rajouter un café ou un plat "suspendu" à la note de leurs consommations lorsqu'ils fréquentent le lieu.

Recettes des prestations

Et les activités, qu'il s'agisse de repas de *La Gargotte*, d'ateliers de réparation ou d'activités socio-culturelles, peuvent également être appréciées à leur juste valeur par les participants. Afin de rester dans l'approche sociale souhaitée, il est toutefois envisagé de ne pas forcer un prix de participation chaque fois mais de plutôt adopter une approche ce "prix libre" également appelé "prix en pleine conscience", où chacun·e donne en fonction de ses moyens et de ce qu'il·elle estime que l'activité vaut. L'évaluation continue de ces aspects (cf. phase 5 du calendrier) permettra de déterminer s'il est notamment nécessaire d'imposer un prix minimum (tout en clamant le "coût vérité").

A côté de cela, nous envisagerons toute nouvelle idée permettant de générer un autre flux de revenus. Et à ce stade, nous avons déjà identifié de nous atteler à quatre reconnaissances officielles qui permettraient d'augmenter les revenus ci-dessus ou de créer de nouvelles rentrées:

Défiscalisation des Dons

Que ce soit en direct ou via un organisme intermédiaire, telle la *Fondation Roi Baudouin*, l'objectif est de parvenir à se faire reconnaître d'ici 2025 afin que les dons (qui dépassent 40 euros) puissent être reconnus et défiscalisés par les donateurs. Cela devrait permettre de non seulement fidéliser de tels dons, mais aussi d'en augmenter sensiblement la quantité et les montants.

Soutien public au Resto social

Partant du principe que si *La Gargotte* se stabilise et parvient comme prévu à élargir ces heures d'ouverture, elle rend une vraie plus value locale en termes social et de sensibilisation à une alimentation de qualité, il est envisagé d'alors se rapprocher des soutiens structurels que le SPW octroie à des "restos sociaux", et de se conformer au prescrit pour aller chercher là une aide structurelle pour que l'asbl pérennise cette action en particulier, par exemple en couvrant tout ou partie du salaire du/de la cuisinier·e encadrant·e.

Reconnaissance en Éducation Permanente - Fédération Wallonie-Bruxelles

Dans le même esprit, mais pour les autres activités portées par l'asbl, il est prévu, après de nouveaux quelques mois de fonctionnement, d'entreprendre les démarches, et les ajustements nécessaires, pour solliciter une telle reconnaissance. Avec l'objectif à terme de faire reconnaître une partie des activités, et donc le salaire de la personne impliquée.

Reconnaissance comme CISP

Est également envisagée la reconnaissance comme Centre d'Insertion Socio Professionnel par le SPW Action Sociale.

Rendre le projet viable (équilibre) voire profitable (recettes) à moyen terme

Cette combinaison de flux de revenus, et encore d'autres à identifier, devrait nous permettre de rendre le projet viable dès sa 4ème année de fonctionnement. En effet, le risque majeur est le lancement, ce que nous permettra d'assumer l'aide octroyée par la présent appel.

Afin de viser à cela, il est prévu dans la partie financière (cf. budget prévisionnel) une diminution progressive de l'aide sollicitée ici, afin de justement se forcer à aller vers l'autonomisation des recettes. L'objectif reste néanmoins celui d'une asbl, et donc d'une mise à l'équilibre permettant la pérennisation. Il n'y a pas d'objectif de rendre le modèle plus profitable que nécessaire (même s'il est prudent de viser à dégager chaque année par la suite un léger bénéfice permettant d'amortir l'effet d'imprévus ou d'aléas).

Description des perspectives de pérennisation du projet et du modèle économique qui le sous-tend

Tel est donc notre objectif, avec une perspective simple, basé sur un modèle économique tout aussi classique: de même qu'un boulanger gagne sa vie en proposant un assortiment de pains, viennoiseries et autres pâtisseries avec des prix allant de 1 à 15 euros, l'asbl entend mettre ses comptes à l'équilibre via une multitude d'activités différentes qui, à prix libre et conscient, rapporteront au final des budgets suffisants. Et ces budgets seront complétés tant que nécessaire par des dons ou des subsides structurels (de par la plus-value sociale reconnue de certaines activités).

Description des facteurs clés de succès du projet

Le principal facteur-clé de succès est l'augmentation de la fréquentation du lieu, en augmentant le nombre d'utilisateurs et la récurrence de leurs visites. Car c'est effectivement de cet "engouement" que dépend le potentiel de pérennisation financière évoqué juste avant.

Nous sommes néanmoins confiants dans notre capacité à susciter de l'adhésion et à identifier les meilleurs canaux financiers pour soutenir la pérennisation du projet. Ainsi, lorsqu'ils ont octroyé à la coopérative naissante en 2015 un premier crédit de 34000 euros, remboursé sur 4 ans, Crédal avait mis de nombreuses balises car il leur semblait que seule la cantine pouvait mener à des rentrées financières. Cinq ans plus tard, le crédit était remboursé comme prévu, avec effectivement une large part en provenance de la cantine, mais également divers autres flux financiers non négligeables. Et aujourd'hui, la coopérative réalise un chiffre d'affaires annuel qui avoisine les 250 000 euros, ce qui lui a permis d'assumer le défi de reprendre l'entièreté du bâtiment comme demandé par la SNCB, et d'en démarrer la transformation sur fonds propres, avec le soutien et l'accompagnement de W.Alter (prêt de 70 000 euros) qui a été convaincu par le modèle mis en place.

C'est la même énergie et approche que nous prenons avec l'asbl pour renforcer l'impact social du lieu, tout en ayant en tête, sur base des idées ci-dessus, de continuer d'identifier et de saisir toute opportunité de stabiliser des rentrées financières pour permettre au lieu de poursuivre toutes ces activités.

Les autres facteurs-clés tiennent évidemment à la satisfaction globale des utilisateurs, et autres critères de gestion de projet (cf. partie 2), ainsi qu'à l'établissement de relations de long terme avec les différents partenaires, gage non seulement de la poursuite des activités au-delà du seul projet, mais aussi d'un terreau fertile pour encore d'autres innovations et de nouvelles activités.

Un dernier facteur de succès qui nous inspire depuis des années est le nombre de personnes et institutions, en ce compris des communes, qui viennent visiter le lieu et poser des questions pour comprendre le modèle qu'ils souhaiteraient répliquer de leur côté. Ainsi sur les quelques derniers mois, nous avons reçu des visites depuis Monceau-sur-Sambre, Mont-Saint-Guibert, Chaumont-Gistoux, Hannut mais aussi la Wallonie picarde. Sans autosatisfaction inutile, ces échanges nous permettent de partager les expériences mais aussi chaque fois d'expliquer, et donc de re-questionner au passage, le modèle d'affaires et les équilibres financiers à trouver et maintenir pour pérenniser le lieu.

5. Lieu de vie

Horaires actuels

A l'heure actuelle, le tiers-lieu Quatre Quarts est ouvert

- le mardi de 9h à 17h;
- du mercredi au vendredi de 9h à 23h;
- le samedi de 10h à 23h (officiellement, mais prolongation régulière selon le succès de l'activité du samedi soir).

Ces plages horaires correspondent également aux heures d'activité du bar, et la très grande majorité des activités orchestrées par l'asbl Quatre quarts Citoyens a lieu pendant ces heures, avec une forte emphase sur les jeudis et surtout vendredis et samedis.

L'usage autonome est possible en dehors de ces heures, et expérimenté, avec succès jusqu'ici, par certaines activités récurrentes. Des usages ponctuels du lieu (moyennant petit prix pour couvrir les dépenses) sont également possibles les dimanches et lundis.

L'ouverture de l'espace co-working sera possible en mode 24/7 moyennant un accès en pleine autonomie pour les co-workers.

Solutions envisagées pour favoriser l'accessibilité du tiers-lieu au niveau de son amplitude horaire (en soirée et le weekend, en autonomie, ...)

Les solutions sont déjà en place, mais l'objectif du présent projet est aussi d'élargir les plages d'ouverture avec présence organisée ainsi que de favoriser progressivement de plus en plus d'activités autonomes hors des plages "officielles", notamment en s'appuyant sur la confiance envers les partenaires. Des aménagements sont également envisagés afin de créer des entrées indépendantes pour l'accès à différents locaux afin d'en faciliter la gestion (semi-)autonome.

Précisez quelles sont les heures d'ouverture prévues

A terme, l'objectif est que le lieu soit ouvert 7 jours sur 7, même si pas forcément toutes les soirées. C'est notamment pour cela que, outre les activités de *Tisser c'est un métier* et de *Culturons-nous*, il est explicitement prévu

- que dans cet axe *Culturons-nous* des propositions spécifiques soient mises en place et exploitent le lieu pendant chaque période de congés scolaires.

- que *Les Ateliers Repare-Tout* couvrent des moments en journée et en soirée la semaine, et du week-end. Raison pour lequel les permanences et les ateliers seront initialement démarrés (et cet aspect évalué)
 - Toute la journée du mardi (jour de marché communal sur la place à 200 m) de 9h30 à 15h30 ;
 - Le mercredi en nocturne, de 17h à 21h ;
 - Le samedi matin, de 10h à 13h.
- que *La Gargotte* permette d'ouvrir le lieu au public le lundi, de 12h à 17h dans un premier temps. En temps deux, si tout se déroule comme prévu, il sera envisagé d'ouvrir soit le mardi soir, soit le dimanche, en combinaison avec d'autres activités (cf. descriptif ci-avant), soit les deux.

Description du dispositif d'accueil et d'animation du lieu

L'entrée du lieu amène tout visiteur spontanément passer devant le bar où, la personne en charge à ce moment-là, est également formée pour une fonction d'accueil et d'explications quant à l'esprit et les nombreuses fonctions du lieu. Cela permet d'aider chacun-e à rapidement identifier quelles fonctions lui sont d'un intérêt plus particulier.

Quant à l'animation, si elle est fortement tributaire de chaque activité qui prend place dans le tiers-lieu avec chaque fois son animateur·rice spécifique, le présent projet entend la renforcer avec le poste de coordination du projet qui permettra de créer plus de liant et plus de lisibilité et visibilité entre toutes les activités. Cette personne veillera également à accueillir et exposer les tenants et aboutissants à toute personne désireuse d'organiser quelque chose dans le lieu, jouant ainsi à la fois un rôle d'accueil pour "porteur d'activité", de coach sur la manière de porter cela dans le tiers-lieu, et de programmeur pour définir les horaires en bonne harmonie entre toutes les activités, sans oublier le rôle de communication.

6. Maturité du projet

Antécédents

Le projet a démarré en juin 2015. Après avoir ouvert progressivement, d'abord 3 puis rapidement 4 jours par semaine, il accueille aujourd'hui les utilisateur·rices 5 jours par semaine toute l'année (hormis des congés annuels, et quelques impositions COVID). Difficile d'être exhaustif sur l'entièreté des antécédents, mais vous retrouverez tout cela en ligne sur le site <http://quatrequarts.coop/> (site web unifié pour la coopérative et l'asbl, où l'asbl est plus "discrète" afin de ne pas sur-complexifier la compréhension générale du tiers-lieu par le grand public).

Le plus parlant sera sans doute de parcourir l'agenda des activités sur <https://quatrequarts.coop/agenda/>.

Ce faisant, vous pourrez constater la diversité des activités proposées de 2015 à 2021. Voici d'ailleurs le tableau récapitulatif des principales activités *récurrentes* telles que présentées à la SNCB pour remporter leur marché de concession à vocation sociétale:

Événement	Réurrence
-----------	-----------

Soirée jeux	1X/mois
Soirée bières et burger	1X/mois
Soirée crêpes	1X/mois
Atelier vélo	1X/semaine
Repair café	1X/mois
Jam'session	1X/mois
Cours de dessin	1X/semaine
Cours de guitare	1X/semaine
Cours de cuisine	2X/mois
Tables de conversation (anglais, italien, espagnol, français)	1X/semaine
Friperie	2X/an
Marché d'artisans	2X/an
Brocante	1X/an
Bourse aux semences	1X/an
Conférence	1X/mois
Concert	1X/mois
Rencontre littéraire	1X/mois
Gratifieria	1X/an
AG de la coopérative	1X/an
Cercles de travail	1X/mois
Comité de pilotage	1X/mois

Vous pourrez aussi noter si vous comparez les années antérieures à 2022 la nette accentuation des activités. C'est l'impact de la gestion des nouvelles salles (suite à la concession) par l'asbl Quatre Quarts Citoyens. C'est cette dynamique-là que l'asbl entend encore renforcer grâce au présent projet.

7. Caractère évolutif du projet

Mesures mises en place pour assurer au projet un caractère évolutif. Cadre et gouvernance à même de répondre à l'émergence de nouveaux besoins

Difficile de répondre à cette question sans risquer d'être fortement redondant avec des éléments déjà cités auparavant. Mais cet aspect évolutif et adaptatif est au cœur même du lieu depuis son acte fondateur, puisque quatre Quarts se veut un lieu de liens et d'activités **par et pour les citoyen·nes**. L'agilité fait donc partie des valeurs intrinsèques du lieu, et le présent projet n'échappera pas à la règle comme en témoigne la manière dont nous l'avons imaginé et entendons le gérer (cf. partie 2).

Le mode de gouvernance en sociocratie avec un comité de pilotage récurrent et ouvert à tou·tes permet que tout nouveau besoin, toute critique, toute idée, puisse non seulement émerger et être pris en compte, mais également être dûment adressé. Lorsqu'un besoin est avéré et reconnu comme tel en comité, cela donne habituellement lieu à un groupe de travail (ouvert à toute personne estimant pouvoir y contribuer) sur le sujet, recevant pour mission de revenir la fois suivante (6 semaines après) avec des pistes ou des propositions d'actions concrètes. C'est ainsi que le projet sera géré également, pour garantir une réactivité de tous les instants aux réactions, besoins et envies des publics que nous visons.

8. Contribution au développement territorial

Décrivez en quoi le projet contribue au développement économique, social ou culturel du territoire, à sa dynamique de transition ou de résilience

Lieu d'expérimentation, d'innovation sociale et de propositions alignées avec la vision d'une terre habitable, Quatre Quarts se veut un laboratoire du monde de demain et un créateur de liens entre les individus, car de ces liens émergent des êtres épanouis et encore plus d'idées pour des lendemains meilleurs.

Ce faisant, le lieu se veut

- un acteur **économique** : via la coopérative le lieu crée de l'activité économique qui crée de l'emploi (dans la coopérative: 3.5 ETP à ce jour plus des jobs étudiants et 1 à 3 ETPs en artificiel 60, avec une vision de faire grandir posément ces chiffres), et fait également vivre un certains nombres d'autres acteurs au premier rang desquels les fournisseurs du lieu (alimentation, boissons, matériel d'entretien...). En démarrant l'activité de l'asbl en 2021, le lieu fait également vivre des artistes et permet à un grand nombre d'autres activités de trouver des locaux propices à leurs ateliers. Et l'étape suivante est maintenant de créer de l'emploi au sein de l'asbl.
- un acteur **social** : c'est la vocation du lieu que nous entendons renforcer avec le présent projet, mais qui est déjà présente en filigrane derrière toutes les activités qui visent à provoquer rencontres et échanges. En permettant à divers publics de le fréquenter (personnes en réinsertion en article 60 ou autres, migrants dans les tables de conversation, diversité de publics accueillis même pour un verre d'eau gratuit, bénévoles en arrêt de travail...), le lieu occupe une fonction de mixité sociale.
- un acteur **culturel** : cela aussi nous entendons le renforcer, au delà de la variété déjà présente des activités culturelles qui s'y déroulent (cf. partie 6).

- un acteur de la **transition** : c'est sans doute un des aspects qui a le plus marqué la spécificité du lieu et de sa réputation. Quatre quarts se veut un laboratoire, un "exemple", de ce que peut recouvrir une transition durable et juste, alliant une alimentation de qualité à des prix les plus démocratiques possibles, des ateliers de grande diversité mais allant tous dans le sens d'un monde soutenable.
- un acteur de **résilience** : dans l'esprit "plus de liens moins de biens", Quatre Quarts entend aider chacun·e des ses utilisateur·rices à 'épanouir et à trouver son bonheur près de chez elle ou lui et à se préparer ainsi de manière positive et enviable à un monde de demain où, crise climatique et prix de l'énergie obligeant, le local et le lien feront partie d'une forme de résilience humaine.

Dimensions particulières/spécifiques liées au contexte territorial

Le projet bénéficie surtout de son emplacement idéal, qui a contribué à en faire un acteur territorial connu au centre du Brabant wallon. En effet, cet ancien bâtiment de la gare est non seulement situé au coeur de Court-Saint-Etienne (11 000 habitants) mais également le long de la Vallée de la Dyle qui regroupe largement plus de 100 000 habitants, fortement interconnectés, entre les communes de Genappe, Court-Saint-Etienne, Ottignies-Louvain-Neuve et Wavre (vallée qu'un urbaniste local appelle "la ville qui s'ignore" avec plus de 100 000 habitants), ainsi que Mont-Saint-Guibert. Mais au-delà de ces communes limitrophes, de nombreux utilisateurs arrivent également chez Quatre quarts en provenance d'autres communes du Brabant wallon, de Tubize à Jodoigne.

Mesures pour réduire l'empreinte environnementale et améliorer l'efficacité énergétique

D'un point de vue énergétique, toutes les mesures de (bonne) gestion opérationnelle sont en place. Il n'empêche que le bâtiment aurait besoin d'une rénovation pour rencontrer les derniers standards en la matière: si les murs épais procurent une inertie confortable et une véritable isolation, l'état de la toiture laisse par contre à désirer. De tels travaux ressortent néanmoins de la responsabilité du propriétaire. La SNCB n'entend pas investir en ce sens, et de notre côté 8 ans de concession sont trop courts pour amortir de tels travaux. Mais nous veillons au quotidien aux consommations électriques (éclairage, eau chaude de cuisine) et de gaz (chauffage).

Au-delà de la seule énergie, Quatre Quarts entend être un acteur durable, qui veille donc à tous les aspects de son approche environnementale (en phase avec l'approche en scope 3 étendu des méthodologies de Bilan Carbone).

Circuits courts : nous soutenons l'agriculture wallonne et travaillons en circuit court, local et responsable. Nous créons des partenariats avec des agriculteurs de la région, rencontrons les personnes, découvrons leurs produits, visitons les infrastructures. Nous utilisons leurs produits et les mettons en valeur, nous proposons des produits du terroir. Notre but est de créer un lien entre le producteur et le consommateur.

Alimentation responsable : en sus des circuits courts, nous privilégions le végétal au menu de la cantine, avec une seule proposition carnée et une seule poisson, approvisionnons quasi exclusivement des produits bio, et toujours de saison. Nous limitons le stock de denrées alimentaires pour éviter toutes pertes, et ne cuisinons que des produits frais peu transformés, et veillons à utiliser chaque produit de manière optimale (pas de transformation industrielle énergivore, ni de congélation).

Economie circulaire : nous valorisons la récupération (tout notre mobilier et la vaisselle sont issus des circuits de seconde main) et le ré-usage maximum (serviettes en tissu et pas jetables, pas un seul contenant plastique jetable...). Nous évitons les déchets par l'utilisation de contenants réutilisables. Nous évitons tout type de gaspillage (grâce au tri des déchets, nous n'avons qu'une poubelle par semaine).

Ateliers responsables : ouvert à tous les besoins et envies des citoyen·nes, le lieu accueille une multitude d'ateliers dont la plupart sont en phase avec les valeurs décrites ci-avant de manière générale avec les valeurs du développement durable. Même si cela arrive rarement, nous refusons d'accueillir des activités qui entreraient en contradiction flagrante avec ces valeurs en défendant des positions de racisme, spéculation financière, consommation irréfléchie...

9. Faisabilité et autorisations requises

Le lieu dispose déjà des quelques autorisations requises à l'exercice de son activité, et nulle autre n'est requise.

Pour être exhaustif, suite à la prise en charge de l'entièreté du bâtiment en 2021, un audit a eu lieu ainsi qu'une visite de pré-avis des pompiers, qui ont mené à une série d'aménagements de sécurité: portes de sortie d'urgence en plus, système d'alarme incendie, lance incendie, portes coupe-feu, plans d'évacuation... Les pompiers n'avaient pas spécifié de délai spécifique pour tout réaliser mais avaient demandé de témoigner d'une implémentation concrète et d'avancées dans les 18 prochains mois. Il nous reste à passer l'agrément du système électrique et nous pourrons alors déposer une véritable demande de contrôle des pompiers via le document officiel à adresser aux autorités communales.

10. Innovation

Pour le dire encore une fois, Quatre Quarts est un tiers-lieu qui se veut un laboratoire d'expérimentation et d'innovation sociale. Le rêve derrière le présent projet est d'en proposer encore plus.

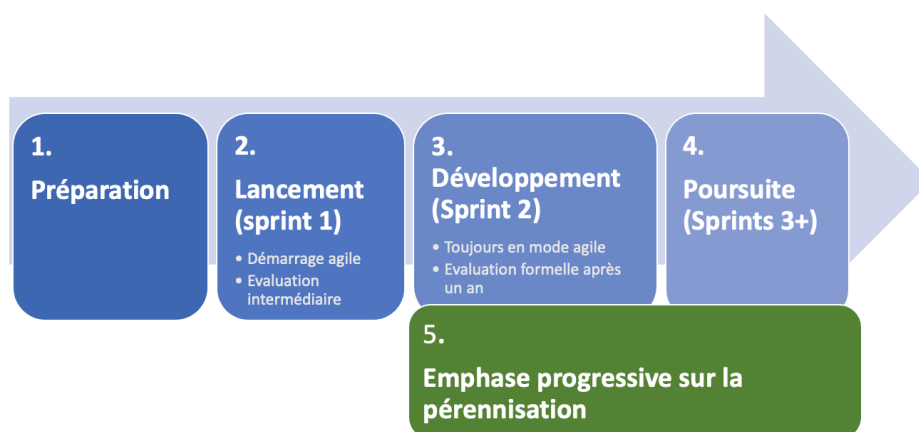
Avoir un lieu commun qui favorise le lien entre les acteurs déjà présents sur le territoire, renforcer la visibilité de tous et les actions entreprises: soutenir ce projet, c'est aussi soutenir tous les partenaires et leurs différents publics!

Et votre soutien est essentiel pour franchir la première étape sur ces 4 axes d'activité, car cela nous permettra d'en absorber les risques, et les quelques erreurs inhérentes au débutant que nous corrigerons en mode agile. Sans votre soutien, le risque serait trop grand de vouloir en faire trop avec des moyens pas ajustés, et de faire périr l'existant. Avec votre aide par contre, nous entendons doubler l'impact de ce tiers-lieu rural et lui faire rendre des services à une population encore plus large.

Calendrier

De longue haleine car étalé sur 3 ans, nous entendons mener le projet en 5 phases distinctes, menées de manière harmonisée au travers des 4 volets prévus :

1. Préparation pendant 3 mois
2. Lancement des activités avec agilité permanente et évaluation intermédiaire au bout de 6 mois pour premiers gros ajustements ;
3. Évaluation formelle au bout d'un an d'activité et éventuelles inflexions ;
4. Poursuite des activités ajustées ;
5. Emphase progressive pendant 2 ans sur les aspects économiques visant à la pérennisation des 4 volets.



Phase 1 : Préparation (mois 1 à 3)

Cette première période permettra de mettre tous les éléments en place pour un démarrage de qualité des différentes activités avec d'emblée une vision long terme, s'appuyant sur une organisation irréprochable et bien structurée. Cette période, qui pourra être raccourcie si tout se met en place plus vite, veillera principalement à :

- Recrutements des nouveaux collaborateurs nécessaires au projet (cf. budget)
- Formalisation avec les partenaires. Au-delà des accords plus formels qui seront signés au préalable du démarrage initial, de manière plus cadrée et formelle que les lettres "de soutien" présentées en annexe, il s'agira de se synchroniser et se mettre d'accord jusqu'au moindre détail de qui fait quoi à chaque activité prévue.
- Planification et premier agenda des activités, avec un calendrier exhaustif prévu pour les 6 premiers mois d'activité.
- Sur base des éléments esquissés dans le présent document, détermination avec les partenaires des facteurs-clés de succès et des indicateurs spécifiques qui seront utilisés pour une évaluation en continu (mensuelle à minima) et les évaluations formelles des étapes suivantes.

Phase 2 : Lancement des activités et évaluation intermédiaire (mois 4 à 10)

En cohérence avec notre méthodologie agile, nous lançons alors un premier sprint de déploiement de l'activité. Monitoré de prêt et évoluant sans cesse au gré des retours et de l'expression des besoins des utilisateurs, un temps formel est prévu après 6 mois pour une évaluation exhaustive où des changements radicaux peuvent être envisagés afin de tenir nos objectifs avec les partenaires sans pour autant hésiter à s'y prendre autrement si des situations ou constats l'exigent. Il s'agit donc de procéder à :

- Démarrage de toutes les activités
- Suivi de tous les indicateurs
- Évaluation formelle avec les partenaires
- Définition des corrections et ajustements nécessaires

Phase 3 : Développement et Évaluation formelle (mois 11 à 15)

Dans la foulée de la première évaluation complète, l'activité se poursuit (pour un deuxième sprint agile) et se termine à nouveau par une véritable évaluation formelle où tous les tants et aboutissants du projet sont scrutés. Au besoin, des objectifs sont remis en cause s'il semble qu'après un an de déploiement ils sont mal posés ou irréalistes. L'évaluation va donc encore plus loin que la précédente avec notamment :

- Un retour complet et exhaustif via une large enquête de satisfaction des besoins auprès des utilisateur·rices du lieu et des nouvelles activités;
- Une réflexion de fond sur l'adéquation entre les actions et les besoins;
- La définition des éventuels ajustements structurels nécessaires.

Phase 4 : Poursuite des activités (mois 16 à 36)

L'activité se poursuit alors, toujours en mode agile, pendant la suite des 3 ans de projet. Différents sprints s'enchaînent au gré d'une évaluation continue qui se formalise de manière trimestrielle. Il s'agit donc en phase 4 de :

- La poursuite des activités
- Le suivi trimestriel des indicateurs et réunion de pilotage avec tous les partenaires

Phase 5 : Emphase sur la pérennisation (mois 13 à 36)

Dernière mais pas la moins importante, la phase 5 prend place en parallèle aux phases 3 et 4, et vise spécifiquement à élaborer les moyens et actions nécessaires à la poursuite des activités que le projet aura fait émerger. En effet, afin de pérenniser l'ensemble des actions mises en place, il est nécessaire de ne pas attendre les 6 derniers mois du projet pour réfléchir aux moyens de monétisation des activités. C'est pourquoi une tâche est exclusivement dédiée à cet aspect dès la deuxième année du projet afin de systématiquement évaluer les pistes, expérimenter et se poser des questions sur cet aspect. Et afin que chaque évaluation formelle (phase 3) ou trimestrielle (phase 4) prenne le temps de se pencher sur ces questions.

L'accent sera donc mis sur les enjeux financiers, qui restent inévitablement le nerf de la pérennisation. Pour ce faire, seront donc mis en place:

- Un bilan sur l'approche des « petits euros » et des prix libres qui aura été testée pendant les 18 premiers mois jusque-là (cf. section 4);
- Démarrage et suivi des démarches de reconnaissance officielle (cf. section 4);
- Un séminaire de réflexion avec tous les partenaires et des panels représentatifs des utilisateurs pour juger de là où des prix sont acceptables et à quel niveau;
- Choix de détermination des modalités privilégiées de pérennisation;
- Poursuite des activités avec évaluation trimestrielle des avancées de la pérennisation : en comparant systématiquement les recettes aux dépenses.

Le projet se conclura bien entendu par une évaluation formelle, en reprenant tous les indicateurs, et par un plan d'actions pour la pérennisation ultérieure.

Budget prévisionnel

Vous trouverez en annexe le fichier Excel demandé. Nous en insérons néanmoins une copie ici afin d'en commenter les postes et l'allocation du subside sollicité.

Tout d'abord, il est important de souligner que le projet ne comporte **PAS de volet « investissements »**, ni en mobilier ni en immobilier. En effet, ceux-ci ont déjà été réalisés préalablement en 2021 et 2022 sur fonds propres de la coopérative Quatre Quarts (avec un soutien de la SRIW via W.Alter et un prêt de 70 000 euros sur 7 ans).

L'essentiel du budget du projet, et donc du subside sollicité, est consacré à l'emploi (86% du budget total), avec la création de 3 ETP au sein de l'asbl (57%) pour les différents volets de l'activité, complété par un ½ ETP sous-traité à Rawète (21%) pour l'encadrement des *Ateliers Répare-Tout*, et un ½ ETP bénévole (7%).

Le tout est complété par des frais de fonctionnement (5%) et des frais autres liés aux approvisionnements nécessaires tant à la cuisine qu'à la réparation (9%).

CHARGES	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	TOTAL	ELIGIBLE
Frais de personnel salarié détaillé par personne					
1 ETP - Conduite de projet global	43 000 €	44 500 €	45 500 €	133 000 €	119 700 €
1/2 ETP - Animation "Tisser des Liens"	21 500 €	22 250 €	22 750 €	66 500 €	59 850 €
1/2 ETP - Animation "Culturons-Nous"	21 500 €	22 250 €	22 750 €	66 500 €	59 850 €
1/2 ETP - Encadrement cuisine "Gargotte"	21 500 €	22 250 €	22 750 €	66 500 €	59 850 €
1/2 ETP - Encadrement salle "Gargotte"	21 500 €	22 250 €	22 750 €	66 500 €	59 850 €
Frais de sous-traitance et prestations					
Encadrement par Rawète des "Ateliers Répare-Tout"	31 500 €	32 500 €	33 500 €	97 500 €	87 750 €
Sous-traitance communication et promotion	5 000 €	5 000 €	5 000 €	15 000 €	13 500 €
Prestations diverses en animation	10 000 €	10 000 €	10 000 €	30 000 €	27 000 €
Frais de comptabilité externe	2 500 €	2 500 €	2 500 €	7 500 €	6 750 €
Contributions en nature					
Temps bénévole	21 500 €	14 800 €	14 800 €	51 100 €	
Fonctionnement					
Fluides (eau, électricité, gaz, ...)	5 400 €	5 700 €	6 000 €	17 100 €	13 680 €
Télécom, internet, ...	800 €	800 €	800 €	2 400 €	1 920 €
Divers (assurances, entretien, ...)	1 000 €	1 000 €	1 000 €	3 000 €	2 400 €
Entretien des locaux	5 000 €	5 000 €	5 000 €	15 000 €	12 000 €
Autres					
Marchandises pour La Gargotte	10 800 €	14 400 €	18 000 €	43 200 €	
Petit outillage Ateliers de réparation	6 000 €	6 000 €	6 000 €	18 000 €	14 400 €
TOTAL CHARGES	228 500 €	231 200 €	239 100 €	698 800 €	538 500 €

Au final, cela représente un budget de 698 800 €, dont 538 500 € sont éligibles comme frais reconnus par le subside sollicité (mais nous n'en sollicitons pas l'entièreté).

Afin d'équilibrer les recettes et de permettre le lancement de ces activités, nous sollicitons un subside de 493 000 € (quatre cent nonante-trois mille euros). Comme souligné dans le tableau ci-après qui reprend également les autres postes de revenus (cf. section 4 pour les explications sur ces postes), le principe est de gagner en autonomie au fur et à mesure du projet. C'est la raison pour laquelle une première ventilation du subside sur les 3 années de fonctionnement vous est présentée et surlignée en vert (avec la somme en surligné jaune).

RECETTES	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	TOTAL	SUBSIDE SOLLICITÉ
Autofinancement				- €	
Contribution en temps bénévole	21 500 €	14 800 €	14 800 €	51 100 €	
Dons et cotisations auprès de l'asbl	3 000 €	6 900 €	8 000 €	17 900 €	
Cafés et repas suspendus	3 800 €	12 800 €	21 000 €	37 600 €	
Recettes sur prix libre aux activités	1 200 €	8 200 €	14 300 €	23 700 €	
Accentuation des dons grâce à défiscalisation	- €	11 000 €	19 000 €	30 000 €	
Autres apports (privés...)				- €	
Financements publics (2)				- €	
Régional : Présent Appel à projet "Tiers-Lieux Ruraux"	199 000 €	165 000 €	129 000 €	493 000 €	493 000 €
Régional (projets SPW pour "restos sociaux")		12 500 €	25 000 €	37 500 €	
Reconnaissance "éducation permanente" FWB			8 000 €	8 000 €	
Reconnaissance CISP			en année 4	- €	
TOTAL RECETTES	228 500 €	231 200 €	239 100 €	698 800 €	493 000 €

Montant global du subsidy sollicité : 493 000 €
 Sous-total sollicité en investissement immobilier : 0 €
 Sous-total sollicité en équipement mobilier : 0 €
 Sous-total sollicité en fonctionnement : 30 000 €

Moyens humains affectés au projet

Total 4,0 ETP

Pour la coordination 1,0 ETP

Par activité

La Gargotte 1,0 ETP

Atelier Répare-tout 0,5 ETP (via le partenaire Rawète)

Tisser c'est un métier 0,5 ETP

Culturons-nous 0,5 ETP

Temps bénévole 0,5 ETP

Créations d'emploi 3,5 ETP

Attestations

Nous soussigné.es, Valérie Ridelle et Xavier Marichal, administratrice et administrateur de l'ASBL Quatre Quarts Citoyens

Certifions que :

- *Le porteur et ses partenaires ne sont pas en difficulté et présentent une bonne situation financière. Ils n'ont pas de dettes fiscales ni sociales vis-à-vis de l'ONSS.*
- *La subvention devra être utilisée aux fins pour lesquelles elle est accordée ;*
- *Le bénéficiaire de la subvention devra justifier de l'emploi des sommes reçues ;*
- *Le bénéficiaire est tenu de rembourser sans délai le montant de la subvention lorsqu'il :*
 - o Ne respecte pas les conditions d'octroi de la subvention ;*
 - o N'utilise pas la subvention aux fins pour lesquelles elle est accordée ;*
 - o Met obstacle au contrôle de l'instance subsidiaire.*
- *Lorsque le bénéficiaire reste en défaut de fournir les justifications, il est tenu de rembourser à concurrence de la partie non justifiée.*
- *Le porteur s'engage à participer activement aux réunions et activités de mise en réseau des tiers-lieux wallons qui seront organisés par la Wallonie.*
- *L'ASBL n'est **pas soumise au règlement relatif aux aides des minimis**, et n'en a d'ailleurs jamais reçu la moindre.*

Fait à Court-Saint-Étienne, le 23 octobre 2022.

Signature :



Valérie Ridelle, administratrice



Xavier Marichal, administrateur

Annexes

Veillez trouver ci-après les courriers de participation des différents partenaires principaux, classés dans l'ordre suivant:

La Gargotte

- Agricover
- *(Le CEFA n'a pas su remettre son courrier, le "circuit" administratif dont dépend l'école étant un peu trop long au regard des délais)*
- L'Exception
- Le Pas du Jour
- Quatre Quarts Coopérative

Les Ateliers "Répare-Tout" (parfois référencé comme "Tati répare tout", nom initial de l'axe)

- Le Repair'Café de Transition-en-Court
- Les Ateliers Rawète
- RepairTogether

Tisser c'est un métier (parfois référencé comme "Rebattre les cartes" ou "Tisser des liens", noms initiaux de l'axe)

- Cocorico Searching
- Crédal
- Déclic en perspectives
- Espace Santé - Maison médicale d'Ottignies
- Lire et Écrire
- Maison médicale de la Thyle

Culturons-nous

- Centre Culturel du Brabant Wallon
- Equipes populaires du Brabant wallon
- La Chaloupe

En pièces séparées du présent PDF signé, nous vous adressons également

- le document Word du formulaire rempli;
- le fichier Excel avec le budget.



AGRI COVERT

Coopérative agricole éco-logique
de Producteurs & Consommateurs

Coopérative agricole éco-logique de producteurs et consommateurs
081/615289
TVA: BE 0838.831.947

A Quatre Quarts Citoyens asbl,

Et à qui de droit
Dans l'appel à projets « Tiers-Lieux
Ruraux »

Court-Saint-Etienne, le 21 octobre 2022

Re: Participation au projet de diversification de Tiers-Lieu rural de Quatre Quarts Citoyens

Madame, Monsieur,

Par la présente, je souhaite vous informer de notre partenariat avec l'asbl Quatre Quarts Citoyens dans le cadre de leur réponse à votre appel à projets « Tiers-Lieux Ruraux ».

Etant installé dans le bâtiment de la gare depuis un an avec notre point de vente et collaborant avec 4 quarts depuis sa création au niveau de l'approvisionnement de la cantine nous sommes convaincus de la pertinence de renforcer les services qu'un endroit tel que Quatre Quarts rend à la population alentours.

C'est pourquoi c'est avec enthousiasme que nous nous impliquerons dans le volet Gargotte du projet qui vous est soumis. En effet, notre collaboration avec 4 quarts et notre proximité physique nous permet d'envisager un apport en produits frais à moindre coût dans une dynamique de récupération mais nous pouvons également participer, grâce à notre mécanisme d'euros solidaires. Cette cagnotte est constituée par les consom'acteurs d'Agricovert et est destinée pour moitié à soutenir directement les producteurs et pour l'autre moitié à développer des actions pour une plus grande accessibilité à une alimentation saine, savoureuse et de qualité.

En espérant que ce projet retienne toute votre attention, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de toute notre considération.

Pia Monville
Coordinatrice Agricovert

Nivelles, le 20 octobre 2022

Re: Participation au projet de diversification de Tiers-Lieu rural de Quatre Quarts Citoyens

Madame, Monsieur,

Par la présente, je souhaite vous informer de notre partenariat avec l'asbl Quatre Quarts Citoyens dans le cadre de leur réponse à votre appel à projets « Tiers-Lieux Ruraux ».

Ayant fréquenté le lieu au cours des années précédentes et ayant même eu l'occasion de déjà y organiser le volontariat de bénéficiaires ainsi qu'une activité sur site, nous sommes convaincus de la pertinence de renforcer les services qu'un endroit tel que Quatre Quarts rend à la population alentours.

C'est avec enthousiasme que nous nous impliquerons dans le volet Gargotte / ~~Tati Répare Tout / Rebattre les cartes / Culturons~~ du projet qui vous est soumis. En effet, de par l'objet social de notre asbl, nous sommes à même de proposer des volontaires porteurs d'handicap pouvant participer au projet et de permettre un encadrement adéquat le temps que nos bénéficiaires soient suffisamment autonomes que pour réaliser les tâches demandées.

Au travers de cette action, nous espérons que nos bénéficiaires puissent mettre leurs compétences et capacités au profit d'un beau projet social et qu'ils puissent tisser du lien.

En espérant que ce projet retienne toute votre attention, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de toute notre considération.

Signature



L'Exception ASBL
Service d'accompagnement pour personnes en situation de handicap
Bd des Archers, 58 1400 Nivelles Tél : 067/33-55-45
Email : service@exceptionasbl.be Web : www.exceptionasbl.be
N° entreprise : 0458 197 217



Avenue des Déportés, 79/3
1300 WAVRE
010/22.58.50
info@lepasdujour.be
BE85 0682 2880 1506

A Quatre Quarts Citoyens asbl,

Et à qui de droit
Dans l'appel à projets « Tiers-Lieux
Ruraux »

Wavre, le 24 octobre 2022,

Concerne: Participation au projet de diversification de Tiers-Lieu rural de Quatre Quarts Citoyens

Madame, Monsieur,

Par la présente, je souhaite vous informer de notre partenariat avec l'asbl Quatre Quarts Citoyens dans le cadre de leur réponse à votre appel à projets « Tiers-Lieux Ruraux ».

Le **Pas du Jour** est un atelier de formation en cuisine destiné à de jeunes adultes porteurs d'un handicap mental léger. Depuis bientôt 40 ans, nous formons notre public aux rudiments des métiers de l'Horeca avec pour objectif principal de les rendre plus autonomes, et peut-être, aptes à rejoindre un milieu plus professionnel.

C'est pourquoi nous nous impliquerons volontiers dans le volet « *La Gargotte* » du projet qui vous est soumis. En effet, plusieurs des personnes que nous encadrons pourraient trouver dans un tel projet une possibilité de valoriser leurs savoir et savoir-faire. Nous pourrions par ailleurs participer à la formation de personnes déjà actives au sein de **Quatre quarts**.

Au travers de cette action, nous espérons diversifier nos partenariats, et faire rentrer -un peu plus de plain-pied encore- notre public dans une société participative que l'on souhaite à terme, plus inclusive.

En espérant que ce projet retienne toute votre attention, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de toute notre considération.

Pour l'équipe du **Pas du Jour** asbl
Isabelle Hallet
Coordinatrice



Quatre-Quarts coopérative agréée entreprise sociale

RUE EMILE HENRICOT, 61x
1490, COURT SAINT ETIENNE

A Qui de Droit

Objet : Participation au projet de Tiers-Lieu rural de Quatre Quarts Citoyens asbl

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous souhaitons vous informer de notre partenariat avec l'ASBL Quatre Quarts Citoyens dans le cadre de leur réponse à votre appel à projets « Tiers-Lieux Ruraux ».

Très heureux de la collaboration établie avec l'asbl pour co-gérer le lieu depuis son extension et en dynamiser les activités, nous nous réjouissons de soutenir l'asbl dans sa démarche de faire émerger encore plus d'activités à impact social positif.

De notre côté, nous projetons de collaborer plus particulièrement avec le projet « La Gargotte » en mettant à disposition notre cuisine et la cantine en dehors des heures habituelles d'ouverture, et en détachant partiellement un membre de notre personnel au bénéfice du projet.

Pour l'Organe d'administration de la coopérative Quatre Quarts

Alfred Truc, Administrateur



A Quatre Quarts Citoyens asbl,

Et à qui de droit

Dans l'appel à projets « Tiers-Lieux Ruraux »

Court-Saint-Etienne, le 23 octobre 2022

Re: Participation au projet de diversification de Tiers-lieu rural de Quatre Quarts Citoyens

Madame, Monsieur,

Par la présente, je souhaite vous informer de notre partenariat avec l'asbl Quatre Quarts Citoyens dans le cadre de leur réponse à votre appel à projets « Tiers-lieux ruraux ».

Ayant eu l'occasion, depuis plus de 5 ans déjà, d'y organiser un repair café mensuel, né du cercle « économie » de l'initiative citoyenne Transition en Court, nous sommes convaincus de la pertinence de renforcer les services qu'un endroit tel que Quatre Quarts rend à la population alentours.

C'est pourquoi c'est avec enthousiasme que nous soutiendrons le volet Ateliers Répare-Tout du projet qui vous est soumis. En effet, de par les compétences diverses de réparation (électro, informatique, affûtage, bijoux, raccommodage...) de l'équipe bénévole du repair café, nous sommes à même de proposer (sous la houlette de l'asbl Repair Together ou de notre propre initiative) des conseils, des ateliers de formation à la réparation de divers objet/appareils, des « repair cafés » ciblés divers..., en dehors de nos dates habituelles.

Au travers de cette action, nous espérons pouvoir répondre aux demandes de plus en plus nombreuses de réparations et y donner accès à un public local plus large et varié souhaitant consommer de façon plus écologique en prolongeant la « vie » de leurs objets et appareils ; apprendre et former ces publics à « réparer soi-même » ; participer ainsi à leur sensibilisation sur les questions du recyclage, de l'économie circulaire, de l'obsolescence programmée, etc.

En espérant que ce projet retienne toute votre attention, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de toute notre considération.

Françoise Dossin,
pour le Repair café de Court-Saint-Etienne



Court-Saint-Etienne, le 21 octobre 2022

Re: Participation au projet de diversification de Tiers-Lieu rural de Quatre Quarts Citoyens

Madame, Monsieur,

Par la présente, je souhaite vous informer de notre partenariat avec l'asbl Quatre Quarts Citoyens dans le cadre de leur réponse à votre appel à projets « Tiers-Lieux Ruraux ».

Ayant intégré le projet de la gare Quai libre depuis octobre 2021, porté par le Quatre Quarts, et collaborant régulièrement ensemble, nous sommes convaincu·e·s qu'il est utile et pertinent de renforcer l'ensemble des services proposé par cette coopérative pour Court-St-Etienne et ses habitant·e·s, ses écolier·ère·s, navetteur·euse·s, travailleur·euse·s et nombreuses associations.

Les Ateliers Rawète sont extrêmement enthousiastes à l'idée de s'impliquer et créer des partenariats durables autour d'ateliers REPAIR (nom temporaire "Les ateliers répare-tout") renforcés et accessibles à tou·s·tes. En effet, nous proposerons d'ouvrir nos ateliers outillés et notre matériauthèque pour y proposer des lieux et moments dédiés à la réparation d'objets, textiles, etc. et ce, en partenariat avec de nombreuses associations déjà actives sur le terrain et citoyen·ne·s.

Au travers de cette action, nous espérons permettre au plus grand nombre d'adopter des réflexes de consommation plus durables, de créer une communauté de savoirs faïres et compétences et activer ensemble une économie circulaire locale vertueuse.

En espérant que ce projet retienne toute votre attention, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de toute notre considération.

Tatiana Vanhelfmont, déléguée journalière des Ateliers Rawète asbl

Les Ateliers Rawète asbl | Les Ateliers Rawète asbl | Quai libre - Gare de Court-St-Etienne

N° entreprise 0475 743 543 | Siège social : 77 rue de Franquénies, 1341 Cérux-Mousty

www.rawete.be | 0485 43 08 47 (Tatiana) | ateliersrawete@gmail.com



A Quatre Quarts Citoyens asbl,

Et à qui de droit

Dans l'appel à projets « Tiers-Lieux Ruraux »

Bruxelles, le 18 octobre 2022

Re: Participation au projet de diversification de Tiers-Lieu rural de Quatre Quarts Citoyens

Madame, Monsieur,

Par la présente, je souhaite vous informer que nous apportons notre soutien à l'asbl Quatre Quarts Citoyens dans le cadre de leur candidature à l'appel à projets « Tiers-Lieux Ruraux ».

Notre démarche s'inscrit dans nos missions régionales de développement, soutien et maintien du réseau des Repair Cafés de Wallonie et de la région de Bruxelles-Capitale pour lesquels nous sommes mandatés.

C'est en juin 2017 que s'est concrétisée l'initiative du Repair Café de « Transition en Court » au Quatre Quarts à Court-Saint-Étienne. Leur session mensuelle rencontre depuis un réel succès mais aussi un besoin grandissant auprès des visiteurs.

Se faisant, le volet de leur projet « Tati répare tout » répond à une demande croissante d'aide à la réparation et mieux encore à l'autoréparation par la transmission des savoirs intergénérationnels. Il ouvre par ailleurs la possibilité de créer des partenariats avec d'autres opérateurs, de réemploi et de revalorisation de la province du Brabant-Wallon.

Au vu du dynamisme et des bienfaits de la cohésion sociale qu'il génère, nous sommes convaincus de la pertinence et du besoin de renforcer la diversité des activités qu'un Tiers-Lieu comme le Quatre Quarts apporte à la vie locale et plus loin encore, aux alentours.

De par notre expérience, nous sommes confiants que ce projet multimodal répondra, en ce qui nous concerne, au besoin de sensibilisation et de formation à la réparation et au réemploi pour leur public existant et en devenir.

Dans l'espoir que leur projet, dans sa globalité, retienne toute votre attention, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de toute notre considération.

Pour Repair Together asbl
Luc Deriez
Coordinateur



A Quatre Quarts Citoyens asbl,

Et à qui de droit

Dans l'appel à projets « Tiers-Lieux
Ruraux »

Court-Saint-Etienne, le 23 octobre 2022

Re: Participation au projet de diversification de Tiers-Lieu rural de Quatre Quarts Citoyens

Madame, Monsieur,

Par la présente, je souhaite vous informer de notre partenariat avec l'asbl Quatre Quarts Citoyens dans le cadre de leur réponse à votre appel à projets « Tiers-Lieux Ruraux ».

Ayant fréquenté le lieu au cours des années précédentes et ayant même eu l'occasion de déjà y organiser plusieurs ateliers de connaissance de soi dans le cadre d'une transition professionnelle, nous sommes convaincus de la pertinence de renforcer les services qu'un endroit tel que Quatre Quarts rend à la population alentours.

C'est pourquoi c'est avec enthousiasme que nous nous impliquerons dans le volet "Rebattre les cartes" du projet qui vous est soumis. En effet, de par notre expérience de plus de 5 ans dans le domaine de l'accompagnement à la transition professionnelle et la recherche d'emploi, nous sommes à même d'animer des ateliers collectifs pour tout type de public.

Au travers de cette action, nous espérons aider des travailleurs et chercheurs d'emploi à y voir plus clair, à questionner leur rapport au travail, à identifier leurs compétences, à nommer leurs valeurs, à se reconnecter à leurs aspirations et enfin, à trouver/créer un emploi qui fait sens pour eux. Nos 5 années de pratique confirment la plus value du collectif et de son effet miroir dans un tel contexte.

En espérant que ce projet retienne toute votre attention, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de toute notre considération.

Lydwine Thibaut
Coordinatrice de Cocorico and co asbl

A Quatre Quarts Citoyens ASBL,
Et à qui de droit

Dans l'appel à projets « Tiers-Lieux Ruraux »

Louvain-la-Neuve, le 20 octobre 2022

Objet : Participation au projet de diversification de Tiers-Lieu rural de Quatre Quarts Citoyens

Madame, Monsieur,

Par la présente, je souhaite vous informer de notre partenariat avec l'ASBL Quatre Quarts Citoyens dans le cadre de leur réponse à votre appel à projets « Tiers-Lieux Ruraux ».

Crédal suit la dynamique de Quatre Quart dès son démarrage car nous avons accompagné les fondatrices lors de la création de ces lieux en coopérative. Nous avons également participé à la création de la coopérative Agricovert. Nous voyons Quatre Quart comme précurseur d'innovation sociale.

De par la diversité de nos services et de nos publics nous nous inscrivons principalement dans l'action 'Tissons des liens'.

Nos services sont ;

- de l'animation économique en économie sociale
- des formations à l'entrepreneuriat coopératif et associatif (agrément ACES)
- un service d'accompagnement à l'auto-crédation d'emploi (agrément SAACE)
- de la sensibilisation à l'entrepreneuriat féminin
- du crédit et montage financier à l'économie sociale et entrepreneuriat durable
- du micro-crédit entrepreneurial (lancement d'activité, exclusion bancaire)
- du micro-crédit social accompagné

En espérant que ce projet retienne toute votre attention, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de toute notre considération.

Patricia Cardon
Directrice du Pôle Accompagnement – Crédal.



A Quatre Quarts Citoyens asbl,

Et à qui de droit
Dans l'appel à projets « Tiers-Lieux
Ruraux »

Bruxelles, le 20 octobre 2022

Re: Participation au projet de diversification de Tiers-Lieu rural de Quatre Quarts Citoyens

Madame, Monsieur,

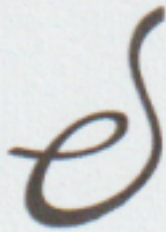
Par la présente, je souhaite vous informer de notre partenariat avec l'asbl Quatre Quarts Citoyens dans le cadre de leur réponse à votre appel à projets « Tiers-Lieux Ruraux ».

C'est avec enthousiasme que nous nous impliquerons dans le volet *Rebattre les cartes* du projet qui vous est soumis. En effet, de par l'accompagnement auprès des jeunes dans la création des projets collectifs, engagés et inscrits dans les principes de l'économie sociale, en vue d'un changement de société, nous sommes à même de proposer diverses activités au sein de Quatre Quart comme, par exemple, nos *Soirées Projet Cherche Associé.e.s*, sensibilisation à l'économie sociale, etc.

Au travers de ces actions, nous permettons à tous et toutes de pouvoir participer à la création d'une économie, plus juste, solidaire et humaine en créant un projet porteur de sens grâce à l'intelligence collective.

En espérant que ce projet retienne toute votre attention, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de toute notre considération.

Emeline Finet
Chargée de communauté
Déclic en Perspectives



A Quatre Quarts Citoyens asbl,

Et à qui de droit
Dans l'appel à projets « Tiers-Lieux
Ruraux »

Court-Saint-Etienne, le 23 octobre 2022

Re: Participation au projet de diversification de Tiers-Lieu rural de Quatre Quarts Citoyens

Madame, Monsieur,

Par la présente, je souhaite vous informer de notre partenariat avec l'asbl Quatre Quarts Citoyens dans le cadre de leur réponse à votre appel à projets « Tiers-Lieux Ruraux ».

Ayant fréquenté le lieu au cours des années précédentes et ayant même eu l'occasion de déjà y organiser des rencontres professionnelles, nous sommes convaincus de la pertinence de renforcer les services qu'un endroit tel que Quatre Quarts rend à la population alentours.

C'est pourquoi c'est avec enthousiasme que nous nous impliquerons dans le volet « Rebattre les cartes » du projet qui vous est soumis. En effet, de par nos capacités d'opérateurs en promotion de la santé nous sommes à même d'accompagner les citoyens dans la lutte contre la fracture numérique

Au travers de cette action, nous espérons œuvrer envers l'amélioration de la santé des citoyens dans toutes ses dimensions.

En espérant que ce projet retienne toute votre attention, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de toute notre considération.

Christine Sbolgi
Coordnatrice Promotion de la santé



Lire et Ecrire
Brabant wallon

A Quatre Quarts Citoyens asbl,
Et à qui de droit
Dans l'appel à projets « Tiers-Lieux
Ruraux »

Court-Saint-Étienne, le 23 octobre 2022

Re: Participation au projet de diversification de Tiers-Lieu rural de Quatre Quarts Citoyens

Madame, Monsieur,

Par la présente, je souhaite vous informer de notre partenariat avec l'asbl Quatre Quarts Citoyens dans le cadre de leur réponse à votre appel à projets « Tiers-Lieux Ruraux ».

Ayant fréquenté le lieu au cours des années précédentes et ayant même eu l'occasion d'organiser un colloque et des animations autour de la Collection La Traversée en lien avec la thématique de l'accès à la lecture de romans pour adultes en difficulté avec la lecture et l'écriture, nous pouvons témoigner que ces moments ont permis aux adultes que nous accompagnons en formation d'alphabétisation de découvrir le lieu, les autres activités qui y sont proposées, d'autres associations, d'autres personnes...et d'élargir leurs interactions dans leur environnement. Nous sommes convaincus de la pertinence de renforcer les services qu'un endroit tel que Quatre Quarts rend à la population alentours.

C'est pourquoi c'est avec enthousiasme que nous nous impliquerons dans le volet **Rebattre les cartes** du projet qui vous est soumis. En effet, de par nos capacités à travailler en réseau, de par notre connaissance et expertise à accompagner des adultes analphabètes ou en situation d'illettrisme dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle, nous sommes à même de mettre sur pied des actions de sensibilisation à la problématique de l'illettrisme et à sa prise en compte dans notre société ainsi que des séances d'échanges d'information. Concrètement par rapport au projet, nous serons en mesure de participer aux sessions de présentation du réseau de partenaires, de présenter les enjeux spécifiques en lien avec nos missions d'alphabétisation populaire.

Au travers de cette action, nous espérons toucher un large public, un réseau de partenaires et mener à bien nos buts qui sont la promotion du droit effectif à une alphabétisation de qualité pour tout adulte qui le souhaite, le développement de l'alphabétisation dans une perspective d'émancipation et de participation des personnes et de changement social vers plus d'égalité.

En espérant que ce projet retienne toute votre attention, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de toute notre considération.

Sophia Papadopoulos
Directrice

Lire et Ecrire Brabant wallon ASBL - 21 boulevard des Archers - 1400 NIVELLES
T. : 067 84 09 46 - Numéro d'entreprise 434.982.939-Belfius BE58 7955 7737 2479 - RPM Nivelles
brabant.wallon@lire-et-ecrire.be - <http://www.lire-et-ecrire.be/brabantwallon>
Nouveau numéro pour les demandes d'inscription : 0499 69 68 68



Maison médicale
de la Thyle

A Quatre Quarts Citoyens asbl,

Et à qui de droit
Dans l'appel à projets « Tiers-Lieux
Ruraux »

Court-Saint-Etienne, le 23 octobre 2022

Participation au projet de diversification de Tiers-Lieu rural de Quatre Quarts Citoyens

Madame, Monsieur,

Par la présente, je souhaite vous informer de notre partenariat avec l'asbl Quatre Quarts Citoyens dans le cadre de leur réponse à votre appel à projets « Tiers-Lieux Ruraux ».

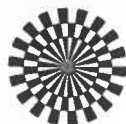
Ayant fréquenté régulièrement le lieu au cours des années précédentes, ayant eu l'occasion de déjà y organiser des activités et de collaborer avec l'asbl autour du projet de potager collectif de Court-Saint-Etienne, nous sommes convaincus de la pertinence de renforcer les services qu'un endroit tel que Quatre Quarts rend à la population alentours.

C'est pourquoi c'est avec enthousiasme que nous nous impliquerons dans le volet « Tisser, c'est un métier » du projet qui vous est soumis. En effet, nous offrons aux habitants de Court-Saint-Etienne des soins de santé primaire accessibles à tous et sommes actifs dans la santé communautaire. Proposer à nos bénéficiaires un lieu de rencontre et de liens sociaux, avec la possibilité de participer à diverses activités représente pour nous un atout réel à l'amélioration physique et psychosocial des patients de la Maison Médicale de la Thyle.

En espérant que ce projet retienne toute votre attention, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de toute notre considération.

Pour la Maison Médicale de la Thyle,
Caroline Boucquey, déléguée à la gestion journalière

Asbl Maison Médicale de la Thyle. N° d'entreprise 050 6990987
Banque : BE55 0689 0183 9844 – BIC : GKCCBEBB
Rue Emile Henricot 7 – 1490 Court-Saint-Etienne – 010/77.00.73



Centre culturel
du Brabant wallon

À Quatre Quarts Citoyens asbl,

Et à qui de droit
Dans l'appel à projets « Tiers-Lieux
Ruraux »

Date

23 octobre 2022

Concerne

Appel à projets « Tiers-
Lieux Ruraux »

Contact

Mathis BRENY

Chargé de projet –
Communes sans centre
culturel

m.breny@ccbw.be

32 (0)477 03 29 97

Re : Participation au projet de diversification du Tiers-Lieu rural de Quatre Quarts
Citoyens

Madame, Monsieur,

Par la présente, je souhaite vous informer de notre partenariat avec l'asbl Quatre
Quarts Citoyens dans le cadre de leur réponse à votre appel à projets « Tiers-Lieux
Ruraux ».

Ayant fréquenté le lieu au cours des années précédentes, nous sommes convaincus
de la pertinence de renforcer les propositions culturelles et citoyennes que le Quatre
Quarts offre à la population alentours.

C'est pourquoi nous sommes intéressés par le développement d'un partenariat autour
du volet Culturons-nous, comme expliqué dans le projet qui vous est soumis en
annexe. En effet, en tant que centre culturel régional, nous souhaitons contribuer à
l'exercice de la culture par, pour et avec tous sur tout notre territoire d'action, en
favorisant les synergies avec les différents acteurs culturels et sociaux de la Province,
dont le Quatre Quarts fait partie.

Au travers de notre action, nous espérons contribuer à la diversification de l'offre
culturelle locale. Mais aussi, toucher des publics venant d'horizons plus variés.

En espérant que ce projet retienne toute votre attention, nous vous prions de croire,
Madame, Monsieur, en l'expression de toute notre considération.

Françoise Kolen
Directrice

A.S.B.L.
3, RUE BELOTTE
1490 COURT-SAINT-ÉTIENNE
WWW.CCBW.BE
INFO@CCBW.BE
T 32 (0)10 62 10 30
F 32 (0)10 61 57 42
IBAN: BE09 8777 0921 0257
BIC: BNAGBEBB



A Quatre Quarts Citoyens asbl,

Et à qui de droit
Dans l'appel à projets « Tiers-Lieux
Ruraux »

Court-Saint-Etienne, le 23 octobre 2022

Re: Participation au projet de diversification de Tiers-Lieu rural de Quatre Quarts Citoyens

Madame, Monsieur,

Par la présente, je souhaite vous informer de notre partenariat avec l'asbl Quatre Quarts Citoyens dans le cadre de leur réponse à votre appel à projets « Tiers-Lieux Ruraux ».

Ayant fréquenté le lieu au cours des années précédentes et ayant même eu l'occasion de déjà y organiser des activités mensuelles depuis 2017, nous sommes convaincus de la pertinence de renforcer les services qu'un endroit tel que Quatre Quarts rend à la population alentours.

C'est pourquoi c'est avec enthousiasme que nous nous impliquerons dans le volet « Culturons Nous » du projet qui vous est soumis. En effet, de par nos capacités d'animation en éducation permanente, nous sommes à même de proposer différentes activités telle que ateliers en écriture, récit de vie sous forme d'histoire digitale...afin de diversifier l'offre des activités présentes au Quatre Quarts

Au travers de cette action, nous espérons, atteindre une mixité tant sociale que culturelle au sein de notre public

En espérant que ce projet retienne toute votre attention, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de toute notre considération.

Mady Ledant

Secrétaire régionale – Equipes populaires –Brabant wallon

A Quatre Quarts Citoyens asbl,

Et à qui de droit
Dans l'appel à projets « Tiers-Lieux
Ruraux »

Court-Saint-Etienne, le 23 octobre 2022

Re: Participation au projet de diversification de Tiers-Lieu rural de Quatre Quarts Citoyens

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous appuyons l'asbl Quatre Quarts Citoyens dans le cadre de leur réponse à votre appel à projets « Tiers-Lieux Ruraux ».

Ayant fréquenté le lieu au cours des années précédentes et ayant même eu l'occasion de collaborer et d'y organiser des activités, nous sommes convaincus de la pertinence de renforcer les services qu'un endroit tel que Quatre Quarts rend à la population alentours.

C'est avec enthousiasme que nous tenterons d'impliquer les jeunes et bénéficiaires de notre service dans un Tiers lieu comme le propose l'asbl Quatre Quarts Citoyens. À travers, par exemple, des projets participatifs, des conférences et des événements menés par les jeunes.

En espérant que ce projet retienne toute votre attention, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de toute notre considération.

Pour La Chaloupe J Court,
(Antenne Stéphanoise de La chaloupe AMO)

Jonathan Meyers

Annexe 2.3 : QQC_DP25_Form_Type_demandedeprincipe

Ceci est la demande de principe pour un subsidie Education Permanente faite par Quatre Quarts.

Formulaire de demande de principe

Procédure de reconnaissance au titre du décret du 17 juillet 2003,
modifié le 14 novembre 2018, relatif au développement
de l'action d'Éducation permanente dans le champ de la vie associative

NOM ASSOCIATION

Quatre Quarts Citoyens ASBL

ANNÉE

2025

ATTENTION !!!

LE FORMULAIRE COMPLÉTÉ NE DOIT PAS EXCÉDER LES 25 PAGES (sans les annexes)

**CE FORMULAIRE NE CONCERNE PAS LES ASSOCIATIONS SOLLICITANT UNE RECONNAISSANCE
EN TANT QUE FÉDÉRATION REPRÉSENTATIVE DU SECTEUR**
(Art. 5/1 du décret).

I. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

1.1. Décrivez brièvement l'historique de l'association et sa situation actuelle.

 Réponse (Maximum 20 lignes ou 2170 caractères espaces compris)

Quatre Quarts est un tiers-lieu établi dans l'ancienne gare de Court-Saint-Etienne depuis juin 2015. Le projet a été initié par une société coopérative homonyme, avec agréments économie sociale et CNC, et rejoint en 2021 par l'association Quatre Quarts Citoyens. En 9 ans, le lieu a mis en place une multitude d'activités (cantine locale, ateliers citoyens, événements culturels...) tout en s'appuyant sur un réseau de partenaires, acteurs associatifs et institutionnels du territoire de plus en plus large.

L'association a pour vocation première de proposer et accueillir dans le lieu des activités permettant à chacun·e de travailler et réfléchir à son émancipation.

De la perspective des citoyens qui fréquentent le lieu, l'association prend en charge la coordination et l'orchestration des activités qui émergent ou s'auto-organisent, en veillant à un équilibre permettant à chacun·e de trouver des centres d'intérêt émancipateurs et permettant d'évoluer : l'esprit du lieu est de **d'abord et avant tout permettre l'épanouissement des énergies citoyennes.**

De la perspective du lieu, l'association veille à une **diversification plus sociale des activités afin de nouer des liens avec des publics différents et volontairement diversifiés.** Avec le soutien du SPW Ruralité (2023-2026), sont en cours des actions pour notamment ouvrir ponctuellement l'espace cantine sous forme d'un « resto solidaire », proposer un espace « Réparothèque » pour entretenir et générer des savoirs, organiser des activités pour permettre à chacun·e de réfléchir à son parcours professionnel, et animer une offre culturelle adaptée visant notamment à élargir le public adulte vers des tranches d'âge plus jeunes et des personnes plus précarisées.

La diversification des activités n'étant possible que via de larges partenariats, à entretenir, et une organisation sans faille, de l'accueil à la planification en passant par la communication, l'association réfléchit à la pérennisation au-delà de l'été 2026 des deux postes (pour 1,5 ETP) nécessaires à réaliser cela de manière qualitative.

1.2. Décrivez l'objet social de l'association.

Fondée en juin 2021, l'association a pour but désintéressé "de créer des espaces d'expressions, de réflexions, de rencontres, d'échanges, de dialogues, de débats et d'actions autour des enjeux de notre époque - psychosociaux, éthiques, écologiques, économiques, sociaux et démocratiques - afin d'œuvrer à la construction d'une société juste, solidaire, écologique, conviviale et démocratique".

Ouverte à accomplir son travail partout, elle le focalise d'abord et avant tout au sein du tiers-lieu Quatre Quarts, dont la coopérative homonyme s'occupe toujours de la partie Horeca et de la gestion du lieu/bâtiment. L'association entend, elle, faire rayonner le volet citoyen et les activités associées.

Le premier travail de l'asbl a été de redynamiser la vie culturelle du lieu, qui avait été fortement mise à mal par la crise COVID. Concerts, pièces de théâtre, stand up, débats ont ainsi été accueillis dans les pièces, en même temps qu'une multitude d'ateliers et d'activités allant du cours de dessin ou de yoga à du tricot ou des tables de conversation. Dans un premier temps, l'objectif a d'abord été de recréer des moments de rencontre et de création de liens sociaux après une crise qui avait mis cela à mal. Aujourd'hui, l'objectif est de proposer et accueillir des activités permettant à chacun de travailler et réfléchir à son émancipation, de se poser des questions et de découvrir de nouveaux savoirs, pratiques ou activités, de rencontrer d'autres citoyennes et citoyens avec d'autres points de vue, d'en discuter et d'en débattre, de prendre conscience de toute une série d'enjeux sociaux et environnementaux, souvent portés par une diversité d'acteurs locaux et de gagner en connaissance et accès à ses divers droits.

Nous entendons effectivement offrir aux citoyens, aux associations, aux entrepreneurs, aux télétravailleurs, et plus généralement à tous les acteurs locaux et à l'ensemble de la population un lieu de services, de rencontres, un lieu de

culture, de formation, des évènements, des temps d'échanges "pour répondre encore plus aux besoins locaux de tisser des liens entre habitants et entre réseaux d'acteurs pour rendre le territoire plus solidaire, plus inclusif, pour faire naître de nouvelles idées et de nouveaux projets."

1.3. Décrivez la situation de l'association dans son environnement social, culturel et territorial ainsi que son ancrage dans le tissu associatif (partenariats, collaborations, etc.) ainsi que les partenariats auxquels elle s'adresse.

Court-Saint-Etienne est une commune semi-rurale. Au-delà de son centre à caractère plus urbain, la commune englobe également une multitude de hameaux (Sart-Messire-Guillaume, Tangissart, La Roche, Faux, Beaurieux, Limauges, Wisterzée, MÉRIVAUX, Surezil et Le Ruchaux) pour une superficie totale de 26,9 km², avec une population de 10.854 habitant.es en janvier 2024. Située au cœur du Brabant wallon, elle fait partie d'une "agglomération qui s'ignore", regroupant le long de la vallée de la Dyle Genappe, Wavre, Ottignies et Louvain-la-Neuve.

La commune est marquée par son passé industriel (usines métallurgiques Henricot, fermées en 1984). Cette activité a profondément transformé le tissu social et urbain, attirant des populations italiennes puis marocaines, une diversité culturelle encore présente aujourd'hui. Autrefois, le centre-ville était très animé, avec de nombreux bistrots et commerces. Depuis le choc pétrolier du début des années 1970, la région s'est tournée progressivement vers les secteurs des services et des nouvelles technologies. Selon le diagnostic territorial de 2019, l'attrait pour Court-Saint-Etienne repose avant tout sur la beauté de ses paysages et son cadre de vie préservé, très recherché dans une région en plein développement urbain. Depuis 2000, la commune a connu un nouvel engouement démographique, avec une forte croissance de l'habitat.

Quatre Quarts s'inscrit dans cette histoire territoriale. Sa localisation centrale dans le centre-ville de Court-Saint-Étienne a contribué à son succès et à son appropriation par les résident.es. En effet, la situation géographique de Quatre Quarts, située à la croisée de plusieurs villes et villages comme Genappe, Ottignies et Mont-Saint-Guibert, en fait un point de convergence idéal. Sa proximité avec la gare et les connexions de transport en font un lieu facilement accessible, renforçant ainsi son rôle de point d'ancrage territorial. Cette centralité permet aux habitant.es de Court-Saint-Étienne et des environs de s'y rendre aisément, favorisant une dynamique locale, l'émergence de liens, permettant de consacrer du temps de qualité aux relations et de rapprocher les citoyen.nes au sein du territoire.

Le lieu a en effet été rapidement investi par des habitant.es des environs, en tant qu'espace de rencontre, de partage, de créations de liens. Il est également devenu un espace-ressource pour les associations locales, tant pour y organiser des activités qu'en tant qu'espace-relais pour leurs publics.

Actuellement, l'association est en partenariat, formalisé ou non, avec les structures suivantes :

- Accès à la culture :
 - Centre Culturel du Brabant Wallon
 - Art. 27
 - La Maison des Artistes
 - La Page d'Après
- Droits économiques et sociaux
 - CPAS de Court-Saint-Etienne
 - Maisons médicales (Court-Saint-Etienne et Ottignies)
 - Financité
 - Crédal
 - Aide alimentaire (initiative portée par la paroisse)
 - Croix Rouge
- Encapacitation :
 - Lire et Ecrire Brabant Wallon
 - Présence et Actions Culturelles
 - Les Equipes Populaires
 - Apides

- Déclic en Perspectives
- CEFA de Court-Saint-Etienne
- Le Collège de Court-Saint-Etienne
- Transition-en-Court
- Les Ateliers Rawète

Nous portons également une attention particulière à renforcer nos liens avec les différents Tiers-lieux proches géographiquement : L'Arbre qui pousse (Ottignies), La Brik'terie (Ottignie), Le Domaine des Possibles (Chastre), Le Monty (Genappe), Agricotiers (Gembloux). Ce maillage a pour objectif de travailler conjointement à la résilience de notre territoire, de proposer des activités cohérentes et complémentaires, mais aussi de mutualiser nos ressources.

1.4. Présentez synthétiquement les activités réalisées par l'association

L'annexe avec le rapport d'activités 2024 présente une version bien plus exhaustive de ce qui est repris ci-dessous, en retraçant d'abord un historique des activités dans le lieu et du rôle précis de l'association dans l'articulation du lieu.

Nous en formulons ici une synthèse, selon un double clé de tri, qui vise à donner un rapide aperçu de la diversité des activités qui sont proposées et de leur portée. Quant aux aspects plus qualitatifs que cette synthèse ne reflète que très mal, ils sont développés dans les sections suivantes à propos d'une série d'activités emblématiques.

En colonne, nous utilisons les 4 même énoncés d'éducation permanente que ceux utilisés dans le rapport d'activité complet:

- l'**analyse critique** de la société, en mauve,
- la stimulation d'**initiatives démocratiques et collectives**, en vert,
- l'**exercice des droits** civils et politiques, sociaux, économiques, culturels et environnementaux, en jaune,
- et en bleu les différents temps de rencontre pour des groupes de réflexion, très majoritairement menés en **co-construction participative**.

Sur chaque ligne, nous reprenons les divers axes "thématiques" tels que nous regroupons les activités en interne. Il s'agit de:

- **Assemblées coopératives** : moments collectifs de "gestion" du lieu et discussion ouverte et transparente sur tous les aspects, les orientations, les idées futures. Animation en sociocratie et échanges de points de vue.
- **Groupe de travail "Vie du Lieu"** : groupe de travail et réflexion, ouvert, pour déterminer les prochaines activités.
- **Tisser son chemin** : des temps d'expérimentation collective autour des parcours professionnels/personnels, pour permettre à chacun-e de réfléchir, de se rendre compte des possibilités et de choisir de peut-être entreprendre une démarche plus personnelle par la suite avec l'un ou l'autre partenaire.
- **Talapatat** : ouverture de la cantine en mode "resto solidaire" avec préparation et organisation collective de la cuisine et du service, et politique de petits prix et de prix conscients, et repas gratuits distribués via des associations partenaires.
- **Culturons-Nous** : offre culturelle pour co-organiser et accueillir des ateliers, spectacles, animations plus diversifiées, s'adressant à un public plus large et visant notamment des personnes plus jeunes ainsi que des publics plus précarisés.
- **Activités et soirées Terrien-nes** : moments particuliers entièrement conçus et organisés collectivement et visant à mettre en oeuvre différents principes d'éducation permanente (cf. section 2.3).

Le lieu accueille en plus encore quelques dizaines d'activités chaque année, mais qui sont à l'initiative exclusive par des partenaires extérieurs - citoyen-nes ou acteurs plus formels - et pour lesquels l'association n'intervient alors que comme "orchestrateur et aide à l'organisation", avec relais de la communication.

Axe thématique	Analyse critique	Initiatives démocratiques et collectives	Exercice des droits	Co-construction participative
Assemblées coopératives				Toutes les 6 semaines, une 20aine de bénévoles réguliers
Groupe de travail "Vie du Lieu"				Toutes les 6 semaines, 5 à 8 bénévoles
Tisser son chemin	5 ateliers spécifiques avec des thèmes et partenaires différents (de 0 à 10 participants)	Atelier tricot, Café endométriose, Café Deuil, Atelier collage (de 2 à une dizaine de participants chaque fois)	Repair Café, présence d'écrivains publics, conférences, récits de vie, co-searching... (de quelques à quelques dizaines de participants)	Réunions avec les partenaires pour préparer, mettre en place et évaluer le programme; une dizaine de partenaires présents chaque fois
Talapatat		Repas solidaires proposés par la cantine (50 à 70 participants chaque mardi)		Préparation et organisation collective tous les mardis soirs ; réunions de synchronisation et d'évaluation avec les partenaires
Culturons-Nous	7 ciné-débats (5 à 50 personnes), 10 conférences (10 à 40 personnes), ateliers, arpentages, rencontres, et participation au Festival Alimenterre		Des dizaines d'ateliers, des festivals (musique, cirque), un marché créatif, un marché des illustrateurs, deux des artisans... (de quelques à plus de cent participants)	Rencontres et organisation avec divers partenaires pour plusieurs activités
Activités et soirées Terrien·nes	BDvoreuses, temps d'échange autour de romans graphiques (3 séances, 5 à 6 participants)	12 activités différentes sur l'année (d'une dizaine à souvent une centaine et au-delà de participants)		Via les activités des deux premières lignes, et occasionnellement des réunions ciblées

L'ensemble de toutes les activités, portées ou "accueillies", sont visibles en permanence dans l'agenda en ligne (<https://quatrequarts.coop/agenda/>), diffusées deux fois par mois dans la newsletter et affichés en permanence dans le lieu sous forme d'une collection d'affichettes avec un sus un tableau de synthèse hebdomadaire. Cela en sus de la diffusion sur les réseaux sociaux.

Exemple d'extrait de la newsletter (17 janvier 2025)



La nouvelle année pour l'équipe de Quatre Quarts a commencé par une mise au vert !

Un temps privilégié où les acteur·rices investi·es de la coopérative se réunissent pour réfléchir et agir ensemble, selon notre modèle de gouvernance partagée, autour de thèmes choisis pour l'occasion.



Merci à **Trois Tiers** pour l'animation de cette journée !

- BÉNÉVOLAT -

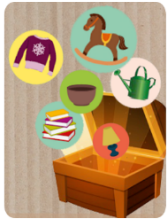


Bienvenue dans notre équipe si le cœur vous en dit ! La force du projet, ce sont aussi ces personnes généreuses qui offrent de leur temps et de leur énergie dans la vie quotidienne de la coopérative et participent à cette ambiance conviviale et chaleureuse qu'il fait si bon de ressentir chez Quatre Quarts.

[Comment devenir bénévole ?](#)

- BROCANTE TOUT GRATUIT -

Le samedi 1er mars de 11h à 13h30 dans les salles culturelles de Quatre Quarts



Quoi de plus solidaire que le don ? Quoi de plus convivial qu'un marché où tout est gratuit, où les objets changent de main pour commencer une nouvelle aventure ?

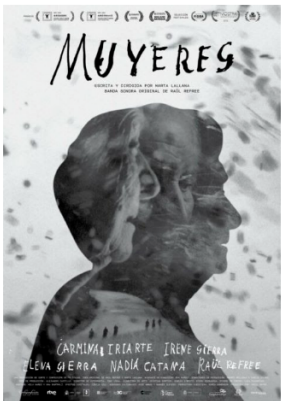
Vous souhaitez venir donner des objets dont vous n'avez plus besoin ? Réservez déjà votre emplacement (ou partie d'emplacement) [ICI](#) !

- AU PROGRAMME -

Voici les événements et ateliers ponctuels du 21 janvier au 1er février, et pour l'agenda complet, c'est par [ici](#) !



Le programme des événements ponctuels :



MARDI 21 janvier de 20h à 21h30 : CINÉ-CLUB
Muyeres

Réalisé par Marta Lallana (Espagne).

Un musicien entreprend un voyage pour retrouver les dernières représentantes d'une tradition orale constituée de vieilles chansons vouées à disparaître. Un récit bouleversant sur la mémoire, le passage du temps, la difficulté à filmer ce qui a été et n'est plus et le lien perdu entre générations.

[En savoir plus...](#)



JEUDI 23 janvier de 20h à 22h : SOIRÉE LITTÉRAIRE
Outre-mère

"Une famille est éclatée et enfermée dans le silence suite aux agissements du grand-père pendant l'Occupation, un Juif qui a travaillé pour la Gestapo. Des années plus tard, une longue enquête fait émerger la vérité et libère la parole de ce lourd héritage familial."

Premier roman de Dominique Costermans, réédité chez Weyrich. Venez rencontrer l'autrice et échanger avec elle autour de son ouvrage. [En savoir plus...](#)



VENDREDI 24 janvier de 21h à 22h : CONCERT
Duo Vita Nova

Le Duo Vita Nova (Éve Coubat : violon, alto, chant et Benoît Moreau : guitares, chant) fait dialoguer à cœur ouvert les musiques savantes et populaires, recherchant leurs racines croisées. [En savoir plus...](#)



MARDI 28 janvier de 9h à 16h30 : ATELIER
Formation sketchnoting

essentiels. [En savoir plus...](#)



MARDI 28 janvier de 19h à 21h30 : ATELIER
Slam

Atelier slam organisé par Les Équipes Populaires et Présence et Action Culturelles. Tu n'as jamais essayé ? Tu te demandes si tu en es capable ? Surtout pas de souci ! C'est un atelier d'initiation, dans un cadre bienveillant. Au programme : textes poétiques écrits et travail de l'oralité (déclamation, rythme, émotions...). [En savoir plus...](#)



JEUDI 30 janvier de 20h30 à 22h : CONTRE-FÉRENCE
Conte la coopération

Venez ouvrir de nouveaux espaces avec nous, découvrir les finalités de l'entreprise reliée au vivant ! Et laissez-vous emporter dans un voyage poétique réveillant ! [En savoir plus...](#)



[En savoir plus...](#)

- ACTIVITÉS RÉGULIÈRES -

Vous trouvez ci-dessous les activités qui ont lieu régulièrement chez Quatre Quarts :

Le mardi :

- **Réparothèque** (chaque semaine)
- **Écrivains publics** (chaque semaine)
- **Soirée Talspatat** ! (chaque semaine)
- **L'Arbre à palabres** (1x/mois)
- **Jeux de société** (1x/mois)

Le mercredi :

- **Écriture créative** (chaque semaine)
- **Atelier bijoux** (2x/mois)
- **Atelier massage** (1x/mois)
- **Bodyfulness** (1x/mois)
- **Cercle de mamans** (1x/mois)
- **Cercle de partage et rituel de plénitude** (1x/mois)
- **Café endométriose** (1x/mois)
- **Cobéps** (1x/mois)

Le jeudi :

- **Réparothèque** (chaque semaine)
- **Matinée dessin** (chaque semaine)
- **Tricot** (chaque semaine)
- **Coaching** (chaque semaine)
- **Fabrication** (1er et 3e jeudi)
- **Danse Tehima** (1x/mois)
- **Café deuil** (1x/mois)

Le vendredi :

- **Yoga doux** (chaque semaine)
- **Atelier de collage** (chaque semaine)
- **Atelier d'écriture** (1x/mois)
- **Tan** (1x/mois)

Panneau des affichettes (photo au 30 janvier 2025)





1.5. Expliquez en quoi les activités que vous souhaitez valoriser s'inscrivent dans l'(les) axe(s) pour lequel (lesquels) vous envisager de postuler :

Nous avons choisi d'inscrire nos activités dans l'Axe 1 : « Participation, éducation et formation citoyennes ».

Installé au centre de Court-Saint-Etienne, c'est à l'échelle communale que nous souhaitons consacrer notre action d'Éducation Permanente, qui serait donc concernée par l'article 4, paragraphe 1.

Le territoire de la Vallée de la Dyle couvre une population très mixte, avec de fortes disparités sociales et de revenus : jeunes, familles, personnes isolées, personnes âgées, travailleurs, demandeurs d'emploi... Une mixité qui est une richesse pour un lieu comme Quatre Quarts, qui a comme objectif de créer des activités, événements avec et pour les citoyens. La gouvernance partagée, au cœur du projet et basée sur la sociocratie, permet de vivre concrètement cette citoyenneté active, solidaire, respectueuse des uns et des autres. Ce modèle favorise l'horizontalité, avec pour principe qu'une personne égale une voix, quelle que soit sa position.

Cette participation citoyenne se développe notamment grâce aux groupes de travail qui animent la vie du lieu. Chacun-e peut ainsi s'impliquer dans différents espaces de décision, afin de cocréer la programmation des activités, la communication, la gestion du lieu. Cela permet d'appréhender et d'expérimenter les notions de gestion de projets, de travail en équipe, de solidarité et de citoyenneté.

La programmation des activités se fait dans un souci permanent de proposer des projets qui s'adressent à toutes et à tous, avec la volonté aussi de s'ouvrir, en lien avec les bénévoles et associations actives sur le territoire, à des

animations plus « populaires », afin de répondre aux attentes des différentes catégories de la population présente sur la commune. Quatre Quarts ne cherche pas à être un lieu à part ou exemplaire, afin d'éviter de devenir un espace excluant ceux et celles qui ne partagent pas les mêmes codes sociaux. Accompagner et valoriser l'intégration de toutes et tous dans la vie de Quatre Quarts fait partie des gènes de notre association.

Depuis quelques années, Quatre Quarts a ainsi engagé une réflexion approfondie sur sa programmation, en particulier sur la nécessité de proposer une variété d'activités. Cette réflexion découle de la volonté de rester fidèle à la mission du tiers-lieu : être un espace ouvert sur le monde, accueillant des activités par et pour les citoyen·nes. Cela garantit que le lieu reste inclusif, accueillant un large éventail de personnes et d'activités, tout en maintenant une cohérence avec les valeurs du projet.

C'est pourquoi nous nous sommes inspirés des énoncés repris dans le décret qui définit le développement de l'action d'éducation permanente. Comme annoncé plus haut, nous avons classifié les différentes activités proposées en quatre types d'actions visant :

- l'analyse critique de la société.
- la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives.
- l'exercice des droits civils et politiques, sociaux, économiques, culturels et environnementaux.
- les temps de rencontre, groupes de réflexion menés en co-construction participative.

ANALYSE CRITIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La programmation Tisser son chemin s'inscrit essentiellement dans cette catégorie. Ce projet, né du constat que de nombreuses personnes fréquentant Quatre Quarts sont en quête de nouveaux horizons, tant professionnels que personnels, vise à faciliter des rencontres régulières entre ces personnes et des acteur·rice·s locaux·ales offrant des accompagnements adaptés à leurs besoins. Dans l'esprit du lieu, l'objectif est de créer du lien en proposant des temps d'expérimentation collective, permettant à chacun de réfléchir à son parcours et son inscription dans la société.

Exemple d'animations proposées : Temps d'échange "Comment créer un projet entrepreneurial au service d'un changement sociétal ?" rencontre autour du projet de "mentorat solidaire" (accompagnement de personnes en construction professionnelle), ateliers récits de vie, Soirée "Projet cherche associé", Comprendre la protection sociale...

D'autre part, différents ateliers proposés régulièrement dans le lieu dans le cadre du projet "Culturons-nous", font également partie de cette catégorie.

Exemples :

- **Ateliers réguliers proposés** : tables de conversation, ateliers d'écriture, cercles de partage...
- Les **cinés-débats** : organisés régulièrement par des bénévoles qui proposent un temps de projection complété par la présentation du film et d'un regard sur la thématique portée par des asbl, citoyens, entreprises de Court-Saint-Etienne ou du territoire, témoins actifs ou interlocuteurs privilégiés des problématiques présentées par le film (accès à une alimentation durable, féminisme, industrie textile, économie sociale...). Cet échange avec le public se poursuit généralement au bar du Quatre Quarts.
- **Conférences** : "Enfants+Écrans, quels impacts ?", "Être mère sans s'oublier", "Folon le Belge", "Voyages à bicyclette", "La gestion du temps", "Ondes et santé", "Se protéger des cybercriminels et surfer plus sereinement", "Agir pour changer la société, avec mon argent"...

EXERCICE DES DROITS

Les activités menées dans le cadre de "Culturons-nous" s'inscrivent directement dans cette catégorie. L'ambition de ce projet est d'élargir l'offre culturelle en co-organisant et accueillant divers ateliers, spectacles, et animations. Il cherche à toucher un public plus diversifié, en particulier les familles et les personnes en situation de précarité, avec un accent sur l'éducation permanente. Ces initiatives ont été conçues pour engager un public plus varié et mieux servir la communauté locale. Le projet cherche à diversifier son offre pour atteindre différentes couches sociales, tout en renforçant les collaborations locales et en s'intégrant davantage au réseau associatif de Court-Saint-Étienne.

Exemples d'animations proposées :

- **Ateliers réguliers proposés** : ateliers collage, café papote, cours de dessin, yoga...
- **Expositions mensuelles** : nous accueillons chaque mois une exposition d'un artiste local, avec un temps d'échange avec celui-ci lors de l'inauguration de l'expo.
- **Rencontres littéraires** : organisées par des bénévoles, des auteur.rices ou via notre partenaire la librairie La Page d'Après, ces rencontres permettent à la fois des temps d'échange, mais également de mettre en avant la librairie proposée de manière permanente dans le lieu.
- **Spectacles** : sur proposition de bénévoles ou par un contact avec l'artiste, des spectacles intimistes sont proposés de manière plus ponctuelle. Des collaborations avec le Centre Culturel du Brabant Wallon nous permettent également d'accueillir des spectacles touchant un public plus large.
- **Concerts** : 1 à 2 fois par mois, accueil de groupes locaux
- **Festival Voie 1** : Festival pour des jeunes de 15 à 35 ans, accueil d'une scène ouverte pour des groupes locaux.
- **Soirées Talapatat** : tous les mardis soir, le lieu propose un repas convivial pour 5 euros, avec la possibilité de contribuer davantage pour offrir des repas solidaires sous forme de bons. Ces bons sont ensuite distribués à des associations locales d'aide alimentaire, qui les remettent ensuite à leurs bénéficiaires. Cette soirée vise à attirer un public plus diversifié. Par la mixité de ces soirées, l'objectif est de pouvoir également éduquer à la consommation responsable, à l'alimentation durable et à l'accès pour toutes et tous à une alimentation de qualité.
- **Repair café** : Réparer plutôt que jeter, apprendre à déjouer l'obsolescence programmée, apprendre à consommer autrement. Le Repair café mensuel est également un lieu de rencontres, d'échanges, de formations marqués par une grande variété de personnes.
- **Marché des artisan.es** : Deux événements par an, en été et en hiver, permettant la découverte d'artisans, d'autres manières de consommer. Une occasion de mettre en avant l'artisanat local et durable.

Le projet "Tisser son chemin" s'inscrit également dans cette catégorie, notamment via des initiatives du type écrivain public, le programme de Cosearching...

STIMULATION D'INITIATIVES DÉMOCRATIQUES ET COLLECTIVES

Cette catégorie se retrouve dans la dynamique d'animation du lieu, par la gouvernance partagée, les différents groupes de travail et l'implication des un.es et des autres.

Les "**Soirées Terrien·nes**" sont des concrétisations de cette dynamique : des soirées à thème portées par et pour tou.tes. Cela permet aux citoyen.nes de s'emparer d'une thématique, de pouvoir la transformer en un événement ouvert à toutes et tous et d'expérimenter la création de projet (planification, réalisation, évaluation).

Quelques exemples :

- Rencontre entre bénévoles "Découvre la vie Quatre Quarts" : pouvoir expérimenter concrètement les espaces/temps dans lesquels s'investir (vie du lieu, cantine, bar).
- Soirées d'animation : Jeux, Karaoké, Bal Folk... ou soirée découverte de cultures (latino, congolaise...). Afin que la convivialité soit toujours au centre de l'engagement Quatre Quarts, que des liens se tissent lors de moments festifs partagés.
- Gare en Fête : la fête annuelle de la Gare : une occasion d'ouvrir nos portes à un public plus large, de faire connaître les initiatives existantes au sein du collectif "Quai Libre" (les occupant.es de la Gare) mais aussi de promouvoir les artistes locaux (ateliers, expo, concerts...).
- Friperie, brocante, gratifieria : faire circuler les biens, de manière solidaire et responsable.

TEMPS DE RENCONTRE, GROUPES DE RÉFLEXION EN CO-CONSTRUCTION

Comme expliqué plus haut, notre organisation en gouvernance partagée permet à toutes et tous de s'impliquer dans le projet et dans l'organisation des activités. Des groupes de travail sont institués et d'autres sont encore à (re)dynamiser, avec pour objectif de rendre autonome les personnes impliquées et d'augmenter la participation collective.

Au-delà de tout ce qui se passe à l'intérieur de nos murs, nous sommes également dans un mouvement d'ouverture vers l'extérieur, avec l'envie de pouvoir ouvrir nos activités vers l'extérieur, pour impacter de manière plus forte notre territoire. La **participation à des activités communales plus larges** (Braderie, Festival des Nuits d'Encre, Parcours d'Artistes, Festival en Vrac, Festival Nourrir CSE, Festival Intergénérationnel), en lien avec nos partenaires, est une première étape.

Enfin, nous accueillons très régulièrement des (futur.es) porteur.euses de projet en demande de conseils, d'inspiration. Nous essayons de transmettre avec le plus de transparence possible tous les outils, réflexions qui peuvent être utiles pour que d'autres initiatives voient le jour et portent également un projet de société plus solidaire.

1.6. Présentez les caractéristiques des publics visés et des participants.

Comme présenté précédemment, le public présent est très varié. Il s'agit essentiellement d'un public adulte, vivant une diversité de situations et de tous âges : des travailleurs, bénévoles, bénéficiaires d'articles 60, des familles, des personnes isolées, des étudiant.es... chacun.e apportant sa contribution à travers divers rôles et responsabilités.

Si un premier public, plus "bobo bio", a été très facilement conquis par le projet Quatre Quarts, nous avons dû faire le constat qu'il était plus difficile de toucher un public plus éloigné de ce type de lieu. Afin de toucher des personnes plus isolées, avec des revenus modestes, issus de milieux populaires, nous avons travaillé à notre ancrage local et au maillage associatif afin de travailler avec des personnes-relais, en contact avec le public encore non présent au sein de Quatre Quarts.

Grâce à des animations faites par des associations dans nos locaux (Ateliers philos du CPAS et du Centre d'Action Laïque, Ateliers d'hiver du CPAS et du dispositif Art.27, Récits de vie proposés par la Maison Médicale, après-midi jeux avec la Croix-Rouge...), un public plus diversifié à oser pousser la porte du lieu et revient maintenant de manière autonome. Ce public s'investit dans le projet de diverses façons : participation aux soirées Talapatat (repas solidaires du mardi), discussions informelles avec les travailleurs et bénévoles présents, participation aux activités proposées par Quatre Quarts...

Actuellement, et grâce au temps pris pour ce maillage, nous constatons que notre public est réellement diversifié, et que le lieu n'est plus seulement investi par une seule catégorie sociale.

1.7. De quelle(s) autre(s) reconnaissance(s) l'association bénéficie-t-elle, que ce soit dans d'autres secteurs de la Communauté française ou émanant d'autres pouvoirs publics ?

L'association, avec des partenaires, a reçu un subside du Service Public de Wallonie (493 000 euros pour les 3 partenaires, de juillet 2023 à mai 2026) dans le cadre de l'appel à projet "Tiers-Lieux Ruraux". Plus de détails sont fournis dans le document dédié en annexe.

II. ARGUMENTAIRE RELATIF AU PRINCIPE DE RECONNAISSANCE

2.1 Précisez l'adéquation entre l'objet social de l'association et l'article 1er du décret.

L'article 1er du décret a pour objet le "développement de l'éducation permanente dans le champ de la vie associative", et c'est précisément ce que vise l'action de l'ASBL Quatre Quarts Citoyens au sein du tiers-lieu: réaliser des activités qui émancipent et aident chacun-e à explorer ses droits, en utilisant un lieu dont l'emplacement et l'organisation sont favorables pour réaliser cela.

Dès les débuts du lieu, il a offert à de nombreuses associations du territoire un endroit où se réunir, se retrouver, tenir des réunions formelles et encore plus souvent informelles. Il n'est pas rare de retrouver à un instant donné au sein du lieu un staff d'animateurs d'unité scout en train de préparer ses activités de l'année, tandis qu'à une autre table les membres du Gracq planifient leur prochaine action, et qu'encore un peu plus loin les Amis de la Terre échangent au sujet du dernier documentaire qu'ils viennent de projeter dans une des salles.

Bien entendu, le décret est plus spécifique et demande que ce développement dans le champ de la vie associative vise "à l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice de droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle".

On retrouve là une vision entièrement partagée par l'objet social de l'association qui vise à "créer des espaces d'expressions, de réflexions, de rencontres, d'échanges, de dialogues, de débats et d'actions" dans un esprit de citoyenneté partagée avec des principes de gouvernance partagée et de sociocratie. Cela se reflète tant dans la théorie appliquée au lieu, notamment via son Règlement d'Ordre Intérieur qui formalise ces principes, mais surtout dans la pratique par l'émergence de divers groupes de travail qui initient et gèrent la vie du lieu, les activités, les débats... en permettant à chacun de prendre part aux discussions et décisions.

Si les activités portées par l'association sont balisées de manière large par cet objet social comme souhaitées "autour des enjeux de notre époque - psychosociaux, éthiques, écologiques, économiques, sociaux et démocratiques ", cela est systématiquement fait dans une vision émancipatrice "afin d'œuvrer à la construction d'une société juste, solidaire, écologique, conviviale et démocratique". Cet esprit qui guide l'ensemble des activités que l'association met en place (de Culturons-nous à Talapatat), nous demandons également aux autres acteurs qui fréquentent le lieu de s'engager à la respecter, en insistant sur cet aspect émancipateur comme sous-jacent fondamental du projet lors de l'acceptation de toute activité.

Pour illustrer ce point, voici par exemple ce à quoi tout co-organisateur d'une activité "autonome" qui vient renforcer l'attractivité du lieu et la variété de l'offre, s'engage, conformément à ce que l'équipe veille à réaliser au quotidien :

"En tant que lieu d'expérimentation sociale, économique et écologique, Quatre Quarts se veut fédérateur des initiatives citoyennes, locales, circulaires et solidaires. Le lieu accueille ainsi les ateliers et événements créant du lien en toute bienveillance.

Cet accueil se fait en cohérence avec la philosophie du projet, dans le respect des valeurs suivantes :

- **CONVIVIALITÉ** : La convivialité est au cœur du projet, tant dans son essence que dans son organisation quotidienne.
- **SOLIDARITÉ** : La mise en lien, le partage et le soutien mutuel sont valorisés, visant à créer de la solidarité entre participant-es.
- **GOVERNANCE PARTAGÉE** : Les principes de la sociocratie sont appliqués, en opposition à un système hiérarchique pyramidal. Les responsabilités sont réparties et les citoyen-nes sont impliqués dans les processus décisionnels du projet.
- **DURABILITÉ** : Le développement du lieu se fait dans le respect d'un mode de vie durable. Il s'agit de répondre aux besoins du présent tout en respectant les potentialités des générations futures.

Au-delà de ces valeurs, Quatre Quarts privilégie les activités qui s'inscrivent dans les 4 axes suivants :

- SOCIAL (sensibilisation autour des thématiques environnementales, culturelles, sociales, en mettant l'humain au centre et non le profit)
- CULTURE (création artistique et diffusion culturelle)
- ÉCHANGES (savoirs et savoir-faire, connaissances, partage)
- PROXIMITÉ (géographique et humaine)

MON ENGAGEMENT

En tant qu'organisateur d'événement, je m'engage à respecter ces valeurs et à m'inscrire dans le cadre proposé. L'activité que je propose est au service de la collectivité et vise à développer l'autonomie des personnes.

Afin de garantir une confiance mutuelle, tant pour le lieu que pour le public que je vais accueillir, la communication que je fais de mon activité correspond à ce que je propose. Les propos que je tiens durant mon activité sont de ma propre responsabilité et en aucun cas de celle du lieu."

L'engagement des publics, et leur possibilité d'exprimer leurs droits, de quelque nature qu'ils soient, est au cœur du projet de l'association.

2.2 Précisez le lien entre les activités de l'association et les quatre questions.

🗨 Expliquez en quoi les activités de l'association répondent aux prescrits de l'article 1er du décret. À cet effet, référez-vous aux **quatre questions** ci-après qui structurent les enjeux de l'article 1er, et qui sont détaillées dans la Circulaire du 07/03/2018. [Consulter la Circulaire ministérielle du 7 mars 2018. Repères et commentaires autour de l'article 1er du décret 2003.](#)

1. Quel est le rôle de l'association dans le développement de l'action associative ?

La particularité de l'asbl Quatre Quarts Citoyens au sein du paysage associatif stéphanois est d'être portée par un ensemble de citoyens de tous horizons et, en collaboration avec la coopérative Quatre Quarts, de tenir un lieu dont la raison d'être est, entre autres, d'inciter à et renforcer la vie associative locale.

Cette double particularité d'ouverture citoyenne en fait un vivier d'initiatives multiples porté par des groupes, des associations ou des citoyen·nes, qui développent à travers ces initiatives des attitudes de responsabilité et de participation à la vie sociale, économique, culturelle et politique. Le rôle de l'asbl est aussi de mettre en lien les porteurs de projets, de leur offrir un lieu permettant de se réunir, d'y organiser leurs projets en leur donnant les éventuels soutiens nécessaires, et de donner de la résonance à ce qu'ils organisent au travers des outils de communication mis au point par le lieu: agenda en ligne des activités, affichage systématique dans le lieu de tout ce qui s'y passera dans les prochaines semaines, relais sur les réseaux sociaux et newsletter bihebdomadaire. Nous reviendrons sur ces aspects dans la section 2.3 en illustrant la mise en œuvre dans le cadre des "Soirées Terrien·nes".

En lien avec l'article 1^{er}, §3 du décret ("La démarche des associations visées par le présent décret s'inscrit dans une perspective d'égalité et de progrès social, en vue de construire une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire qui favorise la rencontre entre les cultures par le développement d'une citoyenneté active et critique et de la démocratie culturelle"), l'association favorise aussi la culture au sens large, et la solidarité au-delà des étiquettes et des clivages pré-établis. Hormis peut-être la barrière de la langue française, nécessaire pour savoir tous échanger, les statuts importent peu. Sont ainsi accueillis et encouragés dans le développement ou la participation à des activités tant les citoyen·nes, que les migrant·es, tant des belges que des italiens, congolais, marocains, syriens, ukrainiens..., tant des habitants proches que des SDFs...

2. De quelle manière l'association entend-elle défendre et promouvoir un ou plusieurs droits, parmi les droits fondamentaux (économiques, sociaux, culturels, environnementaux, civils et politiques) ?

L'association a pour objectif premier la promotion des droits économiques, sociaux et culturels, mais aborde aussi, bien que de manière plus indirecte, les autres droits qui nous semblent former un tout cohérent.

Promotion des droits économiques

L'asbl veut défendre les droits économiques de plusieurs manières :

- **en soutenant toutes les initiatives citoyennes**, notamment par une mise à disposition gratuite des salles lorsque l'activité proposée est gratuite et ouverte à tous. Ce faisant, nous aidons de nombreuses activités à trouver un lieu d'accueil qui leur permette de diffuser leurs projets ou idées. Et pour les activités monétisées, l'asbl veille à pratiquer les prix les plus abordables possibles afin de permettre à chacun de se faire connaître, de rencontrer de nouveaux publics...
- **en mettant en réseau des porteurs de projets** : non seulement en permanence de manière informelle au gré des activités et des rencontres, mais aussi lors d'événements spécifiques tels que les marchés d'artisans locaux ou le marché des illustrateur·rices, ou lors de réunions de coordination de tous les partenaires associés aux activités "Tisser son Chemin" ou "Culturons-Nous".
- **en coordonnant l'ensemble des autres occupants du bâtiment** (comptoir d'une coopérative maraîchère, garnissage atelier d'art, bibliothèque spécialisée sur les plantes, surcyclage du verre, listes de naissance de seconde main, ateliers partagés de couture et menuiserie) tout en veillant à faire rayonner au maximum ses activités-là également pour les aider à se développer de manière pérenne.
- **en accueillant le coworking de manière gracieuse** : suite à certaines demandes, un espace dédié au coworking et payant (à petits prix) avait été mis sur pied en 2023. Mais il s'est rapidement avéré que cela ne répondait pas correctement à l'ensemble des attentes et créait une discrimination économique. Dès la fin de l'année 2023, le coworking accueille de nouveau de manière gratuite dans les différents espaces du lieu, permettant à chacun·e de développer son (projet de) travail tout en rencontrant d'autres personnes, bénéficiant de l'ambiance du lieu...
- porté par la coopérative qui est notre partenaire principal, la cantine de Quatre Quarts veille aussi à proposer des plats locaux, durables, de qualité à des prix les plus abordables possibles pour participer à une **alimentation de qualité et économiquement abordable**.
- Cet aspect est encore renforcé par le projet Talapatat porté par l'association (avec le soutien du SPW dans le cadre des "Tiers-Lieux ruraux") qui permet au lieu d'ouvrir le mardi soir comme **restaurant solidaire avec un plat du jour à 5 euros**.

Promotions des droits sociaux

Même si l'association n'est pas un "acteur social" strict, l'ambition sociale est au cœur du projet avec le souhait de créer du lien et de contribuer à l'épanouissement de chacun·e. De manière plus spécifique, cela passe aussi par des activités spécifiques organisées par des partenaires, parmi lesquelles on peut citer :

- L'accueil de divers ateliers organisés par le **CPAS pour casser la solitude et le sentiment d'enfermement**, CPAS qui trouve ainsi un lieu pour toucher un public plus large, dont de nombreuses personnes qui ont peur de franchir la porte officielle d'un CPAS.
- Dans le cadre du restaurant solidaire Talapatat, en sus des repas à 5 euros, sont aussi collectés des **repas offerts** qui sont distribués à des personnes et familles accompagnées socialement par l'aide alimentaire, la maison médicale et d'autres associations sociales avoisinantes.
- Dans le cadre de "Tisser son chemin" ont été organisés en partenariat avec Cocorico Searching plusieurs ateliers de **co-searching pour demandeurs d'emploi** afin de les aider dans leurs recherches.
- Chaque mardi, une permanence d'**écrivaines publiques** est présente pour aider chacun·e dans la compréhension de ses courriers et autres documents administratifs ainsi que dans la rédaction liée à toute démarche ou demande.
- Le **Repair'Café** organisé tous les troisièmes samedis du mois, outre son prix libre, permet à chacun·e d'accéder à des moyens de pérenniser le matériel nécessaire à sa vie, et ce en participant activement à la démarche de remise en état.

Promotion des droits culturels

- Par la **diversité des spectacles culturels organisés au Quatre Quarts** : cinéma, ciné-débat, théâtre, concerts, conférence-débat, nous **renforçons l'offre concrète** en événements culturels sur la commune de Court-Saint-Etienne et pour les habitants des communes alentours le long de la vallée de la Dyle (Genappe, Ottignies, Wavre).
- Par la **large ouverture aux initiatives émanant des citoyen·nes** et par le soutien qui leur est apporté pour transformer leurs idées et leurs projets en réalisations concrètes, afin qu'elles et ils ne soient pas de simples consommateurs de culture, mais de réels **consom'acteurs**. Ces consom'acteurs peuvent aussi s'impliquer dans l'organisation de diverses activités, dont les ciné-clubs et les soirées Terrien·nes (cf. section 2.3), et dans le groupe de travail "Vie du Lieu".
- Par la **pratique de tarifs accessibles** (prix bas, spectacles au chapeau...).

Promotion des droits environnementaux

L'ensemble du projet Quatre Quarts, tant la cantine portée par la coopérative que les activités portées par l'association s'inscrit de manière affirmée dans la Transition écologique juste, vers un développement plus durable. Outre les aspects spécifiques à la cantine durable de la coopérative, cela est porté par l'association au travers d'une série d'actions :

- Accueil et **collaboration avec diverses associations locales** telles que Transition-en-Court, les Amis de la Terre, Financité, le Gracq... pour des conférences-débats et autres activités en lien explicite avec les enjeux environnementaux, ainsi que le **Repair Café**. Travail en parallèle de mise en réseau de ses acteurs locaux avec des soirées-débats regroupant deux associations et permettant de croiser deux regards (par exemple "les femmes et le vélo" avec le Gracq et le Monde selon les femmes, ou "De la fourche à la fourchette" avec les Amis de la Terre et Agricovert).
- Organisation de marchés des **artisans** locaux mettant en valeur les initiatives de terrain qui œuvrent pour une consommation plus responsable et durable.
- Accueil de **cycles de formations** sur la permaculture, la pharmacie naturelle, la naturopathie, la santé par l'alimentation saine, les Low techs, l'auto-réparation...
- Avec une approche cohérente par l'exemple, notamment en veillant à maximiser la récupération et la réparation dans tous les aménagements du lieu.

Promotion des droits civils et politiques

Favoriser la participation citoyenne dans les activités menées chez Quatre Quarts, c'est à nos yeux renforcer l'implication des citoyens dans la vie de la cité, c'est renforcer leur sens critique vis-à-vis du développement de leur commune et de leur environnement de vie. C'est aussi contribuer à ce que des citoyens s'engagent dans la vie politique locale.

3. De quel point de vue critique l'association est-elle porteuse sur la société ?

Quatre Quarts favorise la participation citoyenne à travers une approche "bottom-up", offrant aux individus l'opportunité de s'investir activement dans leur territoire. L'objectif de l'association Quatre Quarts Citoyens est de réactiver le pouvoir d'agir des citoyen·nes en transformant leur rapport au territoire, les invitant à dépasser le simple rôle de consommateur·rice pour devenir des acteur·rices engagé·es. En créant un environnement où chacun·e peut contribuer selon ses compétences et en promouvant une gouvernance participative, l'objectif est de redéfinir la manière dont les individus interagissent avec leur espace local, en ancrant leur engagement dans la communauté. Cet espace encourage les échanges, les débats et l'engagement, devenant un lieu de dialogue démocratique et de réappropriation du territoire.

Cette approche "méthodologique" qui encadre la manière dont l'association entend porter un regard critique sur le monde vient soutenir un regard nettement déterminé et affirmé :

- **Sur l'importance du lien entre personnes, constitutif de notre humanité:** Le lien entre les humains est essentiel, car il constitue le véritable moteur du bonheur et du sens de la vie. Lorsqu'on interroge ceux qui approchent la fin de leur existence, ce ne sont ni la richesse matérielle ni les accomplissements professionnels qui reviennent le plus souvent dans leurs souvenirs précieux, mais bien les relations profondes et authentiques qu'ils ont tissées avec leurs proches. Ces connexions humaines, qu'elles soient empreintes d'amour, d'amitié ou de solidarité, nourrissent l'âme bien au-delà de tout succès financier. Elles rappellent que le bonheur véritable réside dans le partage, l'empathie et la présence mutuelle, bien plus que dans les possessions éphémères. L'association œuvre en ce sens en multipliant les activités et animations, toutes prétextes à créer plus de liens.
- **Sur la nécessité d'une transition écologique:** l'association multiplie les initiatives qui mobilisent les citoyens dans les actions et réflexions en matière de développement durable.
- **Et la nécessité équivalente que cette transition soit juste :** l'asbl oriente ses actions pour qu'elles contribuent à une société plus solidaire, plus ouverte à la diversité, plus soutenante vis-à-vis des personnes précarisées, plus partageuse des savoirs.
- **Pour une démocratie plus participative :** au regard des défis présents et à venir, l'association entend contribuer à ce que la participation des citoyen·nes soit inscrite dans le quotidien, bien au-delà des votes et élections, et où les élus sollicitent constamment l'implication des forces vives locales. En ce sens, l'association met tout en œuvre pour que **l'espace du Tiers-lieu soit voué à l'appropriation par les citoyens** et l'ensemble de la population alentour, pour en faire un lieu d'expression citoyenne des attentes, des espoirs, des critiques et des propositions.
- **Avec la culture comme enjeu essentiel de notre société :** l'asbl entend placer la culture au centre de ce qui nous constitue comme humains, et non comme une activité accessoire, purement récréative et distrayante (ce que la culture peut être aussi, mais pas seulement). Chez Quatre Quarts, la culture est avant tout un facteur d'émancipation, d'analyse critique de la société et de création de nouveaux possibles.

4. Quel est/quels sont l'effet/les effets et les impacts que l'association cherche à produire et/ou à susciter à partir de ses actions et vers quels destinataires ?

Sans qu'il y ait vraiment de priorité associée à leur ordre de présentation, les effets principaux qui sont visés sont:

- Créer **du lien et de la rencontre**, ce qui noue des relations entre individus mais au-delà des échanges d'idées et d'opinions contribuant à la définition d'un vivre ensemble.
- Obtenir **davantage de mixité des publics, d'échanges** entre des publics de milieux sociaux, d'origine, d'appartenances philosophiques différentes et une forte **diminution des préjugés de tous genres** : racistes, sexistes, sociaux, etc.
- Faciliter **davantage d'accès pour tous les citoyens à des activités culturelles** porteuses d'étonnement et de créativité.
- Voir **davantage d'implication des citoyens dans tous les aspects de la vie locale à travers une vie culturelle riche, portée par des citoyens consom'acteurs** et de plus grandes possibilités d'expression de leurs attentes et de leurs propositions.
- Agir pour que les **gestes concrets en faveur du développement durable se multiplient** dans le territoire alentour.

2.3. Au travers de l'exemple d'une activité concrète développée par l'association, veuillez faire apparaître, étapes par étapes, les processus d'Éducation permanente mis en œuvre.

Afin de mettre en évidence les processus d'éducation permanente impliqués, nous allons détailler ci-dessous la manière dont nous construisons les "soirées Terrien-nes" qui sont co-crées et portées avec des citoyen·nes avec un processus évolutif mais suffisamment cadré que pour permettre la tenue régulière de telles soirées.

Au cours de ces dernières années, celles-ci ont débouché sur une multitude de soirées diverses, certaines étant depuis lors devenues régulières (soirées jeux de société avec "Gare aux jeux", soirées Karaoké...) là où d'autres sont épisodiques (soirées congolaises) voire à occurrence unique (soirée Cowboy). Le principe sous-jacent est chaque fois d'utiliser un processus permettant de réaliser des soirées "à thème", avec une activité phare, qui correspondent à des aspirations des citoyen·nes et de rendre celles et ceux-ci co-créateur et animateur de la soirée. Ce faisant, non

seulement la soirée elle-même sera créatrice de liens et d'émancipation, mais l'entièreté du processus se veut un "programme d'éducation non formelle" qui renforce ces deux aspects pour les citoyen·nes impliqué·es.

En sus, derrière cette participation citoyenne, sont valorisées les compétences de chacun.e, en reconnaissant et en mettant en lumière les talents que chaque individu apporte à la communauté. Cette approche permet à chacun.e de contribuer au projet, en se sentant utile et en mettant ses aptitudes au service du projet.

Parcourons l'émergence et la réalisation d'une telle soirée étape par étape :

1. Émergence d'idées

Les idées viennent de plusieurs sources diverses. Outre les suggestions spontanées, les idées sont volontairement suscitées/incitées lors de différents moments, tels que les réunions du groupe de travail "Vie du lieu", les réunions d'équipe, ou les assemblées coopératives qui regroupent toutes les 6 semaines toutes les personnes impliquées de près ou de loin dans le lieu pour discuter de son évolution et des activités et projets à venir.

Ce faisant sont appliqués les principes de **participation active** (l'apprenant est acteur de son propre apprentissage, impliqué dans le choix des contenus et des méthodes) et de **dimension collective et collaborative** (favoriser l'apprentissage en groupe et les échanges entre pairs pour enrichir les expériences).

Une fois une (série de) soirée(s) particulière(s) identifiée(s), un petit groupe se constitue pour l'approfondir et la définir de manière plus précise. Selon les mêmes principes, le groupe dédié reviendra vers tout le monde pour exposer et bonifier la proposition, tout en renforçant le groupe en vue de la réalisation.

2. Planification préliminaire

Le groupe dédié réfléchit à la meilleure manière de conduire l'activité, aux partenaires à impliquer... Ce faisant, l'attention est portée sur les principes d'**accessibilité universelle** (le lieu est déjà central, accessible pour les personnes à mobilité réduite et avec différents moyens de transport, l'emphase se mettant sur le fait de prévoir une entrée gratuite ou à prix modique) et de **flexibilité** en veillant à un jour et un horaire qui puisse convenir aux publics pressentis.

3. Élaboration du contenu et Création des activités

Le groupe rentre dans les détails, en valorisant les principes d'**apprentissage tout au long de la vie** (concevoir des activités et ateliers adaptés à des âges différents) et en **reconnaissant les apprentissages informels** (en valorisant les savoir-faire des uns et des autres, et en allant en chercher d'autres utiles à la soirée envisagée).

Au travers des activités envisagées, est toujours visée la **participation active** du public, que ce soit "naturel" (soirée jeux ou karaoké) ou plus indirect (en prévoyant d'organiser des square dance collectives pendant la soirée CowBoy où chacun·e est invité·e à venir déguisé·e).

4. Intégration du contexte

En sus de l'accessibilité universelle évoquée plus haut, sont aussi systématiquement posées les questions du **lien avec les réalités économiques et sociales** (avec des thématiques, même ludiques, qui questionnent sur les enjeux actuels), **l'invitation à des acteurs locaux** (musiciens ou danseurs, associations défendant une cause) ou entreprises locales pour renforcer le **lien avec la communauté**. De manière transversale et permanente, **durabilité et inclusion** sont toujours pris en compte également : matériaux durables, approche zéro déchets, et événement aussi inclusif que possible dans le choix des textes, présentations, images....

5. Déroulement de la soirée même, qui a été conçue et animée de manière à **renforcer la dimension collective et collaborative** (les activités se vivant en groupe, favorisant les échanges entre participants) et veillant souvent à un **équilibre entre théorie et pratique** (en alternant des moments d'apprentissage conceptuel avec des activités pratiques).

6. Clôture et suivi

Lors des réunions suivantes (cf. point 1), chaque événement est débriefé et débattu. Et ce avec une visée de **promotion de l'autonomie** (fournir aux participants des ressources (documents, liens, idées) pour poursuivre leurs apprentissages de manière autonome après la soirée).

Annexe 3 : Estimation financière des opportunités

Les différentes opportunités sont numérotées de 1 à 19 et les hypothèses prises en considération se retrouvent en dessous de chaque titre d'hypothèse. Au regard de chaque hypothèse nous avons le résumé en termes de revenu, de coût et donc de contribution que chacune peut apporter.

Sur les colonnes G à I se retrouve les catégorisations de ces opportunités en fonction du type de stratégie à appliquer, du domaine de résultats économique à laquelle chacune contribue.

Enfin, se trouvent sur la colonne J, les commentaires bruts soutenant ou clarifiant les opportunités et leurs hypothèses.

N°	Opportunités	Revenu	Coût	Contribution	Type de stratégie	Lien avec les Apports de la carte stratégique	Domaine d'activité	Activité	Commentaire
1	Plat de soutien Tiers-lieu	10368€/an	0€/an	10368€/an	Diversification économique	Dons	Recettes propres	Cantine	financement de la cantine plus que du TL
	Hypothèse - revenu				Optimisation des processus				deux options possibles
	Marge supplémentaire sur ce plat	3	€/p						Augmentation d'un plat avec le nom de plat soutien tiers lieu
	Semaine d'ouverture	48	semaine						Augmentation de trois plat d'un euro
	Nombre de service	9	/semaine						
	Nombre de plats vendu par service	8	plate						
	Revenu estimé	10368	€/an						
	Hypothèse - Coût								
	Coût estimé	0	€/an						
2	Activité partage d'expérience - Etudiants	1200€/an	0€/an	1200€/an	Nouvelles cibles économiques	Aucun	Recettes propres	Gestion tiers lieux	exemple expérience Christ-Roi
	Hypothèse - revenu				Expertise				Christ Roi, Collège Saint Etienne / hayfettes, Athénée Royal Paul Delvaux à Lauzelle, les villas d'otignies, Martin V
	Partage d'expérience avec école	200	€/1/2pournée						Dont certaines ont un cours d'actualité qui pourrait bien aller avec une visite de Quatre Quarts
	Nombre d'activité	6							UCL, urbanisme économie sociale
	revenu estimé	1200	€/an						route proche
	Hypothèse - Coût								Mais pourquoi pas viser les écoles de Genappe et Nivelles qui se trouvent sur la ligne 19
	Ressources nécessaire : bénévole, coordinatrice dans le temps déjà prévu								
	Construire un module de formation / information								
	Coût estimé	0	€/an						
3	Activité partage d'expérience - porteur de projet	1200€/an	0€/an	1200€/an	Nouvelles cibles économiques	Aucun	Recettes propres	Gestion tiers lieux	
	Hypothèse - revenu				Expertise				
	Partage d'expérience avec porteur de projet	200	€/1/2pournée						
	Nombre d'activité	6							
	revenu estimé	1200	€/an						
	Hypothèse - Coût								
	Ressources nécessaire : bénévole, coordinatrice dans le temps déjà prévu								
	Construire un module de formation / information								
	Coût estimé	0	€/an						
4	Activité yoga par bénévole (n'importe quel jour de la semaine)	14400€/an	1200€/an	13200€/an	Nouveaux produits	Offre culturelle additionnelle, Force du Bénévolat	Recettes propres	Activités socio-culturelles	Le yoga est un exemple parmi d'autres
	Hypothèse - revenu				Réglementation				Période scolaire ou les cours de yoga et autre activité ont le plus de chance d'avoir un public régulier
	Combien de fois	30	séances/an		Intégration verticale				
	session de	1,5	h						
	Prix / revenu	15	€/p						
	Public	8	personnes						
	revenu estimé pour 1 activité	3600	€/activité/an						
	Nombre d'activité	4							
	revenu estimé pour X activité	14400	€/an						
	Hypothèse - Coût								
	Dédommagements bénévoles(s) (transport)	10	€/séance						
	Coût estimé par activité	300	€/an						
	Coût estimé pour X activité	1200	€/an						
5	Activité yoga régulière le lundi / dimanche	5400€/an	0€/an	5400€/an	Nouveaux produits	Offre culturelle additionnelle, Utilisation de ses espaces	Recettes propres	Activités socio-culturelles	on peut imposer le matin tot pour que cela ne bloc pas la journée (genre 8h30 /10h)
	Hypothèse - revenu				Utilisation de capacité				Le yoga est un exemple parmi d'autres
	Combien de fois	30	/an						permet la possibilité de maintenir des activité plus rémunératrice certains WE
	session de	1,5	h						
	Prix de location	20	€/h						
	Prix / revenu	30	€/session						
	revenu estimé	900	€/activité/an						
	Nombre d'activité	6							
	revenu estimé	5400	€/an						
	Hypothèse - Coût								
	Coût estimé par activité	0	€/an						
	Coût estimé pour X activité	0	€/an						
6	Activité culturelle de développement personnel (bénévole)	1800€/an	0€/an	1800€/an	Nouveaux produits	Offre culturelle additionnelle, Force du Bénévolat	Recettes propres	Activités socio-culturelles	exemple Ikigai
	Hypothèse - revenu				Réglementation				Nombre d'activités
	Combien de fois	12	/an						avec possibilité de demander la gratuité en s'adressant au bar
	session de	1,5	h						
	Prix / revenu	5	€/session						
	Public	30	personnes						
	revenu estimé	1800	€/an						
	Hypothèse - Coût								
	Coût estimé par activité	0	€/activité/an						
	Coût estimé pour X activité	0	€/an						
7	Cours de cuisine	9600€/an	3280€/an	6320€/an	Diversification économique	Offre culturelle additionnelle, Utilisation de ses espaces	Recettes propres	Activités socio-culturelles	https://www.lessecretsduduchef.be/fr/25-cours-de-cuisine/s-3/chef-alexandro7_qe111proovu_upMD_*_aeOTAwNc0NDUUE3NDc5MTM0ODY_*_aa_MUNECE4PHR7czE3NDc5MTM0ODUkbtEikZrEkdID_E3NDc5MTM0MTQkaAkd0AaeD9eE1MjA2NCRRXzQemFTYkXCE5MSDBydghNjMzQ2RThIRnRkRlFpQdow...
	Hypothèse - revenu				Utilisation de capacité				prix au secret du chef 85€/p
	Combien de fois	20	/an						
	session de	3	h						
	Prix / revenu	60	€/p						
	Public	8	personnes						
	Revenu estimé	9600	€/an						
	Hypothèse - Coût								
	Coût employé / indépendant 30€/h plus frais de transport 10€	100	€/session						
	Coût fourniture / nourriture	8	€/p						
	Coût estimé	3280	€/an						

N°	Opportunités	Revenu	Coût	Contribution	Type de stratégie	Lien avec les Apports de la carte stratégique	Domaine d'activité	Activité	Commentaire
8	Augmentation du prix des salles	1440€/an	0€/an	1440€/an	Augmentation des prix	Utilisation de ses espaces	Recettes propres	Location ouverte et privatisation	
	Hypothèse - revenu				Différenciation économique		Recettes propres		
	Augmentation de	5	€/h		Optimisation des processus				
	Semaines d'ouvertures	48	semaine						
	Nombre de salle loué par semaine	3	salles						
	Nombre d'heure par salle	2	h/salle						
	revenu estimé	1440	€/an						
	Hypothèse - Coût								
	Coût estimé	0	€/an						
9	Location minimum	720€/an	0€/an	720€/an	Nouvelles cibles économiques	Utilisation de ses espaces	Recettes propres	Location ouverte et privatisation	Exception peut être faite pour des personnes n'ayant pas les moyens
	Hypothèse - revenu				Optimisation des processus				
	location	5	€/location						
	Semaines d'ouvertures	48	semaine						
	Nombre de salle loué par semaine	3	salles						
	nombre de location	144	location/an						
	revenu estimé	720	€/an						
	Hypothèse - Coût								
	Coût estimé	0	€/an						
10	Réunion Professionnelle en soirée ou le midi avec traiteur (eau, café, thé et nourriture comprise) Salle Voute	4800€/an	2400€/an	2400€/an	Nouveaux produits	Utilisation de ses espaces	Recettes propres	Location ouverte et privatisation	On suppose qu'ils restent en salle pour manger
	Hypothèse - revenu				Utilisation de capacité				Je mettrai un prix fixe de 500€ pour la grande salle avec max 20p(seul moment ou je ferais venir un cuisinier supplémentaire si besoin)
	Combien de fois	10	/an						4 déjà pour le CERA
	session de	3	h						
	Prix de la session	24	€/p						
	Public	20	personnes						
	Revenu estimé	4800	€/an						
	Hypothèse - Coût								
	Coût employé / indépendant 30€/h plus frais de transport 10€ peut être réduit si activité faite en même temps que le restaurant	100	€/session						Coût à adapter si synergie avec la présence actuel des employés
	Coûts fourniture / nourriture	7	€/p						
	Coût estimé	2400	€/an						
11	Réunion Professionnelle en soirée ou le midi avec traiteur (eau, café, thé et nourriture comprise) Foyer Salon	1920€/an	560€/an	1360€/an	Nouveaux produits	Utilisation de ses espaces	Recettes propres	Location ouverte et privatisation	On suppose qu'ils restent en salle pour manger
	Hypothèse - revenu				Utilisation de capacité				Je mettrai un prix fixe de 200€ pour la grande salle avec max 8p
	Combien de fois	10	/an						
	session de	3	h						
	Prix de la session	24	€/p						
	Public	8	personnes						
	Revenu estimé	1920	€/an						
	Hypothèse - Coût								
	Coût employé / indépendant 30€/h plus frais de transport 10€ peut être réduit si activité faite en même temps que le restaurant	0	€/session						Coût à adapter si synergie avec la présence actuel des employés
	Coûts fourniture / nourriture	7	€/p						
	Coût estimé	560	€/an						
12	Mise au vert (dimanche et lundi)	15000€/an	5150€/an	9850€/an	Diversification économique	Utilisation de ses espaces, Force du Bénévolat	Recettes propres	Location ouverte et privatisation	Exemple : village du saule
	Hypothèse - revenu				Utilisation de capacité				ou un jour de semaine mais impact sur les activités
	Prix	100	€/p						
	nombre de personnes	30	p						
	nombre de semaines	5							
	Revenu estimé	15000	€/an						
	Hypothèse - Coût								
	Animation des ateliers	1000	€						demande d'estimation sur chat GPT
	atelier d'intelligence collective	500	€ par atelier						Effectué par Coordinateur / coordinatrice
	atelier de coconstruction	500	€ par atelier						Effectué par Coordinateur / coordinatrice
	Coûts fourniture / nourriture	18	€/p						
	nombre d'heure	8	h						
	frais de transport	10	€						
	Coût par employé par h	60	€/h						
	Coût employé / indépendant 30€/h plus frais de transport 10€	490	€/session						
	Coût estimé	5150	€/an						
13	Stage par ex. cuisine quand Quatre Quarts est fermé (avec repas inclus)	2880€/an	1940€/an	940€/an	Diversification économique	Accueil extrascolaire, Utilisation de ses espaces	Recettes propres	Animation de stages	Idees Yoga / cuisine / autre
	Hypothèse - revenu				Utilisation de capacité				https://vivacook.be/cours-de-patisserie-ados-de-12-a-18-ans/stages-de-12-a-18-ans/
	Combien de fois	2	semaine/an						9h à 16h dont 4h avec cuisinier
	session de	7	h						
	Public	6	personnes						
	Prix par	180	€/p						
	Revenu	1440	€/session						
	Revenu estimé	2880	€/an						
	Hypothèse - Coût								
	Coût employé / indépendant 30€/h plus frais de transport 10€	130	€/jour						si cuisine le matin (4 de cuisinier) et une activité autre l'après midi. Si non 220€ par jour
	Coûts fourniture / nourriture	8	€/p						
	Coût estimé	1940	€/an						
14	Stage par ex. Yoga, intelligence collective, etc. quand Quatre Quarts est ouvert (avec repas inclus)	10800€/an	3650€/an	7150€/an	Diversification économique	Accueil extrascolaire, Utilisation de ses espaces	Recettes propres	Animation de stages	1/2 journées si enfants ou adulte et adolescent ...
	Hypothèse - revenu				Nouveaux produits				2 en été et une à chaque vacances sauf Noël
	Combien de fois	5	semaine/an		Utilisation de capacité				

N°	Opportunités	Revenu	Coût	Contribution	Type de stratégie	Lien avec les Apports de la carte stratégique	Domaine d'activité	Activité	Commentaire
	session de	7	h						
	Public	12	personnes						
	Prix par personne	180	€/p						A faire varier selon l'offre des activités et le professionnalisme de celles-ci
	revenu par session	2160	€/session						
	revenu estimé	10800	€/an						
	Hypothèse - Coût								
	Coût employé / indépendant 30€/h plus rais de transport 10€	50	€/jour						pour dédommager , les quelques profs ou autre
	Coûts fourniture / nourriture	8	€/p						
	Coût estimé	3650	€/an						
15	Demande de soutien à Cera	3000€ sur trois an	0€/an	3000€ sur trois an	Nouvelles cibles économiques	Dons	Dons	Philanthropie	Attention peut être un changement de stratégie à voir fin de l'année 2025
	Hypothèse - revenu								
	Projet spécifique								
	Demande possible tous les trois mois								
	Subside	3000	€ sur trois an						
	Hypothèse - Coût								
	Coût estimé	0	€/an						
16	Don socio-culturel	9324€/an	0€/an	9324€/an	Pénétration	Dons	Dons	Particuliers	
	Hypothèse - revenu								
	Cotisation volontaire annuelle	35	€/an						
	Cotisation volontaire mensuelle	3	€/mois						
	Nombre de coopérateurs	388	personnes						
	Taux de participation (coopérateur)	30	%						
	Personnes fréquentant Quatre Quarts	1500	personnes						
	Taux de participation (fréquentation)	10	%						
	revenu estimé	9324	€/an						
	Hypothèse - Coût								
	Coût estimé	0	€/an						
17	Subside Education Permanente	16459€/an	0€/an	16459€/an	Nouvelles cibles économiques	Education permanente	Subside	EP	
	Hypothèse								
	Association au niveau local / commune								
	1 thématique	200	h/an						
	activité public large	2	activité(é)s						
	Information et concertation régulières des membres et participants	3							
	Quel forfait								
	1	7347	€						
	2	14548	€						
	3	16459	€						Voir document de synthèse p31 envion 0.5 ETP
	Subside	16459	€/an						
	Hypothèse - Coût								
	Coût estimé	0	€/an						
18	Valorisation du patrimoine	10000€ sur un an	0€/an	10000€ sur un an	Diversification économique	Aucun	Subside	Patrimoine	https://wallonia.be/fr/demarches/subventions-de-sensibilisation-valorisation-et-promotion-du-patrimoine-et-de-ses-meliers
	Hypothèse								
	Porter sur la valorisation du patrimoine wallon pour renforcer son attractivité auprès du grand public								
	Etre visible et accessible au plus grand nombre								
	Intégrer un volet de communication au patrimoine ou à ses métiers								
	Etre réalisé dans les 12 mois								
	Subside	10000	€ sur un an						
	Hypothèse - Coût								
	Coût estimé	0	€/an						
19	Engagement d'un article 60 logistique	0€/an	-30000€/an	30000€/an	Réduction des coûts	Coordination	Réduction des coûts	Procédé	On suppose qu'il peut assumer 1/3 des tâches des coordinatrices plus des tâches supplémentaires qui n'étaient pas réalisées
	Hypothèse - revenu				Réglementation				Ne peut travailler seul
	revenu estimé	0	€/an						
	Hypothèse - Coût								
	Epargne d'un mi temps de coordinatrice	-30000	€						
	Coût estimé	-30000	€/an						

Annexe 4 : Récolte d'information à Quatre Quarts

Annexe 4.1 : Liste de questions et réponses

Les questions ont été listés avec les réponses fournies. Souvent cela n'a pas été réalisé en temps réel d'où la non-exhaustivité des questions et la reformulation abrégée des réponses.

Liste de questions et réponses

Intervenant	Quand	Questions	Réponses
Pauline	14/03/25	Penses tu que les locaux sont suffisamment utilisés	Oui , c'est mon avis
Pauline	14/03/25	rôle des bénévoles / coopérateurs pour toutes les différentes activités	Ils trouvent tous des intérêts différents très cadré dans le cas de la cuisine et le bar et beaucoup plus libre dans les groupes de travail
Pauline	21/03/25	Quelle surface avant le subside ?	même surface
Pauline / xavier	21/03/25	Tu m'as parlé de lien avec le CCBW . Peux tu clarifier les accords financiers / de prestation entre vous ?	pas d'accord. Mais endroit possible à développer
Pauline	21/03/25	Ateliers réguliers	suspension de cours réguliers car le QQ veut se garder des plages pour des associations et ne veut pas être vu comme un centre bien être
Pauline	25/03/25	Peut on considérer les festivals que vous organisez comme partie de culturons nous ? Quel financement pour ceux ci ? Quels activités et quels espaces utilisés ?	activité identique que culturons nous Actuellement pas de financement particulier
Pauline	25/03/25	Quelles différences entre talapatate et la cantine	talapatate les bénévoles sont aux manettes avec le support des chefs Avec un seul plat et 60 couverts Service rapide Aspect social renforcé
Pauline	25/03/25	Reparothèque : Est elle soutenable ? Si non impact sur l'arrêt ?	Perte de la location mais semblerait il que cela ne soit pas un problème pour le relouer. Envisage de reprendre l'activité au besoin.
Pauline	25/03/25	Qu'en est il des stages ?	On s'est rendu compte que nous n'avions pas d'espace sécurisé et enfermer les enfants pdt toute une semaine à l'intérieur ne semblait pas être adéquat. De plus des ateliers réguliers ont lieux pendant la semaine de stage.
Pauline	26/03/25	Education permanente : Quelles activités quelles personnes ?	Gestion de la coopérative. Citoyens CSE coop et bénévoles
Pauline	26/03/25	Peux tu m'en dire plus sur l'animation quai libre ?	créer du lien entre les associations
Pauline	09/04/25	Rapport d'activité : cantine. L'aspect social n'est pas décrit. Quel est la raison ?	Cela devrait l'être
Pauline	09/04/25	festival selon toi est ce un autre type d'activité ?	non
Xavier	18/04/25	Quels sont les activités de plaidoyer	on contribue à certains plaidoyer via fedecoop on a un regard critique mais pas militante Faire plaisir à la commune Pas Transition sociale et juste On fait du plaidoyer quand on vien tprésenter qq dans des organisations, sur les valeurs sur le juste salaire sur l'inclusion

Liste de questions et réponses

Intervenant	Quand	Questions	Réponses
Xavier	18/04/25	Accueils de jeunes en réinsertion / stagiaires ? Est ce un des roles ?	le plus inclusif et le plus integrant avec des hgens avec des personnes avec des handicap . Mais on cale très souvent car pas assez d'accompagnement Autiste et calm mais n'ont pas les ressources pour le faire. Certaines maisons d'accueils estpèrent se décharger sur le QQ mais le QQ a du recadrer personnes qui tournent en rond dans leur institution et qui ont besoins d'autres choses
bénévoles	18/04/25	caractérisations de leurs besoins rencontrés par le QQ ?	
Xavier	18/04/25	Pourquoi les bénévoles s'engagent	Aider un projet, pour aider QQ, => groupe de travail et parfois la petite main. Ils sont coopérateur à la base Ou s'aider eux même : plus nombreux . Bénévoles bienvenus. Des bénévoles recherche de sens et recherches d'activité pour leur bien propre (travail interdit, post burn out, chômage actif, jeunes retraités, ...) Avoir des activités qui font sens , chercher un rôle sociale, Certains attendent seulement comme retour de base satisfaction d'avoir du sens / d'autre une valorisation merci, sans toi on ne l'aurait pas fait, jusqu'au pouvoir de de décider le pouvoir aussi le pouvoir de décider deux fonctionnement différents / récurrent et ponctuel offre bien grande, Val, Pauline et Xavier font le travail d'encadrement des bénévoles Puis le dernier type de bénévolat (qui est léger en temps d'organisation) est celui qui offre des activités gratuites (seul le cadre comment est organisé – utilisation de la salle)
Stéphane coopérateur et bénévole depuis la première heure	18/04/25	Pourquoi les bénévoles s'engagent	Contact social
Xavier	18/04/25	Proportion de location qui dégage le bénéfice de 10000€ ?	travailler sur les deux pans augmentation pour ceux qui payent et contribution pour ceux qui ne payent pas
Xavier	18/04/25	demande la présentation faite à l'équipe	fourni
Pauline	18/04/25	demande les PV des assemblées coopératives	fourni
Valérie	16/05/25	quels sont les services communs offerts aux ASBL ?	les services communs fourni aux différents memebres de quai libre sont l'entretien du baâtiment, (y compris incendie, animation du lieux, communication des activités
Alfred Truc Administrateur	16/05/25	Pourquoi est ce que tu t'engages	se sentir utile, investi

Liste de questions et réponses

Intervenant	Quand	Questions	Réponses
Pauline	16/05/25	Commentaire concernant l'éducation permanente et que l'engagement dans les structures démocratique n'est pas suffisante	J'ai moi-même pu obtenir dans un autre boulot une reconnaissance en éducation permanente justement avec ce genre d'engagement. Nous avons visé dans plein de domaines pour augmenter nos chances
Pauline	27/05/25	Question CERA était prêt à payer 400€ mais pour combien de personnes	Ils étaient une 20aine
Pauline	27/05/25	quelles sont les ressources utilisées pour ces séminaires de partage d'expérience avec l'école ?	Xavier a assuré la permanence et tatiana re rawette = un petit groupe 15 personnes une matinée concentré sur petit groupe
Pauline	27/05/25	Pour les activités culturelles, connaissez vous votre public social ? Possibilité de généralisation des tickets talapatate	a creuser
Pauline	27/05/25	Est ce que vous aller maintenir les tickets talapatate après subside ?	activité qui s'entretient seule mais faire appel encore plus à la solidarité
Pauline	27/05/25	combien de salle ne sont pas loués avec un revenus ?	6 par semaines ou 12h
Pauline	27/05/25	Revenus des salles actuel ?	10.000,00 €
			Activité citoyenne que location en dehors actuellement les heures loués sont 10H
Xavier	06/06/25	Est ce que dans la location des autres lieux vous partager les frais d'entretien et autre frais inhérent au bâtiment ? Ou vous avez seulement diviser la surface par le nombre de m²	probablement prix au mètre carré, charge (elec et eau) et fond a cas de problème N'inclut donc pas actuellement la gestion de projet
xavier	06/06/25	Vous pourriez utiliser qqn pour chercher des subside à votre place ?	Nous le faisons déjà en collaboration avec d'autres tiers lieux Nous utilisons une personnes qui travaille chez trois tiers pour regarder aux subsides européens et belge . Nous la rémunérons sur les subsides ou les trois tiers viennent en support au tiers lieux.
Pauline	06/06/2025	Pourriez vous prétendr eun un subside local	Les relations à la commune ne sont pas facile d'autant que Xavier s'est présenté sur la liste d'opposition lors des dernières élections
Pauline	01/07/25	Combien d'heure passe tu sur la gestion de quai libre ?	3h par mois +> 1 jours par mois des deux coordinateur. A prendre en compte gare en fête, festival en vrac
Pauline	01/07/25	Possibilité de financement par le CERA	Nous avons déjà pu bénéficié il y a un an d'un financement mais cela concernait que 3000€ pour un projet de rénovation de la cuisine
Pauline et Valérie	01/07/25	Combien de bénévole : Combien de coopérateur ?	383 coopérateur 63 Bénévoles 30 actifs réguliers
Pauline	01/07/25	Les QQ ou le QQ ?	le QQ sinon comme à ta sauce au QQ chez QQ etc.
Pauline	01/07/25	demande la charte ?	charte de mise à disposition des salles et ROI
Xavier	08/07/2025	Combien d'heure passe tu sur la gestion de quai libre ?	Il est prévu et est repercuté un mi temps. Le besoin au début pour le bâtiment était d'un mi temps. Maintenant l'activité s'est un peu plus déplacé vers la vie du lieu. Mais les besoins restes en gestion du bâtiment pour les locataires. Ces couts sont répercutés dans les loyers des autres locataires. Les loyers comprennent une cote part pour les m² utiles, une cote part pour les investissement (celle ci a été augmentée vu les investissement de l'année passée) et une cote par pour la gestion du lieu.

Liste de questions et réponses

Intervenant	Quand	Questions	Réponses
Pauline	01/07/2025	organigramme QQ et nombre d'employé	draft non validé 9 employés (cuisine 6 pour 4ETP = 2 3/4ETP 0,5 ETP Xavier plus 4 art 60 4ETP Organigramme (non validé par la gouvernance) reçu, les cercles extérieurs sont la parties opérationnels tandis que les cercles internes sont les GT de travail en support qui discute de la stratégie
Pauline	01/07/2025	Appel à projet tiers lieux ?	Pas disponible, néanmoins en faisant une recherche poussée sur internet j'ai réussi à retrouver le vademecum de cet appel à projet
Pauline	01/07/2025	Mission du QQ	dans les statuts de l'ASBL et de la coopérative
Michel	01/07/2025	depuis qd tu travailles	8 ans , c'est une seconde maison comme une seconde famille. Je travaille tous les mardi et je fais de temps en temps des remplacement. Sart messire les guillaume. Je viens en bus car ma voiture est laché est donc c'est assez facile. Je fais qqs unes de mes course chez Agricovert mais je trouve que c'est vraiment plus cher même que d'autres magasins bio pas que l'intermarché.
Xavier	04/07/2025	Pourrais tu valider la mission du QQ que j'ai reformulé à partir des statuts et de l'organigramme ?	fait. Attention d'entraîner la confusion des lecteurs ente ASBL et coopérative (mail du 4/7)
Xavier	08/07/2025	Cout d'un ETP ?	60000€ même si l'envie serait d'augmenter idéalement vers 70 à 75.000 € mais chaque combat en son temps
Xavier	08/07/2025	Combien faudrait il pour financer le QQ ASBL	Le minimum serait d'un ETP, l'idéal serait 1,5 ETP. Attention qu'on cherche encore à atteindre un équilibre au niveau financier au sein de la coopérative (Activité Quantine et Talapatat)
Anne Bénévole depuis les débuts	08/07/2025	Pourquoi les bénévoles s'engagent ?	Je me suis engagé chez QQ depuis le début, je participais à l'époque à un habitat groupé du côté de Mellery. J'habite pas loin et je suis resté tout lke temps impliqué. Maintenant vu que j'ai plus de temps (à la pension) je donne plus de temps qu'avant. je suis impliqué dans un groupe de travail cela amène beaucoup d'nteraction social et de défi.
Xavier	24/07/2025	Quel type le subsidie tiers lieux ?	Pour le QQ c'est un subsidie à l'emploi plus l'une ou l'autre petite assurance
Xavier	24/07/2025	L'asbl a été crée pour redynamiser la vie culturelle et ?	également pour bénéficier entre autres de prêt de table gratuitement du public
Xavier	24/07/2025	Le CPAS pourrait il financer le talapatat ?	Non ce n'est pas possible et cela demanderait un appel d'offre puisque c'est un organisme publique. Néanmoins la piste de subsidie à un restaurant social à été envisagé et demande à la fois une augmentation du nombre de plat réalisés et la manière dont le talapatat est géré (à l'avenir par l'ASBL)
Xavier	24/07/2025	Est ce que il y a des services qui pourrait être valorisés auprès des autres colocataires ?	Redevance d'occupation par m² utilisable occupé, prime immobilisé de renovation par m² utilisable occupé, contribution a un mi temps de gestion du batiment par m² utilisable occupé, montant complémentaire pour les emmerdes par m² utilisable occupé. accueil téléphonique et sur place ? n'a pas de valeur ajoutée sens en soi

Annexe 4.2 : Liste de documents consultés

Liste des documents interne de Quatre Quarts que j'ai consultés

Liste de documents consultés

N°	Nom du document
1	Statuts ASBL
2	Statuts Coopérative
3	PV mise au vert 2025-01_06
4	PV Assemblée coopérative 2025-01_06
5	PV Assemblée coopérative 2025-02-22
6	PV Assemblée coopérative 2025-04-09
7	AP-Tiers-Lieux-Ruraux-Candidature Quatre Quarts Citoyens
8	Charte cooperative final
9	Organigramme Quatre Quarts_v2 draft
10	PV AGO Quatre Quarts SC 11 juin 2024
11	QQ ROI
12	QQC_DP25_Form_Type_demandedeprincipe
13	QQC_DP25_RAA_2024
14	Quatre Quarts Budget et Comptes

Annexe 4.3 : Liste de réunions

Liste des réunions auxquelles j'ai participé

Liste de réunions

Type	Date	Contenu
Assemblée coopérative	20/01/25	
Réunion avec Xavier	13/03/25	Bilan financier de l'ASBL
Assemblée coopérative	09/04/25	
Réunion d'équipe	09/04/25	Bilan financier de la coopérative
Réunion feedback	22/05/25	réunion sur le mémoire
Réunion feedback sur estimation financière	06/06/25	réunion sur le mémoire

Annexe 5 : Expertises extérieures

Annexe 5.1 : Le domaine des possibles

Entrevue informelle pendant un lunch et sans prise de note sur le moment même.

Le domaine des possibles

Locataire à titre gracieux de leur lieu. Difficilement vendable.

Pas de démocratie nécessaire et demandée

Investissements sur fonds propre mais si le budget est en négatif l'ONE compensait. Cette année cela sera plus difficile (déficit prévu de 100.000€). Surplus de 75.000€.

Une 15 aine d'employés

Activités :

- Restaurant avec tarif abordable
- activités culturelles
- logement
- coworking
- location d'espace de travail au prix du marché
- Location de salle

Financement actuel :

Subside tiers lieux ruraux

ONE qui comble les déficits

APE 250000 €

Restaurant

Location

1 Article 60

Financement future :

Il n'y aura plus de financement de l'ONE et du subsidé tiers lieux ruraux et potentiellement plus d'APE. Alors ils devront se retourner vers les revenus du Restaurant pour la moitié, la location pour 3/8 et le reste sur le logement qu'ils ont développé.

Annexe 5.2 : Le monty Synthèse_Actions 16 avril

Document obtenu à la suite d'un contact par mail.

Synthèse des actions proposées suite à la soirée du 16 avril

Thématiques et actions

Organisation et gestion des bénévoles

- Créer une communauté de bénévoles avec des moments spécifiques pour renforcer la cohésion
- Élargir les tranches d'âges des bénévoles (jeunes, NESPA, chantiers de vacances, etc.)
- Fédérer les bénévoles avec des apéros et des rendez-vous particuliers
- Établir un réseau de bénévoles et un animateur pour gérer et intégrer les bénévoles à l'équipe
- Sensibiliser les citoyen.nes aux valeurs de la transition
- Créer des synergies et responsabiliser les bénévoles pour augmenter leur motivation
- Remplacer les salarié.es par des bénévoles pour stabiliser la situation financière
- Encourager une participation financière pour les activités même si elles sont réalisées par des bénévoles
- Offrir une reconnaissance visuelle (badge, T-shirt, etc.) pour renforcer le sentiment d'appartenance
- Faire des réunions régulières et des bilans annuels
- Proposer des avantages (spectacles gratuits, repas, etc.) pour les bénévoles
- Créer des groupes de travail pour réduire le stress et favoriser le soutien mutuel
- Questionner les attentes des bénévoles pour les fidéliser et les impliquer davantage
- Assurer une coordination efficace et un encadrement clair avec des tâches précises
- Améliorer le processus d'accueil et d'intégration des nouveaux bénévoles
- Promouvoir la rencontre entre bénévoles de diverses tranches d'âge et d'horizons
- Renoncer au personnel, excepté un coordinateur manager
- Réduire les heures d'ouverture et limiter l'utilisation des locaux

Ressources et financement

- Revoir l'objectif d'autosuffisance après trois ans et ajuster en conséquence
- Considérer l'arrêt de l'activité de restauration et l'axe alimentation durable en raison de leur viabilité limitée

- Augmenter le taux d'utilisation de la cuisine pour la rentabiliser
- Discuter de l'obligation de maintenir l'activité de restauration pendant dix ans
- Des points APE à céder
- Adopter une gouvernance plus horizontale en renonçant au management vertical
- Fournir des informations plus claires sur les liens entre le TOF et le MONTY pour la subvention transversale de la FWB
- Maintenir la programmation de spectacles en raison de la subvention transversale

Appui des pouvoirs publics locaux

- Demander une subvention contractuelle (contrat programme) à la province
- Rencontrer la commune de Genappe dans le cadre du PST 2025-2030 Programme Stratégique Transversal et créer des fiches projets sur les thématiques suivantes :
 - Alimentation durable
 - Culture populaire et éducation permanente
 - Développement durable
 - Agriculture locale
 - Action sociale et solidarité
 - Lien avec les écoles
- Se rapprocher des dynamiques existantes à la commune (commission consultative des aînés, commission consultative des jeunes)
- Se renseigner sur le refinancement du GAL ou devenir opérateur d'un GAL sur l'alimentation durable
- Relancer l'idée d'un partenariat entre le CPAS et « P'tit resto »
- Proposer nos services et infrastructures aux Intercommunales (inBW)
- Développer une stratégie et communication pour aborder les pouvoirs publics locaux (valoriser humainement les interactions)
- Organiser des événements pour créer des synergies avec la ville (ex : apéro ville/professionnels, stages européens)

Culture et participation

- Impliquer le Comité des fêtes dans les activités du Monty (exemple : créer le char du MONTY pour le carnaval)
- Offrir un espace de participation au Comité des fêtes dans le Festival Maboule (ex : créer une scénographie participative du Festival Maboule avec les habitants / Plus répondre à leurs besoins : animations lors du marché de Noël)
- Valoriser les forces vives locales (ex : troupes amateur, associations locales)

- Valoriser les talents locaux (ex : organiser Genappe a un formidable talent)
- Favoriser la synergie entre les différentes activités culturelles de la ville
- Retirer le tourniquet de livre et mieux exploiter cet espace
- Installer des panneaux fléchés à Genappe pour indiquer le Monty
- Communiquer au-delà de Genappe avec des affiches et des programmes
- Mettre en place des partenariats média pour les grosses activités
 - Collaborer avec RTBF, notamment Vivacité et La Première
 - Travailler avec le Groupe Rossel
 - Collaborer avec Antipode
 - Collaborer avec Vlan
- Publier des encarts publicitaires dans les revues locales de Genappe et des communes avoisinantes
- Sonder le public pour connaître leur origine et les moyens par lesquels ils ont entendu parler de nous
- Valoriser l'esprit consom'acteurs du MONTY, sa spécificité

Événements et partenariats

- Impliquer les entreprises privées, ASBL, intercommunales, etc., dans les discussions et les initiatives
- Mettre en place des stratégies pour attirer les entreprises, telles que l'hébergement de team buildings, les activités récréatives (spectacles, repas) et la privatisation du lieu
- Élargir le public et générer des revenus supplémentaires grâce à ces initiatives
- Utiliser des exemples notables, comme l'Indrani Lodge, pour montrer les avantages des team buildings et des formations
- Développer des partenariats avec les entreprises locales, telles que celles de Genappe, Alliance BW, Nivelles Entreprises, François Vandervelde du BNI, etc.
- Envisager un partenariat sous forme d'abonnement
- Ouvrir le lieu à des sociétés de production indépendantes pour bénéficier du Tax Shelter
- S'inspirer de l'exemple de Bruxelles ou Nantes où des promoteurs immobiliers financent des projets culturels pour développer leur activité locale
- Explorer le mécénat public, notamment via le détachement de personnel administratif (voir FWB)
- Identifier les entreprises dont les valeurs éthiques sont alignées avec celles du Monty Tiers-lieu
- Mettre en avant les avantages pour les entreprises, comme le renforcement de leur image citoyenne et l'inclusion de cette contribution dans les rapports RSE ou de durabilité (CSRD)

- Maintenir une stratégie qui valorise les valeurs du Monty Tiers-lieu sans compromis
- Poser des questions clés, telles que la recherche des principales fortunes de Genappe, l'assistance d'un expert du monde de l'entreprise, l'adaptation des statuts, la création d'une nouvelle structure affiliée, la mutualisation avec le 38, et la possibilité de crowdfunding

Lieu de réinsertion et de ressources

- Développer une politique de réinsertion des malades de longue durée
- Mettre en place des initiatives de santé positive et de prévention
- Organiser l'accueil et le soutien pour les personnes accidentées au Monty
- Aborder la problématique des malades de longue durée en Belgique (environ 500 000)
- Proposer des activités pour se re-découvrir et se ressourcer
- Répondre au burnout en offrant des ressources dans un lieu ouvert et accessible
- Accompagner les bénéficiaires avec du personnel spécialisé
- Favoriser l'inclusion et l'égalité des chances
- Mettre en avant les activités de bien-être
- Distinguer la réinsertion de la santé positive
- Créer et recréer du lien social
- Optimiser la recherche de subsides pour assurer leur pérennité
- Obtenir des subsides auprès de l'AVIQ, FOREM, Fondation Roi Beaudouin, Province BW, Commune en lien avec le social, santé positive, mieux-être
- Réduire les contraintes des lois sociales pour les activités sociales et de santé positive
- Établir des contacts avec Yves Coppieters et les Mutuelles
- Améliorer les relations avec les pouvoirs locaux : échevins, CPAS, GAL, agriculteurs, circuits courts
- Optimiser le coworking et renforcer les synergies avec les autres Tiers-Lieux

Conclusions

- Le Monty doit rester un lieu social et continuer à valoriser ses actions existantes
- Développer de nouveaux projets en sollicitant de nouveaux organismes de subvention
- Analyser les activités actuelles et envisager d'effectuer un tri

Suggestions diverses

- La carte de membre présente un risque de division entre membres et non-membres, contraire aux principes de citoyenneté
- Envisager une carte de donateur en alternative
- Améliorer la visibilité extérieure du Monty pour inciter à y entrer

- Capitaliser sur les valeurs du lieu pour attirer des publics qui ne viendraient pas spontanément (exemple : résidences, spectacles privés pour entreprises en mode team-building, ateliers, etc.)
- Augmenter les locations d'espaces pour événements privés, salle de spectacle, cuisine, etc.
- Si le secteur horeca n'est pas rentable, envisager de confier cette activité à une structure privée
- Utiliser le Monty comme ressource pour d'autres associations locales, augmentant ainsi la visibilité, diversifiant les activités et les revenus
- Explorer des partenariats avec des établissements locaux pour mutualiser les ressources et coûts
- Réfléchir à l'équilibre entre les activités éclectiques et les attentes variées des usagers
- Identifier et développer des activités rentables, même si cela signifie réduire les initiatives sociales et culturelles
- Capitaliser sur la réputation de la salle de spectacle, tout en évaluant sa rentabilité
- Faire des prix différenciés pour rentabiliser les espaces
- Faire du Monty un lieu de rencontre, d'expression, d'accueil et de résidence pour diverses disciplines artistiques (cinéma, concerts, etc.)
- Optimiser l'utilisation de la cuisine en s'inspirant du modèle de Quatre Quarts
- Augmenter certains prix pour améliorer la rentabilité
- Proposer des team-buildings pendant les périodes plus creuses
- Utiliser des ressources locales et des partenariats pour diminuer les coûts
- Créer une carte de membre/soutien et une carte abonnement/cadeau
- Améliorer la communication pour attirer un public plus large
- Ouvrir le lieu à des publics différents, notamment les jeunes
- Créer un « Monty comedy club »
- Organiser des soirées populaires régulières, comme « Talapatat » au Quatre-Quarts
- Rendre l'espace bar plus convivial avec des meubles confortables, un éclairage amélioré et une meilleure acoustique

Annexe 5.3 : Agricotiers

Entrevue formelle avec prise de note.

Agricotiers

Entretien d'une heure avec Valérie d'Agricotiers le 9/7/2025 à 12h

Le tiers-lieu a pris vie avec le subside « tiers lieux ruraux » mais il était déjà émergeant dans la coopérative. Agricovert a une activité principale de production et revente de produit agricole. Mais il y avait avant la création de L'ASBL au même moment que l'obtention du subside des activités de réflexion politique, de sensibilisation au cycle de l'alimentation durable pour l'homme et la nature. Ces activités ont émergé par la coopération des différents acteurs.

Le bâtiment où se trouve la coopérative et le tiers-lieu a été acheté par la coopérative qui s'est emparé en créant des locations d'espaces à différents intervenant la création de bureau et progressivement souvent à la marge les employés faisant d'autres choses que le cœur d'activité de la coopérative. Tout cela motivé par de chouette relation et des synergies. Néanmoins il y avait des limitations liées au temps à pouvoir investir dans ces activités à la marge et dans l'énergie à donner à celles-ci.

Le subside a donné une bulle d'oxygène. A permis de se donner les moyens de développer l'activité d'accélérer et de mener une réflexion pour le bâtiment.

Autre changement le plan de secteur a changé et ce qui était une zone agricole et commerciale est devenu une zone constructible résidentielle avec deux mega projets par des entrepreneurs pour fournir jusqu'à 500 logements. Les 1800m² du bâtiment actuel peuvent être convertis sur un bâtiment de plusieurs étages avec des logements. Comme le bâtiment est vieux et qu'il sera localisé près de logements (les activités de logistique lié au magasin seront ennuyant pour le voisinage) il va potentiellement être rasé et nous avons développé une immobilière à finalité sociale pour exploiter ces logements sociaux. La coop Agricovert et l'ASBL Agricotiers vont déménager pas très loin.

Après la fin du subside l'idée est de faire au maximum perdurer les activités créées par l'ASBL

Nous avons introduit en dossier en éducation permanente et potentiellement nous essaierons d'obtenir un subside de l'Europe sur l'alimentation durable et saine.

Les activités sont :

Des sensibilisations par des conférences

Atelier culinaire / alimentaire orienté sur les pratiques culinaires avec des publics spécifiques , des apéros durable avec des bénéficiaire du CPAS ou des travailleurs du CPAS

4 à 5 activités par mois hors activités récurrentes (table de conversation, atelier de cuisine

Le financement est à participation libre ce qui permet souvent de rembourser le coût de l'activité cad le coût du conférencier / du film mais pas de l'organisation de celle-ci.

Entre autres activités ils encadrent des bénévoles sociaux (avec léger handicapé sans encadrement d'éducateur)

Et une objethèque (une question d'opportunité)

Ces opportunités pourront plus difficilement être prise dans le futur sans les ETP de l'ASBL

Aborder la systémique de l'alimentation achat cuisine traiteur

+> 2,5 ETP dont 0,5 ETP de la cuisine qui lui est soutenable

Un subside supplémentaire de la commune pour certaines activités ponctuelles mais Agricotiers devra faire sans ces deux ETP. L'idée à la base c'était de faire subsister l'activité de sensibilisation grâce à l'activité de traiteur mais comme au Quatre Quart le traiteur et l'HoReCa ont déjà du mal à subsister par eux même. Donc l'objectif actuellement n'est pas atteint la coop n'est pas apte à reprendre les 2ETP. En effet la coopérative est en permanence sur le fil malgré un CA de 2M€ les bénéfices sont de 2024 30000€, 2023 20000€ et 2022 -70000€ dut à l'inflation et aux frais de transports.

J'ai partagé l'idée de Commown de demander à ses coopérateurs d'aider au financement du plaidoyer. C'est le cas déjà avec l'euro solidaire mais qui est actuellement utilisé pour rendre accessible l'alimentation à un public précarisé.

Il va falloir revenir au fonctionnement d'avant mais plus organisé et plus développé. Avec en plus un plus grand réseau de bénévoles et une plus grande visibilité.

Dans le futur chaque employé Agricovert aura dans ses tâches l'organisation à tour de rôle d'une activité.

Autre projet tenant à cœur c'est la SSA ou Sécurité sociale de l'alimentation. L'ensemble des association et mouvement qui favorise cela sont rassemblé au sein de CREASSA milite pour la création d'une caisse commune pour l'achat d'alimentation saine et durable dans des magasin conventionné.

<https://www.collectif-ssa.be/creassa/>

L'idée est de créer une caisse sur Gembloux. Pour faire » perdure cette activité l'idée est d'instaurer un groupe de citoyen bénévoles pour prendre le relais.

Nous n'arrivons pas à être économiquement indépendant

Se trouve à côté de la gare de Gembloux. Mais pas de point de convergence / de convivialité à Gembloux. Actuellement trop éloigné des quartiers populaires et de publics précarisés qu'ils aimeraient toucher.

Elle se rend compte que l'opérationnel à court terme prend beaucoup de temps

Annexe 5.4 : Cera

Entretien téléphonique.

Cera

Entretien téléphonique avec un représentant de Cera

Christophe Kevelaer Conseiller, coordination francophone au Cera

Le Cera est en réflexion pour établir son plan stratégique 2025 -2030. Cette réflexion se terminera fin de cette année (2025). A priori ce plan stratégique ne devrait pas s'éloigner du précédent.

Le précédent a été revu pour y inclure la réforme des statuts des sociétés et le Cera soutien dorénavant aussi bien les ASBL que les coopératives certifiées du moment que celles-ci répondent en plus à une des deux autres ambitions sociétales priorisées par le Cera, à savoir une société solidaire et respectueuse et sans barrière (inclusive) et des quartiers chaleureux et bienveillants pour tous.

Il mentionne que le Cera est fort sensible aux tiers-lieux et en particulier ceux du type du Quatre Quarts car ce sont des projets promouvant une forte inclusion et donc cela répond bien aux ambitions sociétales de Cera.

<https://www.cera.coop/fr/particuliers/soutien-%C3%A0-la-soci%C3%A9t%C3%A9/conditions-de-recevabilit%C3%A9>

